

## Tendance baissière pour l'emploi des cadres

Les recrutements de cadres pourraient n'être que de 12 500 en 2025 dans le Grand Est, soit une baisse de 900 recrutements en un an. *Page 6*

## Kuehne + Nagel démarre les activités de Campari



Kuehne + Nagel, l'un des principaux fournisseurs de services de transport et logistique, accueille désormais sur son site de Soissons (02) les marchandises du groupe Campari. *Page 5*

## L'ESTP, campus d'excellence du patrimoine bâti

L'école d'ingénieurs troyenne abrite le 10<sup>e</sup> campus des métiers et des qualifications d'excellence du Grand Est. *Page 4*

## « L'intelligence artificielle, seule, ne suffit pas »

Alain Goudey, directeur général adjoint au Numérique à NEOMA BS, a tenu une conférence à Charleville-Mézières sur l'IA. *Page 9*

## Portrait

La Marnaise Sophie Barbier. *Page 32*

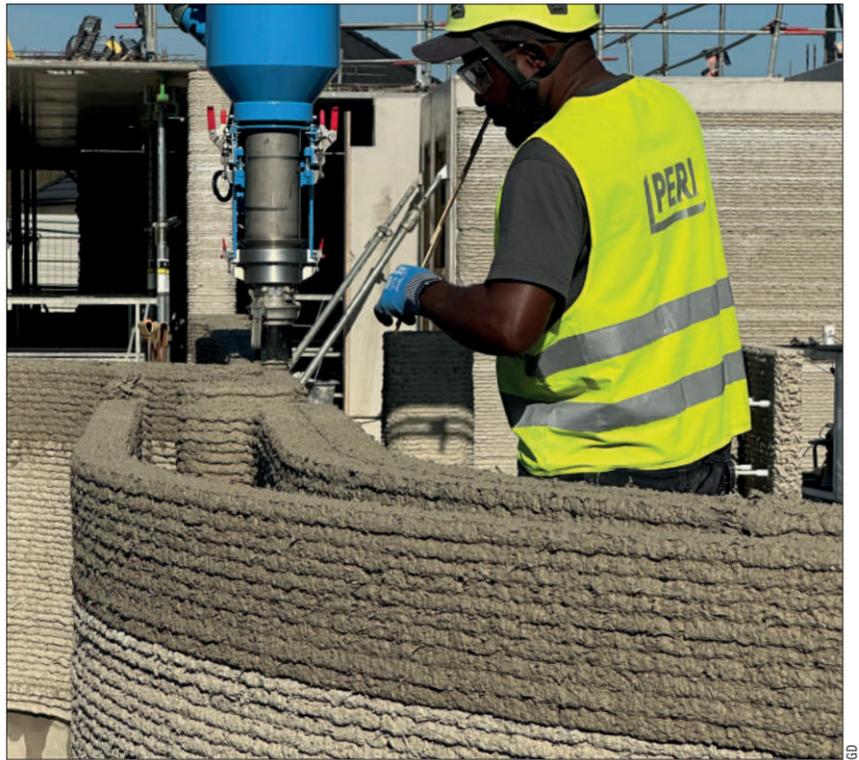
15 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 16 à 30

## Plurial Novilia lance son chantier d'immeuble en 3D

Villasprint<sup>2</sup> est la deuxième étape de l'avancée technologique de Plurial Novilia dans l'impression de murs béton en 3D. Le bailleur social rémois, filiale d'Action Logement, avait déjà dévoilé en 2022 cinq maisons individuelles construites selon ce procédé sur le site rémois de Rema'Vert. À Bezannes, la cité des records démographiques, passée dans les vingt dernières années de 1 300 à 4 500 habitants, Plurial Novilia établit des records : « Le premier immeuble de logements imprimé en 3D béton sur site en France et le plus grand bâtiment de logements imprimé en 3D béton sur site en Europe », annonce Fabien Petit, Président de Plurial Novilia.

Dans le détail, Villasprint<sup>2</sup> est un bâtiment R+2 de 10 m sur 30 et 9 m de hauteur. Chaque étage offre une surface habitable de 800 m<sup>2</sup> pour 12 logements (4 T2 de 52 m<sup>2</sup>; 5 T3 de 65 m<sup>2</sup>; 3 T4 de 86 m<sup>2</sup>). Imaginé en 2022, commencé en mars 2025, l'ensemble sera livré au cours du premier trimestre 2026. Du point de vue économique, la réalisation de Villasprint<sup>2</sup>, 4,5 M€ pour les deux immeubles, représente un surcoût de 30% comparativement à une construction traditionnelle, un surcoût porté par la technologie des travaux en recherche et développement.



Page 3 Un béton imprimable spécifique a été développé par Holcim qui a adapté son encre TectorPrint. Il s'agit d'un véritable béton et non d'un mortier.

## 77,6 M€ pour servir le territoire de TCM et son économie

Le désendettement de TCM lui permet d'afficher un budget d'investissement de 77,6 millions d'euros en 2025, dont 11 millions d'euros de subventions pour les communes. Un budget équilibré, malgré la baisse de la dotation globale de fonctionnement qui ne compense pas les recettes liées à la suppression d'impôts décidée par l'État. Troyes Champagne Métropole (TCM) accuse une perte nette d'1,8M€ de recettes, soit près de 6 M€ en cumul depuis 2017. Le rassemblement des 130 maires aubois, mobilisés contre le projet de loi de finance devant la mairie et la préfecture en novembre dernier, n'aura pas suffi à faire entendre leur mécontentement. « Le résultat n'est

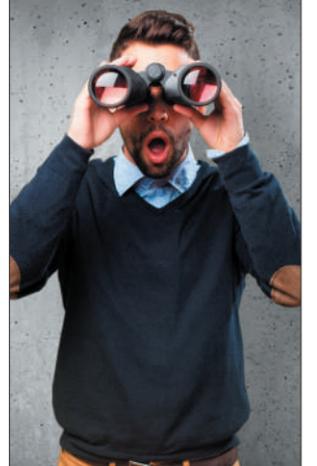
pas satisfaisant, c'est une forme de colère. Quand une collectivité locale dénonce l'État sur l'affaire des dotations, ce n'est pas parce qu'elle est incapable de faire des économies en interne, ni d'avoir une bonne gestion de l'argent du contribuable. Nous essayons d'être exemplaire. La dotation n'est pas une subvention, mais un droit constitutionnel qui doit compenser à l'euro près la perte liée à l'impôt supprimé », insiste François Baroin, président de Troyes Champagne Métropole. Le bilan se révèle donc contradictoire avec une perte des recettes sur un territoire qui gagne de nouveaux habitants, construit et accueille de nouvelles entreprises.

Page 11

IMPACT  
MAXIMAL

VISIBILITÉ  
TOTALE

Optez pour la une,  
soyez  
incontournable



03 26 08 38 30

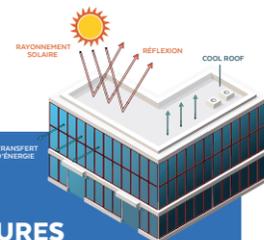
R 28302 - 8120 - 2€  
3 7601 49 520018

DSL  
DÉCOR & SOL LAURANT

PRÉSENTE

COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES  
avec un revêtement innovant en résines acryliques  
et siloxanes, conçu pour RA Fraîchir vos bâtiments  
TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !



UNE SOLUTION  
EFFICACE ET DURABLE

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments : zones d'activités, bâtiments industriels, bâtiments d'habitations.

DE NOMBREUX AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE

ÉCONOMIES  
ASSURÉES

ENVIRONNEMENT  
PRÉSERVÉ

9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36 [dsl-decoration.fr](http://dsl-decoration.fr)

© Champagne Création - Reims

## La vulnérabilité énergétique liée au logement



## Près de 5 millions de ménages en situation de vulnérabilité énergétique

En 2021, en France métropolitaine, 17,4 % des ménages sont en situation de vulnérabilité énergétique liée au logement. Ces presque 5 millions de ménages doivent consacrer une part particulièrement élevée de leurs revenus aux dépenses énergétiques, par rapport aux autres ménages, s'ils veulent maintenir un confort thermique standard dans leur logement. Ces résultats sont issus d'un rapprochement original mené par l'INSEE entre données fiscales et données issues des diagnostics de performance énergétique. Ils permettent de constater que les ménages aux revenus modestes, mais aussi ceux résidant dans des logements mal isolés, avec des modes de chauffage peu efficaces, sont particulièrement concernés. (INSEE)

## La production manufacturière



## En février 2025, la production manufacturière rebondit (+1,4 %)

En février 2025, la production rebondit sur un mois dans l'industrie manufacturière (+1,4 % après -0,5 % en janvier 2025) et dans l'ensemble de l'industrie (+0,7 % après -0,5 %). En février 2025\*, la production rebondit dans la fabrication d'« autres produits industriels » (+1,2 % après -0,4 %) et plus fortement dans la fabrication de biens d'équipement (+3,1 % après -3,2 %). Elle accélère dans les matériels de transport (+3,2 % après +1,1 %) : elle rebondit dans les « autres matériels de transport » (+4,1 % après -2,4 %) et ralentit dans l'industrie automobile (+1,8 % après +7,2 %). À l'opposé, elle baisse de nouveau dans les industries extractives, énergie, eau (-2,2 % après -0,1 %), la cokéfaction et le raffinage (-6,9 % après -2,1 %). (INSEE)

## La production dans la fabrication de verre



## La production des branches les plus intensives en énergie reste en baisse

Dans un contexte de très forte hausse des prix de l'énergie entre 2021 et 2023, les branches intensives en énergie ont été particulièrement exposées à la hausse de leurs coûts de production, ce qui a contribué à une baisse de leur production. La production des trois derniers mois (décembre 2024 à février 2025) reste en net retrait par rapport à celle du deuxième trimestre 2021 (dernier trimestre avant que les prix de l'énergie n'augmentent fortement), notamment dans la sidérurgie (-23,6 %), la fabrication de verre et articles en verre (-17,4 %), la fabrication de produits chimiques de base (-16,6 %) et la fabrication de pâte à papier, papier et carton (-14,0 %). (INSEE)

baromètre

# 25 000 € pour la boulangerie rethéloise Lecocq en Grain



Participaient à cette remise de chèques : Thomas Samyn, Président de la Communauté de Communes du Pays Rethélois, Estelle Olette Responsable Partenariats du Crédit Agricole du Nord Est, Pierre Lefebvre Président de comité Initiative Ardennes, Joseph Afribo, maire de la Ville de Rethel et Pascale Gaillot, vice-présidente du Conseil régional Grand Est.

Implantée au 11, rue Gambetta dans le centre-ville de Rethel, la boulangerie Lecocq en Grain a ouvert le 27 janvier 2025, dans les anciens locaux de la boulangerie Marcel, laquelle a été complètement transformée.

« Nous avons abattu des murs porteurs afin de doubler la superficie qui est passée de 157 à 260 m<sup>2</sup> pour étoffer la zone de chalandise, mettre plus de linéaire, pousser le four et procéder à une extension à l'arrière dans une cour, afin de relier deux bâtiments et installer un laboratoire. Nous avons aussi créé un coin tourrier pour la production de croissants et un espace pâtisseries proche de l'entrée du magasin », explique Sébastien Lecocq, le nouveau propriétaire des lieux.

« Outre ces travaux, nous proposons

à notre clientèle une baguette de 300 grammes en pointage différé avec très peu de levure et une excellente conservation tout en déclinant une offre snacking et pâtisseries en mettant l'accent sur les viennoiseries, produits gourmands, brioches feuilletées et autres tartes ardennaises ».

### 25 000 € D'AIDES À LA CRÉATION

L'investissement global lié à cette opération de création-reprise s'est élevé au total à 342 000 euros. Bpifrance (12 500 €) et Initiative Ardennes (12 500 €) ont apporté leur soutien financier au couple qui a placé 37 000 euros d'apports personnels.

La boulangerie emploie neuf personnes : Sébastien Lecocq, son épouse Vanessa plus trois vendeuses, deux pâtisseries, un apprenti-boulangier et

une personne en contrat d'insertion.

Le début de l'exploitation a connu une telle réussite que les commerçants ont dû réinvestir dans une chambre froide et de nouveaux matériels qui viennent donc s'ajouter à un four boulanger, une chambre de fermentation « Panem » dernière génération, une pétriformeuse, un pétrin, une plonge automatique, des congélateurs, des frigos, un laminoir et un four entier ; « Nous avons beaucoup investi dans le matériel », souligne Sébastien Lecocq.

Alors que l'ancien propriétaire réalisait 367 000 euros de volume d'affaires, l'enseigne Lecocq en Grain est parti pour passer très vite les 500 000 euros. Un commerce qui part donc sur les bons rails.

PASCAL REMY

## Ils bougent



### STEPHAN CAYET ÉLU À LA PRÉSIDENTE DE LA CPME AISNE

Après 11 années passées à la tête de la CPME Aisne, Emmanuel COHARDY quitte ses fonctions de Président. Devenu adhérent du syndicat patronal en 2008 puis administrateur en 2010, il est élu Président en juillet 2013. Pour lui succéder, le conseil d'administration et les adhérents ont élu lors de l'assemblée générale du 13 mars, Stephan CAYET, gérant du groupe industriel VIP MECA EUROPE (à gauche sur la photo) et de La Chambre au Château, chambres d'hôtes. Homme engagé, administrateur de la CPME Aisne depuis 2017, juge prud'homal, Stephan CAYET apportera son expérience et son dynamisme pour poursuivre les actions engagées et relever les nombreux défis à venir. « Nous sommes convaincus que sous sa présidence, la CPME Aisne continuera à prospérer et à défendre efficacement les intérêts de ses adhérents », ont déclaré les membres du Conseil d'administration.

Emmanuel COHARDY devient Président d'honneur de l'organisation et reste Président de la CPME Hauts-de-France.

### RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING  
CARRIÈRES

29<sup>th</sup>  
1996-2025

Contactez

Eric Bohn

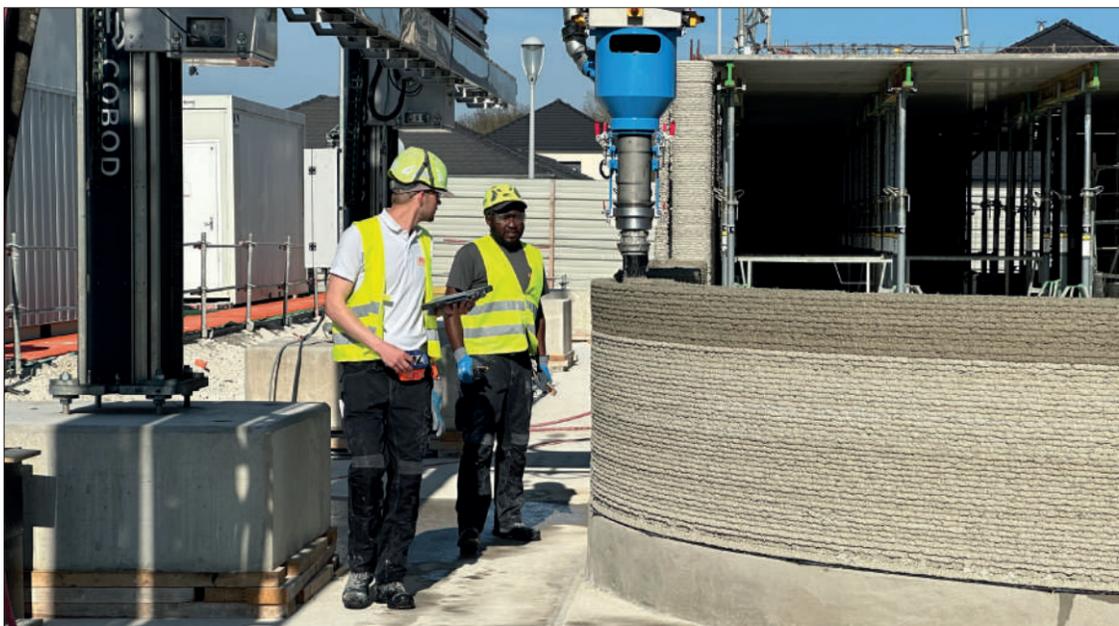
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com  
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS  
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

# Plurial Novilia lance le plus grand chantier européen d'immeuble de logements en impression 3D

**Immobilier.** Trois ans après sa première réalisation, Plurial Novilia lance un nouveau chantier impression 3D béton, en passant de la maison individuelle à l'immeuble d'appartements. Villasprint<sup>2</sup>, le plus grand bâtiment de ce type en Europe, pourrait ouvrir l'ère de la massification du procédé.



Un béton imprimable spécifique a été développé par Holcim qui a adapté son encre TectorPrint. Il s'agit d'un véritable béton et non d'un mortier.

Villasprint<sup>2</sup> est la deuxième étape de l'avancée technologique de Plurial Novilia dans l'impression de murs béton en 3D. Le bailleur social rémois, filiale d'Action Logement, avait déjà dévoilé en 2022 cinq maisons individuelles construites selon ce procédé sur le site rémois de Rema'Vert (voir Pamb 7971). Ici, à Bezannes, la cité des records démographiques, passée dans les vingt dernières années de 1 300 à 4 500 habitants, Plurial Novilia établit des records : « Le premier immeuble de logements, imprimé en 3D béton sur site en France et le plus grand bâtiment de logements imprimé en 3D béton sur site en Europe », annonce Fabien Petit Président de Plurial Novilia.

Dans le détail, Villasprint<sup>2</sup> est un bâtiment R+2 de 10 m sur 30 et 9 m de hauteur. Chaque étage offre une surface habitable de 800 m<sup>2</sup> pour 12 logements (4 T2 de 52 m<sup>2</sup>; 5 T3 de 65 m<sup>2</sup>; 3 T4 de 86 m<sup>2</sup>). Imaginé en 2022, commencé en mars 2025, l'ensemble sera livré au cours du premier trimestre 2026.

La technique 3D béton, avec sa mise en œuvre sur le site de Bezannes, offre de nombreux avantages : réduction des délais de

construction (un gain de temps de deux mois sur la fabrication de la superstructure du bâtiment), amélioration des conditions de travail (réduction drastique de la pénibilité liée au port de charges de béton et des risques d'accident), utilisation de matériaux biosourcés (béton bas carbone) et géosourcés (sable et granulats locaux), réduction de la production des déchets et des

nuisances pour les riverains et au final, en exploitation, une pompe à chaleur collective et des panneaux photovoltaïques (500 m<sup>2</sup>).

Le chantier a été confié à l'entreprise générale Demathieu Bard Construction. Ses équipes locales ont intégré les techniques de construction de PERI 3D Construction qui réalise les murs en 3D et coordonne l'ensemble. Sur la même parcelle, Plurial Novilia

fait ériger un immeuble identique, mais de construction traditionnelle, permettant de comparer les performances du nouveau procédé, aussi bien en phase de chantier qu'en phase d'exploitation.

## LE PARI ÉCONOMIQUE DERRIÈRE LA PROUESSE TECHNOLOGIQUE

Du point de vue économique, la réalisation de Villasprint<sup>2</sup>, 4,5 M€ pour les deux immeubles, représente un surcoût de 30% comparativement à une construction traditionnelle, un surcoût porté par la technologie des travaux en recherche et développement. Cependant, Plurial Novilia entend démontrer la viabilité de son mode de construction afin de le faire passer du stade expérimental actuel à un stade pleinement opérationnel et reproductible.

Pour le bailleur social, l'industrialisation du procédé d'impression 3D doit permettre de construire plus de logements à des prix maîtrisés avec des chantiers plus rapides. Pour Fabien Petit, Président de Plurial Novilia : « Villasprint<sup>2</sup> ouvre la voie à de nouvelles approches constructives sur l'ensemble du territoire national ».

Si Plurial Novilia affirme cet avenir du bâtiment, c'est parce que la faisabilité du chantier expérimental de Bezannes n'a rien laissé au hasard : certification ATex (Appréciation Technique d'Expérimentation) et obtention de l'avis favorable de la part du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment). Le maître d'ouvrage le répète, il s'agit d'assurer une fiabilité économique au service de ses clients.

GÉRARD DELENCLOS

## LES 12 PARTENAIRES DE VILIASPRINT

Aux côtés du maître d'ouvrage, Plurial Novilia (39 000 logements en Champagne-Ardenne et en Ile-de-France), filiale d'Action Logement (1 112 000 logements en France), du Grand Reims (300 000 habitants) et de la commune de Bezannes (4 500 habitants), figurent le maître d'œuvre architecte, Hobo Architecture, l'entreprise générale du bâtiment, Demathieu Bard Construction, Holcim pour le béton imprimable, Peri 3D Construction, le bureau de contrôle Socotec, le groupe fournisseur de granulats Moroni, à Saint-Léonard dans la Marne, le fournisseur de connecteurs Schöck et le bureau d'études structure Amodis.

## MASSIFIER L'EXPÉRIMENTATION POUR LA RENTABILISER

Pour Johnny Huat, Directeur Général de Plurial Novilia, l'intérêt du bâtiment Villasprint<sup>2</sup> est clair : « Le projet coûte plus cher qu'un bâtiment traditionnel et son intérêt aujourd'hui est surtout technologique et écologique. L'idée est d'apprendre à massifier cette nouvelle technologie au service de la demande de logements. Et demain, nous en sommes certains, cette réalisation aura un intérêt financier ».

**À quel horizon imaginez-vous le prix concurrentiel d'un tel immeuble imprimé ?**

« Difficile d'avancer d'emblée une date. Nous n'avons pas agi en ce sens sur tous les curseurs.

Ce bâtiment est une première européenne, tout en sachant que demain nous pourrions aller plus vite, nous pourrions être encore plus performants. La vraie question que nous devons nous poser est la capacité à industrialiser ce produit, à le rendre exemplaire aux yeux de tous les bailleurs sociaux ».

**Quel est l'impact du coût de cette construction sur le prix des loyers pour les futurs locataires ?**

« Aucune répercussion sur les loyers, les futurs locataires paieront le prix pratiqué dans des logements issus d'une construction traditionnelle ».

**Pour quand les conclusions de Villasprint<sup>2</sup> ?**

« Nous allons tout comparer par rapport à l'existant : la conception, l'exécution et surtout l'exploitation, donc pour l'instant pas de calendrier précis sur les leçons d'une telle réalisation. L'intérêt est de répondre à la pertinence du bâtiment pour nos clients, en termes d'habitabilité, de confort ou de charges. La réponse à ces questions, et donc le ressenti des locataires, nous permettra alors d'aller plus loin ».

**Avez-vous la conviction que cette technologie est duplicable ailleurs, en plus grand et sur d'autres territoires ?**

« Oui, nous y croyons fermement et nous aurons des premières réponses au terme d'un ou de deux ans de location, donc courant 2027 ».

**Formation.** L'école d'ingénieurs troyenne abrite le 10<sup>e</sup> campus des métiers et des qualifications d'excellence du Grand Est pour préserver les constructions anciennes.

# L'ESTP, campus d'excellence de la réhabilitation du patrimoine bâti



L'ESTP, nouveau campus d'excellence pour les filières de réhabilitation du patrimoine bâti.

L'ESTP de Troyes franchit un cap avec l'inauguration du campus des métiers et des qualifications d'excellence pour la réhabilitation du patrimoine bâti en Grand Est. Inauguré fin mars par Pierre-François Mourier, recteur de la région académique, « ce campus a une vocation

régionale et nous voulons attirer de plus en plus d'étudiants étrangers ».

Alternative écologique durable à la démolition, la réhabilitation préserve les ressources, contribue à réduire l'impact carbone et s'avère un levier d'activité économique favorable à l'emploi et

au développement du tourisme patrimonial. Le campus labellisé fédère un réseau de trente-quatre partenaires régionaux avec, pour les institutions, la délégation régionale académique à la recherche et à l'innovation, la direction régionale des affaires culturelles, le conseil départemental de l'Aube, Troyes Champagne Métropole et la fondation du patrimoine. Il rassemble, autour des pilotes du projet que sont l'ESTP, la Région Grand Est et la Région académique, les lycées, les organismes de la formation, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les entreprises.

Du CAP au doctorat, les lycéens, les étudiants, les apprenants, les formateurs et professionnels du bâtiment pourront accéder à des parcours innovants. Une nouvelle visibilité pour valoriser les métiers de la préservation du patrimoine, qu'il s'agisse de bâtiments industriels, de maisons en pan de bois, ou des 4 500 monuments historiques protégés en région. Selon l'ADEME, le secteur pourrait créer 59 000

emplois d'ici à 2050 en Région.

## OPÉRATIONNEL DÈS LA RENTRÉE

Joël Cuny directeur général de l'ESTP, annonce l'intégration des programmes de formation à la réhabilitation du patrimoine bâti dès l'an prochain « avec des équipes de recherche, mais également à l'international avec deux thèses en cours ». Se réjouissant par ailleurs de la labellisation au grade de licence du diplôme architecture et construction « qui constitue une avancée ».

Le campus doit soutenir l'innovation pour servir le patrimoine ancien. « S'il suffisait de refaire à l'identique, nous passerions à côté de la transition énergétique », poursuit Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube. « Il s'agit de conserver cette mémoire et de combiner les exigences de la préservation du patrimoine aux techniques modernes, aux matériaux biosourcés qui aujourd'hui feront les constructions de demain et assureront l'inertie des bâtiments ».

Les campus des métiers et des qualifications d'excellence constituent

des pôles de formation aux filières stratégiques pour l'économie au service de l'innovation. Ils répondent aux besoins de secteurs tels que l'industrie, le numérique, le bâtiment, les énergies renouvelables ou le patrimoine culturel, pour anticiper les transitions et valoriser les talents. « Une formation professionnelle de haute volée », comme la caractérise François Baroin, président de Troyes Champagne Métropole, « pour permettre aux générations suivantes de transmettre une certaine identité de notre pays ». Citant Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie de 2001 qui préconisait d'intégrer le bien-être des individus dans le calcul des performances économiques du pays. « L'histoire a ceci de précieux, lorsqu'elle est préservée et protégée, elle crée les conditions d'un avenir qui crée de la valeur et du bien-être. Et, s'il y a des acteurs bien placés à l'échelle d'un territoire pour le dire, ce sont les maires. Au fond, le travail d'un maire, c'est juste de créer les conditions du bien-être pour ses habitants ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## Finances

### Le Département de l'Aisne ne prendra pas en charge l'augmentation du RSA

Le département de l'Aisne a décidé de ne pas financer l'augmentation du RSA, qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril, comme l'a assuré Nicolas Fricoteaux, le président du Conseil départemental. « Le Département ne peut plus supporter de nouvelles dépenses décidées par l'État sans compensation totale », a-t-il expliqué avant de poursuivre : « Ainsi, le Conseil départemental ne contribuera pas à l'augmentation du RSA, que la Caisse d'allocations familiales prendra en charge. Cependant, les bénéficiaires continueront à recevoir cette hausse, l'État gérant le financement directement. » Dans l'Aisne, le coût du RSA est particulièrement élevé. Cette hausse aurait entraîné une augmentation des dépenses de 2,1 millions d'euros pour 2025, portant la facture à 113,1 millions d'euros, soit près d'un sixième du budget total du département.

Par ailleurs, un élu local a suggéré de durcir les sanctions à l'encontre de ceux qui abusent du système ou refusent de travailler. Bien que cette proposition ne fasse pas encore l'unanimité, elle pourrait être étudiée par l'Assemblée départementale dans les mois à venir.

## Énergie

### En bref Thiérache : lancement de la première unité industrielle de méthanation biologique

Ce jeudi 20 mars 2025, « Denobio », le premier démonstrateur français de méthanation biologique à taille industrielle, destiné à injecter du gaz renouvelable dans le réseau, a été inauguré. Installé sur le site de méthanisation agricole Energia Thiérache à Lesquièlles-Saint-Germain, ce projet innovant utilise un procédé biologique pour convertir le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) en méthane,

un gaz renouvelable, en utilisant des micro-organismes. Cette technologie permet de recycler le CO<sub>2</sub>, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la production d'énergie verte. L'unité, d'une capacité industrielle, représente un modèle de durabilité dans le secteur énergétique. Elle pourrait ouvrir la voie à de nouvelles solutions pour produire du gaz renouvelable en grande quantité tout en luttant contre le réchauffement climatique. Ce projet s'inscrit dans une volonté de diversifier les sources d'énergie en France et de développer des technologies permettant de réduire l'empreinte carbone du pays.

## Industrie

### Usine CPF Nestlé à Itancourt : 4 repreneurs toujours en course

La fin du mois de mars était la date limite pour faire le point. Quatre mois après avoir annoncé une « revue industrielle » pour analyser les différentes options permettant de faire face à la baisse des volumes de production et de restaurer la compétitivité, la direction de Cereal Partners Worldwide (CPW) a organisé une réunion avec les salariés de l'usine d'Itancourt, qui produit notamment les céréales Fitness de Nestlé.

Trois scénarios avaient été envisagés, mais deux ont été abandonnés. Les premières idées incluaient la réduction du nombre d'employés pour s'adapter à un volume de production de 22 000 tonnes par an, contre 60 000 tonnes en 2009, ou encore le rapatriement de certaines productions d'autres sites du groupe Nestlé. La troisième option, qui reste la seule envisageable à ce jour, consiste à trouver un repreneur pour l'usine. À cet effet, 70 entreprises ont été contactées, en priorité celles ayant des capacités technologiques proches et susceptibles de s'intéresser à une partie du processus de fabrication en place. Parmi ces 70 sociétés, quatre ont exprimé leur intérêt en demandant à visiter les installations. Bien qu'aucune proposition ferme n'ait encore été reçue, des discussions sérieuses sont en cours avec plusieurs d'entre elles. Il est prévu que ces négociations se poursuivent sur une période de deux à trois mois.

Si aucune issue favorable n'est trouvée, la fermeture de l'usine

deviendra inévitable. En attendant, la direction a assuré qu'elle maintiendrait le soutien psychologique mis en place pour accompagner les salariés face à cette situation incertaine.

GUILLAUME BOTTON

## Enseignement

### IA Générative : NEOMA et l'APHEC au service de l'innovation pédagogique

NEOMA Business School poursuit son engagement en faveur de l'innovation pédagogique en mettant son expertise en Intelligence Artificielle (IA) au service de l'écosystème éducatif. Ainsi, l'École s'est associée à l'APHEC - Association des professeurs des classes préparatoires économiques et commerciales - pour organiser un atelier sur l'usage des Intelligences Artificielles Génératives en CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles). L'objectif : accompagner les enseignants dans l'appropriation de ces technologies et explorer leur impact sur la pédagogie.

« L'essor de l'IA générative modifie en profondeur les méthodes d'apprentissage et d'enseignement. Il est essentiel d'accompagner cette évolution en aidant à la fois les étudiants et les enseignants à en comprendre les usages, les opportunités, les biais et les limites. En travaillant aux côtés de l'APHEC, nous souhaitons apporter notre contribution pour aider à intégrer ces outils de manière pertinente en classe préparatoire », déclare Delphine Manceau, Directrice générale de NEOMA Business School. « L'intégration des IA génératives dans nos pratiques pédagogiques est essentielle pour préparer nos étudiants aux défis de demain. Ces technologies ne se substituent pas à l'enseignement, elles permettent de gagner en efficacité à condition d'en maîtriser les limites. L'expertise des professeurs sera toujours irremplaçable mais l'utilisation de l'IA donne la possibilité d'aller plus loin dans le développement de nouvelles compétences analytiques et critiques chez les étudiants », souligne Alain Joyeux, Président de l'APHEC.

**Logistique.** Kuehne + Nagel, l'un des principaux fournisseurs de services de transport et logistique accueille désormais sur son site de Soissons les marchandises du groupe Campari soit quasiment la moitié du stockage de palettes de la plateforme logistique axonaise.

# Kuehne + Nagel démarre les activités de Campari à Soissons



Le président de la Région Hauts-de-France, Xavier Bertrand, arpente les allées des 27 000 m<sup>2</sup> d'entrepôt avec le Président de Campari Group, Luca Garavoglia.

Si il est de coutume de célébrer un partenariat par la célèbre formule « champagne! » – et d'autant plus dans la région – pour l'occasion du partenariat exclusif entre Kuehne + Nagel et Campari, ce serait plutôt « Apérol! ». En effet, le groupe suisse spécialisé en logistique, implanté dans plus de 100 pays avec 1 300 sites, démarre aujourd'hui sur son site soissonnais les activités logistiques dédiées à Campari, acteur majeur de l'industrie des spiritueux, basé à Milan. « La France a été depuis des années un marché absolument prioritaire pour notre groupe : prioritaire dans le développement de nos marques d'apéritifs italiens, mais prioritaire aussi pour nos opérations de croissance externe avec notamment l'acquisition du Cognac Courvoisier, de Picon et de notre distributeur France Distribution », explique Luca Garavoglia, Président de Campari group. « Nous allons poursuivre notre croissance commune grâce à un outil plus adapté et plus performant. »

## ÉCONOMIE DE DEUX MILLIONS DE KILOMÈTRES PAR AN

Auparavant hébergé sur le site de Banquefort en Gironde, Campari a souhaité se rapprocher de certains de ses marchés. « Sur la base de

nos volumes réalisés en 2024 en France, la localisation ici, à Villeneuve-Saint-Germain, représente une réduction de 18 % du nombre de kilomètres parcourus pour approvisionner nos clients, soit 2 millions de kilomètres de moins en 2024. Ce qui correspond à plus de 1 500 tonnes de CO<sub>2</sub> émis en moins chaque année. »

Le déménagement des activités de Campari vers les 27 000 m<sup>2</sup> du site logistique a demandé une année de préparation pour le groupe Kuehne + Nagel. Car sur les étagères qui filent vers 11 mètres de hauteur s'empilent des milliers de palettes provenant des 10 clients dont s'occupe la plateforme axonaise qui n'a cessé de monter en puissance depuis sa création en 2022. Sur les 30 000 emplacements du site, 17 000 sont désormais occupés par Campari. « Entre 15 et 20 camions par jour transitent pour Campari sur notre plateforme. Une centaine au total sur les réceptions et expéditions de tous nos clients », indique Alain Lahaye, Directeur du

site depuis neuf ans (photo ci-dessous). 1 400 palettes rentrent ainsi par jour quand 1 000 en sortent. « Le stockage est sensible, nous sommes classés Seveso car les produits stockés sont notamment météo-sensibles, il faut donc des conditions particulières en termes de lumière et de température. »

## VOIR PLUS LOIN



Le site s'est modernisé au fil des ans, avec des filmeuses automatiques par exemple qui filent au gramme près pour ne pas gaspiller de plastique. Les économies possibles sont d'ailleurs affichées en grand dans l'entrepôt. « Nous sommes engagés dans une démarche continue d'amélioration de la qualité de nos données, de leur compréhension et de leur partage grâce à des investissements dans des outils numériques, d'intelligence artificielle et d'infrastructure cloud », détaille Morgane Rivière, Directrice régionale des Opérations chez Kuehne + Nagel. « Ces innova-

tions nous permettent d'accompagner au mieux la croissance de nos clients notamment dans nos services dédiés aux vins et spiritueux, qui prennent en compte la complexité du transport, du stockage et de la distribution de ces produits. » Si l'activité vient de démarrer, les deux groupes voient déjà plus loin. « Nous sommes en train de recruter 4 CDI, 15 CDD et on va voir par la suite. En sachant que nous sommes sur des produits qui sont assez saisonniers », précise Alain Lahaye. Voir plus loin, c'est aussi l'ambition du maire de Soissons, Alain Crémont : « Nous sommes ici au bord du Grand Paris et j'ai l'habitude de dire que mon ambition est de faire du pays du Soissonnais Valois le bras armé des Hauts-de-France vers le Grand Paris. C'est une excellente nouvelle pour nous de voir que des projets industriels ou logistiques s'implantent sur notre territoire avec des capacités de développement. »

## LA QUESTION DES DROITS DE DOUANE

Xavier Bertrand, Président des Hauts-de-France s'est pour sa part réjoui de ce déménagement en rappelant son engagement en faveur de l'emploi, de l'entreprise et de la compétitivité régionale. « Je viens pour l'emploi, mais je viens aussi pour saluer l'engagement de grands

patrons européens qui, lorsqu'ils se battent, le font aussi pour les emplois français. Ce ne sont pas les politiques qui créent les emplois, ce sont les entrepreneurs. Le rôle des élus, c'est de leur faciliter les choses », souligne-t-il, rappelant les mesures mises en place par la Région Hauts-de-France à destination des entreprises comme la recherche de foncier disponible pour les activités logistiques, l'exonération du versement mobilité pour les entreprises de plus de 15 salariés ou encore la prise en charge de 80% du permis de conduire.

Dans le contexte des négociations commerciales, notamment entre l'Union européenne et les États-Unis, Xavier Bertrand s'est également exprimé sur la complexité des relations commerciales internationales. « En matière de droits de douane, chaque décision a un impact énorme », précise-t-il, faisant allusion à la suspension des droits de douane de l'UE pour 90 jours en riposte à Donald Trump, annoncé par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. « Si les droits de douane augmentent, on vendra moins, et il y aura moins d'emplois », a-t-il averti. Une situation à laquelle restent évidemment attentifs les dirigeants de Campari qui veulent croire en leur stratégie commerciale.

NASTASIA DESANTI



Inauguration officielle des nouvelles activités.

EXPERT EN VÊTEMENTS & OBJETS PUBLICITAIRES .....

## UNE CASQUETTE, MILLE FAÇONS DE SE DÉMARQUER !

Entreprise, coopérative, asso, événement... Affichez votre identité avec style ! Brodée ou imprimée, votre casquette vous ressemble !

REIMS 03 26 36 36 26
WWW.KADIMAGE.FR

**Emploi.** 13 400 recrutements de cadres ont eu lieu en 2024 dans la région Grand Est. Selon les prévisions de l'Apec, ils pourraient n'être que de 12 500 en 2025. Cette tendance à la baisse n'épargne cependant aucune région, et reste soumise aux incertitudes du millésime économique 2025.

# Emploi des cadres dans le Grand Est : tendance baissière et incertitudes



Bruno Lestingi, consultant relations entreprises à l'Apec, a présenté l'étude sur les prévisions 2025 de recrutements des cadres en Grand Est.

Premier élément de comparaison de l'évolution de l'emploi des cadres dans le Grand Est, en 2024 une baisse de -5 % a été enregistrée par rapport à 2023, soit 13 400 embauches contre 14 120 l'année précédente (contre -8 % à l'échelle nationale et 303 400 recrutements contre 330 000 en 2023). En Champagne-Ardenne, il faut cependant noter que 3 540 recrutements de cadres ont été réalisés, contre

2 380 en 2023 (cette augmentation s'explique en partie par un changement de convention collective dans la métallurgie ayant entraîné des promotions au statut de cadre), soit 26 % des recrutements Grand Est (l'Alsace, 44 %, et la Lorraine, 30 %, présentant des soldes négatifs de -1 410 pour la première et -580 pour la seconde). Toujours en 2024, 2 780 postes de cadres ont été créés dans le Grand Est, contre 3 130

en 2023.

Selon Bruno Lestingi, consultant relations entreprises à l'Apec, il semble s'agir là d'un retour à une croissance normale après les besoins qui avaient suivi la sortie du Covid, depuis 2021.

Toujours en région et en 2024, les services, représentant 56 % des emplois cadres, ont vu leurs effectifs cadres progresser de +4 % par rapport à 2023 ; l'industrie (27 %) baisse de -2 % ; la construction (9 %) augmente de +2 % ; le commerce (6 %) perd -4 %.

## -7 % PRÉVUS POUR 2025

Pour 2025, les prévisions Apec font état d'une diminution des recrutements de cadres de -7 % à l'échelle du Grand Est (-4 % au plan national) et dans tous les secteurs, avec 12 500 embauches envisagées, ramenant ainsi le marché au niveau qui était le sien en 2019 (et qui semblait alors satisfaisant !). 52 % de ces recrutements s'effectueraient dans les PME (moins de 250 salariés), 48 % dans les ETI et grandes entreprises. 33 % le seraient dans les services à forte valeur ajoutée, 28 % dans l'industrie, 23 % dans les autres services, 8 % dans le commerce et 8 %

également dans la construction.

L'Apec voit dans ces données un retournement de la tendance pour les recrutements de cadres. Entre une baisse de besoin de cadres du côté des entreprises, et une stabilité des intentions de mobilité de ces collaborateurs (77 % se disent attachés à la région Grand Est - dont 36 % très attachés), il semble que le rapport de force entre candidats et recruteurs s'inverse au bénéfice de ces derniers. Avec notamment une diminution des opportunités pour les juniors et les cadres expérimentés (50 080 cadres de plus de 55 ans en poste dans le Grand Est), voire pour les publics "à risque" (32 500 cadres demandeurs d'emploi en région, dont 5 900 ont plus de 55 ans), une diminution également des marges de négociation salariale qui étaient en faveur des candidats.

## UNE CONJONCTURE MOUVEMENTÉE

Pour autant - et à défaut de boule de cristal ! - les prévisions de l'Apec restent soumises aux aléas de la conjoncture économique et géopolitique que l'on observe en ce début d'année.

À l'échelle internationale, le risque de

guerre commerciale (nourrit notamment par l'attitude des Etats-Unis) pourrait avoir un effet récessif d'ampleur.

Sur le plan intérieur, l'objectif de résorption des déficits publics pourrait peser négativement sur la croissance et l'investissement. Le tout pourrait engendrer une situation délétère sur l'emploi et les recrutements de cadres, liée aux investissements moindres des entreprises...

JACQUES RIVIÈRE

\* Etude réalisée par la direction Données et études de l'Apec, reposant sur une enquête annuelle menée auprès d'un échantillon de 8 000 entreprises (dont 687 pour la région Grand Est) représentatives de la répartition par région, taille, secteur privé d'activité, et représentant 1,4 million de salariés, dont 345 500 cadres (648 cadres pour le Grand Est).

Enquête administrée par l'institut BVA Interférence, du 14 novembre 2004 au 24 janvier 2025.

Etude disponible gratuitement sur le site [www.corporate.apec](http://www.corporate.apec) > Nos études.

**Santé.** La ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles a consacré un après-midi aux Ardennes. Elle a visité les urgences et le service de coronarographie du Centre hospitalier Nord Ardennes à Charleville-Mézières avant d'inaugurer les locaux de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Lac à Sedan.

# Catherine Vautrin n'est pas venue les mains vides dans les Ardennes



Catherine Vautrin lors de sa visite au centre hospitalier intercommunal Nord Ardennes à Charleville-Mézières.

« Toutes les semaines, nous sommes interpellés sur la situation des urgences hospitalières. » Catherine Vautrin, Ministre du Travail et de la Santé a apprécié la « particularité ardennaise » de la structure encadrée par Xavier Fontaine qui fonctionne au complet et est dotée d'un équipement remarquable qui va encore évoluer. Le Centre

hospitalier Nord Ardennes va en effet bénéficier d'un programme de rénovation subventionné à hauteur de 4 millions d'euros par l'ARS. Elle s'est également réjouie de la réponse mise en place afin de rénover et moderniser le plateau de coronarographie pour les pathologies cardiaques alors que les Ardennes étaient « un des rares départements de France à ne pas dispo-

ser de coronarographie depuis 15 ans ». Une inégalité qui a donc été corrigée dès 2022, avec plus de 2 500 ardennais soignés. « Ce serait une bonne chose du dupliquer ce modèle exemplaire dans d'autres territoires français. Cet élément majeur et de qualité pour les habitants mérite d'être connue », a souligné la Ministre.

## DES AIDES POUR LA MAISON DES INTERNES ET LA FUTURE UNITÉ DE SOINS PALLIATIFS

Catherine Vautrin a ensuite échangé sur l'évolution de l'établissement avec les élus locaux, la déléguée territoriale de l'ARS et les représentants de la communauté hospitalière. À cette occasion, elle a répondu favorablement à une sollicitation du président d'Ardenne Métropole, Boris Ravignon, qui souhaite obtenir un soutien financier supplémentaire pour la future construction d'une Maison des internes à Charleville-Mézières.

Ce projet de reconversion d'une ancienne maison de retraite en 52 logements ayant nécessité un investissement de 6 M€ plus élevé que prévu au départ (3,6 M€).

Malgré un contexte difficile (déficit de 15 milliards d'euros de l'assurance-maladie et de 22 milliards d'euros de la loi de financement de la Sécurité Sociale), la Ministre a consenti un effort de 500 000 € en portant l'aide de l'ARS de 470 000 à 850 000 € et celle de l'État via l'ASIL de 350 000 à 470 000 €. Soit 1,3 M€ au total. « Je me suis engagée à respecter les enveloppes qui me sont accordées. ». Catherine Vautrin a par ailleurs confirmé que la création d'une unité de soins palliatifs de onze lits à Sedan serait aidée financièrement par l'ARS si le dossier était « bon et prêt en septembre 2025 ».

Il restait alors à Thomas Talec, le Directeur depuis février 2021 du Groupement Hospitalier

Nord Ardennes, du CH Belair, le soin de rappeler en quelques chiffres, l'importance de la structure : 3 148 agents et 1 401 lits sur quatre sites, neuf spécialités, un GHT en excédent depuis 2003. Mais aussi les nombreux projets structurants : la réalisation d'un oncopole (25,7 M€) dans un bâtiment neuf regroupant médecine nucléaire, radiothérapie, hôpital de jour chimiothérapie et soins de support, la création d'un premier bus en France de soins oncologiques de support et l'ouverture de deux cabinets de consultations avancées sur le site de Fumay.

## DÉSÉQUILIBRE DES SOINS TRANSFRONTALIERS

Thomas Talec est aussi revenu sur la zone d'accès aux soins transfrontaliers en s'étonnant du déséquilibre qui en résulte : 14 473 passages de Français dans des hôpitaux belges contre 392 Belges dans les centres hospi-

taliers ardennais en 2023 ! « Ce qui financièrement représente entre 10 et 12 millions d'euros en moins ». Catherine Vautrin a ensuite mis le cap sur Sedan pour inaugurer la toute nouvelle Maison de Santé ouverte le 3 mars dernier après avoir nécessité un investissement de quatre millions d'euros. La ville de Sedan ayant mis un terrain à disposition des différentes collectivités locales ayant financé ce programme. « Cela nous a permis de rénover l'offre médicale de premiers recours comme on l'avait déjà fait à Tournes et de garder ici une densité de médecins généralistes permettant aux habitants d'être soignés régulièrement », a déclaré Boris Ravignon. Un projet initié en 2017 dans le cadre du pacte Ardennes et dont la maîtrise d'ouvrage a été reprise depuis par Ardenne Métropole.

PASCAL REMY

**Optique.** Luceline, fabricant de lunettes sur mesure et opticien, a démarré son activité en 2013. Depuis quatre ans, l'entreprise connaît une forte croissance. Elle compte aujourd'hui doubler sa surface de vente d'ici la fin de l'année.

# Luceline, les lunettes *made in Marne*

97% des montures vendues en France sont fabriquées en Chine. Un chiffre qui démontre toute la place que pourrait se frayer l'Hexagone sur le marché de l'optique face à cette hégémonie. Une niche que comptent bien conquérir Lucas Brunet et son épouse Émeline, opticiens et passionnés de création, à la tête de Luceline (pour la contraction de leurs deux prénoms), fabricants made in Marne de lunettes sur mesure, basés à Tinqueux.

De formation opticiens tous les deux, la vente, seule, de lunettes ne les satisfait pas. Ils décident alors de créer leurs propres montures et de monter leur atelier. Tout d'abord pour leur plaisir, mais le temps nécessaire à les concevoir est beaucoup trop important (35 heures pour une seule monture!). Ils investissent donc dans du matériel spécialisé. « On ne s'est pas versé de salaire pendant trois ans pour pouvoir mettre de l'argent de côté et investir dans les machines », explique Lucas Brunet. « Cela a été compliqué et c'était véritablement un pari. »

## LE COVID COMME DÉCLENCHEUR

En 2017, ils ont acquis 200 000 euros de machines, ce qui leur per-



Luceline a été lauréate du Prix de la Transformation Grand Est dans le domaine de transformation industrielle.

met de travailler de façon rentable. Mais la monture reste onéreuse (environ 500 €). Les investissements se poursuivent au fil du temps, ce qui leur permet de baisser leurs frais de production et donc le prix final de la monture. Surtout, la période du covid fait exploser leur marché. « Les opticiens étaient considérés comme essentiels mais comme la majorité des montures provenaient de Chine, plus personne n'avait de montures ou de pièces de rechange.

Les opticiens sont donc venus à nous tout naturellement. » Les gros groupes ayant fermé leurs portes avec la mise en place du chômage partiel, ce sont surtout des indépendants qui contactent Luceline qui passe alors de deux à quatre salariés. « Le covid est venu modifier notre positionnement. Nous sommes désormais sur deux segments : le BtoB avec les opticiens et le BtoC avec notre boutique. » Grâce à la création de deux marques, Les

Binocles par Émeline et Émeline & Lucas, les montures du couple sont distribuées et vendues dans plus de 200 points de vente partenaires en France et en Belgique. « Avec Les Binocles par Émeline, nous sommes plutôt sur un positionnement design et créateur, tandis qu'avec Émeline & Lucas, ce sont plutôt des modèles plus accessibles, mais avec bien entendu la même qualité et le même suivi personnalisé. »

## 150 FORMES, 60 TEINTES

Les montures sont élaborées à partir de plaques d'acétate de cellulose et ensuite usinées via un logiciel et les machines sur place dans l'atelier. Temps pour fabriquer un modèle ? « 35 minutes de main d'œuvre et ensuite 72 heures de ponçage et de polissage de la face par la machine, sans compter le temps de création et de réflexion du design. » Le réemploi tient une place importante car pour fabriquer une monture, « il y a 80 % de perte sur une plaque ». Luceline fabrique ainsi d'autres objets avec les chutes : des badges, des bijoux, des boutons de chemises... 150 formes de lunettes sont disponibles de 60 coloris différents. Les branches aussi sont disponibles dans les 60 teintes, ce qui laisse un très grand nombre de

combinaisons possible. Passionnés, Lucas Brunet et son épouse peuvent ainsi conseiller sur la monture adéquate, adaptée au visage et au nez.

L'entreprise est la seule à avoir un atelier de cette sorte dans le Grand Est en travaillant cette matière en particulier. Un autre atelier travaille quant à lui le bois dans les Vosges... « Nous sommes quatre dans le quart Nord Est, si on prend toutes les matières confondues... » Souhaitant développer la vente en boutique, Lucas et Émeline Brunet comptent réagencer leur espace pour doubler la surface de vente. « L'idéal serait d'avoir terminé à la rentrée de septembre », espère l'opticien. Et pour faire découvrir son activité et montrer le savoir-faire local, Luceline ouvre régulièrement les portes de son atelier. Une initiative payante puisqu'une personne qui découvre les coulisses de fabrication devient la plupart du temps un client. Made in Marne (marque accordée par le Département), Luceline l'est jusqu'au bout des verres puisque l'entreprise travaille désormais avec un fabricant rémois, la société Nanoptique, installée à Cernay-lès-Reims.

NASTASIA DESANTI

## Partenariat

### La CASDEN et la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne célèbrent 50 ans de partenariat



La CASDEN Banque Populaire et la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne se sont réunies pour célébrer le 50<sup>e</sup> anniversaire, d'un partenariat solide et durable qui a su s'adapter aux besoins des agents de la Fonction publique. Cet événement s'est déroulé au Centre des Congrès Robert Schuman à Metz et a rassemblé près de 300 participants, partenaires institutionnels issus de la Fonction publique, clients et sociétaires, militants de la CASDEN et collaborateurs CASDEN et la Banque Populaire Alsace Lorraine

Champagne. Une soirée ponctuée d'échanges dynamiques, de témoignages de partenaires locaux mettant en lumière les initiatives communes qui façonnent le territoire aujourd'hui et pour demain.

Banque coopérative de toute la Fonction publique, la CASDEN Banque Populaire propose à ses sociétaires une offre globale d'épargne, de crédits, de caution et un accompagnement de proximité. En 1974, la CASDEN a signé un accord de partenariat avec les Banques Populaires, permettant ainsi à ses sociétaires de bénéficier d'une offre de proximité bancaire et assurantielle complète à des conditions privilégiées et de nombreux avantages exclusivement réservés aux agents de la Fonction publique. Avec la signature de ce partenariat, la CASDEN est devenue une Banque Populaire et partenaire des Banques Populaires.

En 2015, la CASDEN Banque Populaire jusqu'alors dédiée aux personnels de l'Éducation Nationale s'est ouverte à l'ensemble de la Fonction publique, renforçant ainsi son engagement envers tous les agents qui œuvrent pour le service public. « C'est un projet commun, dont le succès ne s'est pas démenti depuis 1974. Notre connaissance des attentes des agents nous permet de leur offrir des produits parfaitement adaptés. Nous partageons avec les Banques Populaires l'impératif de proximité et le sens du service. Ensemble, nous répondons à tous les besoins des agents. C'est la force de notre partenariat », a souligné Isabelle Rodney, Directrice Générale de la CASDEN Banque Populaire. « C'est ce modèle affinitaire qui fait que la CASDEN est à la fois banque de la Fonction publique et organisation de la Fonction publique », a rappelé François Brun, Président de la CASDEN Banque Populaire.

En bref

PRÉSENTE

## COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES avec un revêtement innovant en résines acryliques et siloxanes, conçu pour RAFFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !

RAYONNEMENT SOLAIRE, RÉFLEXION, COOL ROOF, TRANSFERT D'ÉNERGIE

**UNE SOLUTION EFFICACE ET DURABLE**

Grâce à un revêtement hautement réfléchissant, de couleur claire, COOL ROOF réduit la chaleur absorbée par les toitures.

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments :

- Zones d'activités (centres commerciaux, garages...)
- Bâtiments industriels (usines, entrepôts...)
- Bâtiments d'habitations

**LES AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE**

**ÉCONOMIES ASSURÉES**

- Forte réduction de votre facture énergétique
- Retarde l'obsolescence de la climatisation
- Meilleure durée de vie de la toiture, entretien simplifié

**ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ**

- Réduction de l'empreinte carbone des bâtiments
- Réduction des gaz à effet de serre
- Réduction de l'effet « îlot de chaleur urbain »

**OPTEZ POUR COOL ROOF ET ALLIEZ CONFORT, ÉCONOMIES ET ENGAGEMENT DURABLE DÈS MAINTENANT !**

TEMPÉRATURE DE L'AIR : 25°C (APRÈS) vs 70°C (AVANT)

9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36

[dsl-decoration.fr](http://dsl-decoration.fr)

© Champagne Création - Reims

**Restauration.** La maison Séjournant relancée par Claude-Sébastien Ledot place la qualité, le service et l'environnement au centre des préoccupations.

# Les trois menus de Claude-Sébastien Ledot



Claude-Sébastien Ledot reprend la maison Séjournant et développe ses trois activités autour de la restauration en livraison.

Nouveau dirigeant de la maison Séjournant, Claude-Sébastien Ledot bouscule les codes de la restauration, porte un regard critique sur le métier et apporte ses idées. Avec le portage de repas à domicile pour les seniors, la livraison de repas ou cocktails en entreprises et l'organisation d'événementiels, il multiplie les services et les initiatives en 100 % livraison. Son expérience dans le transport sur-mesure et son appétence pour la restauration constituent des atouts pour réveiller un secteur

un peu délaissé par les particuliers. « Je veux apporter des solutions économiques réjouissantes à un public familial pour continuer d'exister ». En reprenant la maison Séjournant, il doit tout réinventer. S'il capitalise sur le nom qui symbolise une institution, le modèle change. « C'était une belle maison, tout le monde se souvient des réveillons du 31 décembre à l'espace Argence. Le monde du traiteur a bien changé. Même pour les mariages, les gens misent plus sur le lieu que sur le repas », constate le cinquantenaire.

Dans trois ans, Claude-Sébastien Ledot souhaite devenir entreprise à mission. Alors, il franchit progressivement les étapes. « Notre métier est une activité de main d'œuvre avec un encadrement fort. Nous prenons soin des gens au quotidien en les nourrissant et en assurant une qualité et une sécurité alimentaire ». Le traiteur travaille aussi en proximité avec des produits de qualité et limite transports et déchets. Il a noué des partenariats avec l'association Aurore, Boca Loca ou Kantinetik qui viennent en renfort sur des événementiels.

Ils approvisionnent le site en légumerie et peuvent travailler en sous-traitance pour répartir le temps de présence sur une journée de séminaire en s'occupant des petits déjeuners. « En contrepartie, nous accueillons des personnes en insertion, des personnes qui ont eu des accidents de la vie, pendant 15 jours pour voir si elles peuvent se confronter à la vie de l'entreprise et au métier ». L'impact environnemental constitue un élément fort d'engagement. « Pour mieux gérer les déchets, il ne faut pas en produire ! ». Les biodéchets partent donc en compostage et les autres en recyclage. « Le personnel y est sensibilisé », poursuit le

dirigeant en recherche constante de solutions d'emballage minimales et écoresponsables pour ses livraisons sans pour autant impacter le coût du repas.

Claude-Sébastien Ledot a un passé de chef d'entreprise, dans le transport pour la presse, la pharmacie, l'industrie. Quand il découvre l'enseigne Class'Croute à Reims, c'est le déclic. En 2013, il ouvre sa franchise dans la zone commerciale de l'Escapade de l'agglomération troyenne puis un second en 2019. Mais, le modèle ne fonctionne pas. Il décide de passer en 100 % livraison, sans magasin. Aujourd'hui, les trois métiers se concentrent aux Écrevolles dans un même laboratoire. Les équipes tiennent compte des spécificités pour les commandes de traiteur événementiel, la livraison de plateaux repas ou repas à partager pour les entreprises commandés en ligne sur Class'Croute et les repas seniors livrés à domicile. Quelques tables peuvent tout de même accueillir les travailleurs de la zone d'activité.

## NOURRIR, MAIS PAS QUE...

Produits intégralement dans le laboratoire, les repas, sont livrés aux personnes âgées par ses équipes pour l'ag-

glomération et en partenariat avec La Poste pour la ruralité. « Nous livrons les personnes âgées trois fois par semaine en barquettes scellées et ils ont trois jours pour les consommer. Autant d'occasions qui permettent d'être lanceur d'alerte auprès des familles si nous constatons que la personne ne va pas bien. L'objectif est que les gens puissent vivre chez eux, on veille sur eux à chaque passage ». En amont, l'équipe de Claude-Sébastien Ledot aura rencontré les personnes et leurs aidants familiaux pour bien comprendre les besoins et les spécificités avec un repas complet à partir de 11,35 € TTC et un abattement fiscal sur la partie livraison. « Les familles disposent du portail famille pour récupérer les menus, les justificatifs. Nous flashons nos passages, elles savent donc à quelle heure le repas a été livré ». Le portage de repas aux seniors représente 30 % de l'activité, la partie Class'Croute 40 % et le reste du chiffre d'affaires est réalisé avec l'événementiel pour un CA de 750 000 euros en 2024. Avec une dizaine de salariés qui fonctionnent en trois équipes, Claude-Sébastien Ledot recrute encore et s'appuie aussi sur son expérience et ses 20 ans de CJD.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

## ABONNEZ-VOUS !

- ➔ 52 NUMÉROS DES PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
- + VERSION NUMÉRIQUE
- + HORS-SÉRIES



Je m'abonne pour 1 an au prix de 120 €

Règlement par chèque ou virement - Offre valable jusqu'au 31/12/2025

Vous pouvez avoir accès, gratuitement à notre journal sur Internet : <https://matot-braine.fr>.

Sur notre site, vous retrouverez toutes les informations économiques régionales de notre hebdomadaire enrichies de brèves, d'informations quotidiennes, et d'informations juridiques et fiscales et bien entendu de nos annonces légales qui couvrent désormais les départements de la Marne, de l'Aube, des Ardennes et de l'Aisne.

Cette version Internet est complétée par une newsletter quotidienne, à laquelle il vous sera juste demandé de vous abonner gratuitement, formellement pour respecter la réglementation sur la protection de la vie privée.

Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessus.



### BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :

Petites Affiches Matot Braine Service Abonnement  
46, Boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. 03 26 08 38 26 - Fax 03 26 91 18 12

abonnement.pamb@legalnet.org - [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

Société : \_\_\_\_\_

M.  Mme  Mlle

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal, Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

RCS : \_\_\_\_\_ Code APE : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Matot Braine PETITES AFFICHES

**Technologie.** Alain Goudey, directeur général adjoint au Numérique à NEOMA Business School, est intervenu à Charleville-Mézières lors d'une conférence organisée par Groupama Nord-Est et la CCI Marne Ardennes sur l'intelligence artificielle (IA) générative et ses impacts sur les entreprises.

# « L'intelligence artificielle, seule, ne suffit pas »

Devant un public composé de décideurs de la région, Alain Goudey, Docteur en Sciences de gestion, professeur associé de marketing à NEOMA Business School, conférencier, a rappelé que « les IA génératives, telles que ChatGPT, Mistral, ou Midjourney, transforment radicalement notre manière de créer du contenu, d'innover et de travailler ».

Ces outils dont la puissance ne cesse d'augmenter génèrent des textes, des images, du code informatique mais aussi de la voix, des musiques et des vidéos, à partir de simples requêtes en langage naturel.

## UNE APPROCHE PLURIELLE NÉCESSAIRE

Mais si le gain de temps et d'information est aujourd'hui devenu incontournable pour beaucoup, le spécialiste de l'innovation a néanmoins souligné les limites de cette technologie. « Nous observons encore de nombreux biais dans les modèles ou dans les usages des



Alain Goudey à gauche sur la photo.

modèles, des risques d'hallucinations – ces contenus inventés par les IA génératives qui semblent plausibles – ainsi que des enjeux cruciaux en matière de cybersé-

rité avec notamment les deep fakes et le risque de désinformation généralisée. »

Pour Alain Goudey, il est donc essentiel d'adopter ces outils avec

« discernement, conscience et vigilance. »

Citant les enquêtes les plus récentes, il explique que l'adoption réelle des IA génératives par les individus et les organisations est encore contrastée. « Beaucoup testent ces outils à un niveau individuel, sans toujours le dire à leurs managers, mais le vrai défi réside dans le passage à l'échelle dans l'entreprise et leur intégration durable au sein des organisations et des processus. Cela demande du temps et de la méthode », précise-t-il.

Pour réussir cette intégration, Alain Goudey insiste sur la nécessité d'une approche plurielle de l'intelligence : « L'intelligence artificielle seule ne suffit pas. Elle doit impérativement se combiner à l'intelligence humaine, mais aussi à l'intelligence collective, culturelle, contextuelle, critique et empathique. Ce cumul d'intelligences fera réellement la différence dans les entreprises de demain ! L'entreprise doit devenir apprenante pour s'adapter

à cette transformation profonde. »

## NEOMA A ANTICIPÉ CETTE RÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE

C'est d'ailleurs pour cette raison que NEOMA Business School a dès 2023 massivement formé aux usages des IA génératives : « À NEOMA, nous avons déjà formé plus de 7 800 étudiants, 90% des professeurs, 29% des équipes, mais aussi 400 professionnels à l'utilisation raisonnée et créatrice de l'IA, afin d'anticiper et accompagner les transformations que vivent aujourd'hui nos entreprises. C'est un enjeu de compétitivité de notre économie et nous tentons d'apporter notre pierre à l'édifice ! » a indiqué le conférencier.

En somme, Alain Goudey encourage les dirigeants à dépasser les effets de mode pour développer une stratégie réfléchie et consciente face à cette révolution technologique majeure.

PASCAL REMY

## Salon

### Le Sparkling Wine Forum les 23 et 24 avril au Village by CA à Bezannes



De nombreux experts internationaux viendront rythmer cette troisième édition comme lors de la première édition qui s'est déroulée à Reims.

Après une deuxième édition en Italie, la troisième édition du Sparkling Wine Forum aura lieu en Champagne les 23 et 24 avril au village by CA de Bezannes. Cette rencontre internationale rassemblera des chercheurs, professionnels et entreprises actives dans la filière effervescente à travers des conférences, des masterclass et des stands techniques. L'événement, véritable carrefour entre recherche, développement économique et innovation, continue de tracer la voie du partage des savoir-faire en unifiant les forces de différentes régions effervescentes en France et à l'étranger pour relever les défis de l'industrie. Sparkling Wine Forum est un symposium qui vise à connecter les domaines de la recherche, du développement économique et de l'innovation à tous les niveaux de la filière des vins effervescents. Il s'agit d'un événement professionnel dédié aux producteurs de vins effervescents, aux entreprises du secteur, aux œnologues, à la presse spécialisée, etc.

Grâce à des Masterclass, des conférences, des dégustations et du networking, l'objectif est de promouvoir les dernières innovations mondiales dans le segment des vins effervescents. Résolument international, Sparkling Wine Forum alterne chaque année entre la France et d'autres pays hôtes, grands producteurs de vins effervescents.

Sparkling Wine Forum est un événement né à l'initiative d'EFFEVENT, une société française basée à Reims qui organise également le salon VITeff et qui vise à positionner la Champagne comme un carrefour international d'innovation et d'expertise technique pour le secteur des vins effervescents. Le programme est disponible sur <https://www.sparkling-wine-forum.com/fr/sessions>

**En bref**

**UN ESPACE À SAISIR**  
Rejoignez le réseau des agences qui réussissent.

**VOTRE ANNONCE ICI,  
VOTRE SUCCÈS DEMAIN.**



Contactez **Christine SERAINE**

**03 26 08 38 30** ou **06 24 99 12 36**

[regiepublicitaire.pamb@legalnet.org](mailto:regiepublicitaire.pamb@legalnet.org)

**16 %**

En 2022, 4,6 millions de ménages, regroupant 10,5 millions de personnes, sont locataires du parc social, soit 16 % des ménages vivant dans un logement ordinaire en France. Cette part est nettement plus élevée dans certaines intercommunalités et peut parfois dépasser 40 %, notamment dans les Hauts-de-France et en Île-de-France.

34 % des ménages vivant dans le parc social sont pauvres en 2022, soit une augmentation de 5 points en six ans. Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, 54 % des logements sociaux sont occupés par des ménages appartenant aux 20 % les plus modestes. (INSEE)

**31 %**

Les locataires du parc social déménagent moins souvent que ceux du secteur libre. Ainsi, 31 % des ménages locataires du parc social vivent dans leur logement depuis plus de 10 ans, contre seulement 12 % dans le secteur libre. Ils sont également plus âgés : la moitié des ménages ont plus de 53 ans dans le parc social, contre 42 ans dans le secteur libre.

Les familles monoparentales y sont surreprésentées. 65 % des ménages du parc social perçoivent un revenu d'activité (contre 75 % des ménages locataires du secteur libre) et 71 % des prestations sociales (contre 52 %). (INSEE)

**+1,2 %**

En février 2025, la production rebondit dans la fabrication d'« autres produits industriels » (+1,2 % après -0,4 %) et plus fortement dans la fabrication de biens d'équipement (+3,1 % après -3,2 %). Elle accélère dans les matériels de transport (+3,2 % après +1,1 %) : elle rebondit dans les « autres matériels de transport » (+4,1 % après -2,4 %) et ralentit dans l'industrie automobile (+1,8 % après +7,2 %).

À l'opposé, elle baisse de nouveau dans les industries extractives, énergie, eau (-2,2 % après -0,1 %), la cokéfaction et le raffinage (-6,9 % après -2,1 %) et les industries agro-alimentaires (-0,2 % après -0,1 %). (INSEE)

## La Bourse

### E-FACTURATION

**ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,**  
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT\***



Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

\* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiée au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphais - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Cures 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop

### COTATIONS AU 10/04/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	6 863,02	- 14,54%
SBF 120	5 203,53	- 14,40%
Nikkei	31 714,03	- 16,60%
Dow Jones	40 608,45	- 4,65%
Eurostoxx 50	4 622,14	- 14,59%

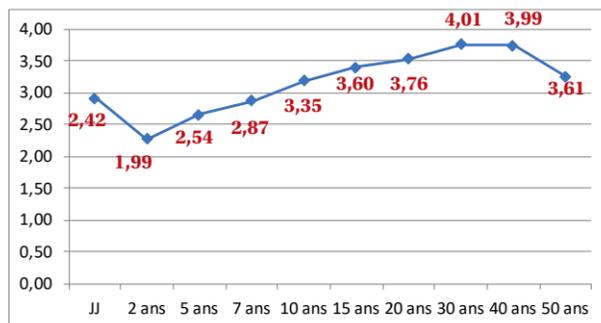
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1185	+ 3,89%
Livre Sterling	0,8627	+ 3,55%
Yen	161,53	- 0,54%
Dollar/Yen	144,40	- 4,27%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,257	- 0,177
Euribor 10 ans	2,525	- 0,166

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	2,415	- 0,002
Euribor 1 mois	2,351	- 0,007
Euribor 3 mois	2,265	- 0,104
Euribor 6 mois	2,190	- 0,185
Euribor 12 mois	2,099	- 0,247

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	1,990	- 0,204
BTAN 5 ans	2,543	- 0,173
OAT 7 ans (TEC 10)	2,874	- 0,152
OAT 10 ans	3,353	- 0,118
OAT 30 ans	4,005	- 0,109
OAT 50 ans	3,605	- 0,095

### COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)		
ARCELORMITTAL	21,90	- 0,02
BNP PARIBAS	63,78	+ 0,08
CARREFOUR	12,81	- 0,07
CRÉDIT AGRICOLE	14,98	+ 0,13
EXEL INDUSTRIES	37,80	- 0,12
L.V.M.H.	498,40	- 0,22
LAURENT-PERRIER	94,20	- 0,09
MICHELIN	28,66	- 0,10
NEXANS	80,15	- 0,23
KERING	156,92	- 0,34
HAULOTTE-GROUP	2,43	- 0,09
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	42,50	- 0,27
RENAULT	41,60	- 0,12
SAINT-GOBAIN	76,56	- 0,11
SANOFI-AVENTIS	86,76	- 0,07
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	34,36	+ 0,27
VALLOUREC	14,52	- 0,12
VEOLIA	28,31	+ 0,04
VINCI	107,80	+ 0,08
VRANKEN-POMMERY	11,70	- 0,11

EMPRUNTS D'ÉTAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,43	4,45	2,42
2 ans	0,67	3,80	1,82
5 ans	0,88	3,97	2,13
10 ans	1,33	4,34	2,59
30 ans	2,63	4,81	2,95

## De la tétanie à la mobilisation générale, comment agir face au basculement américain

Face à l'imprévisible, il y a néanmoins un repère sûr : la victoire quasi assurée contre l'inflation, revenue nettement en dessous de 2 % en France et proche de cet objectif en zone euro. Elle a déjà permis une diminution significative de nos taux d'intérêt. Elle soutient par ailleurs le pouvoir d'achat des salaires. Les menaces actuelles pèsent peu sur notre inflation, mais davantage à la baisse sur une croissance française déjà ralentie ; la projection centrale de la Banque de France reste cependant celle d'une sortie de l'inflation sans récession, puis d'une reprise progressive de l'activité.

Le nouveau protectionnisme américain affecte d'abord durement l'économie américaine, mais il touchera évidemment l'Europe. Au-delà d'une défense commerciale organisée, avec sans doute des réponses ciblées, il faut une stratégie positive : pour retrouver la maîtrise de notre destin économique, nous devons traduire en actes l'urgence de quatre mobilisations fortes.

Il s'agit d'abord d'ancrer notre souveraineté monétaire. L'Europe a heureusement construit l'atout qu'est l'euro, et donc l'autonomie de notre politique monétaire : celle-ci comporte encore une marge pragmatique de baisse des taux. Mais nous devons tout autant préparer notre souveraineté technologique avec les travaux sur l'euro numérique, et développer le rôle international de l'euro.

La deuxième mobilisation, c'est de reconquérir notre souveraineté budgétaire. Sur la hausse continue de la dette publique, notre maladie ancienne est aujourd'hui devenue critique : nos concitoyens s'en inquiètent, ce qui contribue à leur surépargne ; les marchés financiers nous font payer une prime de risque accrue, et nos charges d'intérêt absorbent une marge de manœuvre de plus en plus forte. La crédibilité suppose d'abord de respecter strictement cette année les engagements pris sur la tenue des dépenses, pour réduire le déficit à 5,4 % du PIB avec les prévisions économiques actuelles. Mais il faut au-delà une stratégie pluriannuelle : elle passe par la stabilisation globale de nos dépenses publiques en volume, c'est-à-dire après inflation. Cela seul permet de ramener le déficit vers 3 % en 2029, qui est le seuil pour commencer enfin à réduire le poids de notre dette.

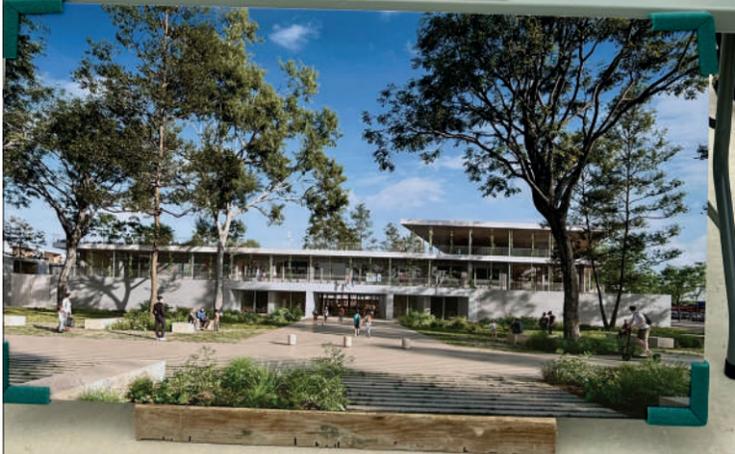
Nous ne pouvons pas à la fois avoir les dépenses les plus élevées du monde et les faire encore augmenter en termes réels. Arrêter cette dérive est possible, à une condition forte : que l'effort d'efficacité ne porte pas seulement sur l'État, qui ne représente que 36 % du total, mais aussi sur les dépenses sociales et locales, qui continuent aujourd'hui d'augmenter à plus de 2 % par an en volume.

La suite ici : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/>

BANQUE DE FRANCE

# 77,6 M€ pour servir le territoire de TCM et son économie

**Budget.** Troyes Champagne Métropole (TCM) vote un budget équilibré sur fonds d'amertume face au contexte national.



Le chantier ANRU de revitalisation d'un des quartiers les plus pauvres de France engagé à Troyes.

Le désendettement de TCM lui permet d'afficher un budget d'investissement de 77,6 millions d'euros en 2025, dont 11 millions d'euros de subventions pour les communes. Un budget équilibré, malgré la baisse de la dotation globale de fonctionnement qui ne compense pas les recettes liées à la suppression d'impôts décidée par l'État. Troyes Champagne Métropole (TCM) accuse une perte nette d'1,8 million d'euros

de recettes, soit près de 6 millions d'euros en cumul depuis 2017. Le rassemblement des 130 maires aubois, mobilisés contre le projet de loi de finance devant la mairie et la préfecture en novembre dernier, n'aura pas suffi à faire entendre leur mécontentement. « Le résultat n'est pas satisfaisant, c'est une forme de colère. Quand une collectivité locale dénonce l'État sur l'affaire des dotations, ce n'est pas parce qu'elle est incapable de faire des

économies en interne, ni d'avoir une bonne gestion de l'argent du contribuable. Nous essayons d'être exemplaires. La dotation n'est pas une subvention, mais un droit constitutionnel qui doit compenser à l'euro près la perte liée à l'impôt supprimé », insiste François Baroin, président de Troyes Champagne Métropole. Le bilan se révèle donc contradictoire avec une perte des recettes sur un territoire qui gagne de nouveaux habitants, construit et accueille de nouvelles entreprises, « ce devrait être le contraire », souligne Jacky Raguin, vice-président de Troyes Champagne Métropole chargé des Finances également indigné par cette situation.

## LANCEMENT DU CAMPUS DE LA BIOÉCONOMIE À SAINT-LYÉ

Parmi les bonnes nouvelles du budget 2025, TCM maintient son taux d'imposition sans augmentation sur son périmètre et vote une nouvelle baisse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Une baisse déjà amorcée en 2024, résultat d'un comportement citoyen des habitants sur la gestion des déchets et du tri sélectif. Une politique soutenue par la création d'une nouvelle déchetterie à Bouilly et la mise aux normes des existantes, soit un programme de 11,2 millions d'euros sur cinq ans.

Sur les 10 millions consacrés au développement économique, 6 millions d'euros vont à la création de zones d'activités, dont celle de Saint-Lyé qui accueillera le Pôle européen du chanvre et la construction du campus de la bioéconomie. Les 4 millions restants seront consacrés à l'acquisition de réserves foncières pour les projets à venir, à la seconde phase de capitalisation de la Société publique locale immobilier Sud Champagne qui doit créer de l'immobilier d'entreprise en ruralité et à l'entretien des zones existantes.

Concernant la gestion de l'eau, le budget réserve 10 millions d'euros à la modernisation des infrastructures, auxquels s'ajoutent 30 millions étalés sur six ans pour rénover les digues après réalisation d'une enquête publique. La poursuite de la rénovation urbaine du quartier Jules Guesde, les actions de sécurité avec la création de postes de gardes champêtres, la poursuite du plan santé avec notamment la contribution au financement de la salle hybride de l'hôpital de Troyes pour la gestion des urgences vitales (900 000 €), sont également programmées.

## LE VÉLO, LE BUS... ET LE TRAIN !

TCM poursuit son action en faveur des mobilités douces dont les travaux d'électrification de la ligne SNCF Paris Troyes pour un montant de 2,4 millions d'euros en 2025 et la création de pistes cyclables (1 million d'euros). Un concours de maîtrise d'œuvre sera par ailleurs lancé pour imaginer le futur dépôt des bus de la TCAT. Enfin, côté enseignement, TCM cible les étudiants en médecine à Troyes, avec l'objectif de les inciter à s'installer sur le ter-

ritoire. Enfin, sur les sujets d'agriculture et de développement durable, TCM prévoit l'aménagement d'un espace test agricole budgété à 700 000 €. La collectivité prévoit également le soutien du service public de rénovation de l'habitat et envisage de déployer des actions de mesure de la qualité de l'air.

Depuis sa création en 2017, Troyes Champagne Métropole rassemble 81 communes du département pour près de 180 000 habitants. Après une phase d'activation de l'identité de TCM et de compréhension de sa mission par tous, le président constate « une cohésion au sein du conseil et la confiance des communes ». Si une année a été perdue à cause du covid, elle a permis une prise de conscience de l'intérêt de TCM qui, pendant le confinement, distribuait les masques et mettait en place la vaccination. Une cohésion qui a permis d'acter le principe d'un plan local d'urbanisme intercommunal, et donc, un nouveau transfert de compétences des communes vers l'agglomération.

MARIE BÉATRICE PADIRAC



1 million d'euros pour la création de pistes cyclables sur le territoire de TCM.



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur  
**matot-braine.fr**

**Logement.** À plus de 53%, le parc de logements sociaux du Grand Est a aujourd'hui plus de 48 ans d'âge, c'est l'un des plus vieux avec une moyenne de 44 ans et l'un des plus énergivores avec 22% de l'ensemble classés dans la catégories des « passoires thermiques ».

# Le parc de logements sociaux dans le Grand Est, l'un des plus vieux et donc des plus énergivores



Le parc de logements sociaux a un âge moyen de 44 ans, entre 40 ans pour l'Aube et 47 ans pour la Haute-Marne, en passant par les 42 ans pour les Ardennes et le 41 ans pour la Marne.

zones tendues, ce plancher à 25%. L'une des conséquences de cette loi concerne l'activité des promoteurs immobiliers au service du logement social, activité qui est passée de 1% en 2007 à 40% de la production de logements privés en 2016.

En 2022, 39% des communes concernées respectent la loi. L'une des sanctions à cette absence de conformité se traduit par un prélèvement annuel sur les ressources fiscales des communes ne respectant pas ces quotas, proportionnellement au nombre de logements manquants. Des exemptions existent. En 2022, elles concernaient 232 communes françaises, dont 10 dans le Grand Est.

## 44 ANS L'ÂGE MOYEN DU PARC DE LOGEMENTS SOCIAUX

Le Grand Est compte aujourd'hui environ 434 000 logements sociaux, dont 405 000 occupés, soit un taux de vacance, pour diverses raisons, de 9,3%. Ce parc a un âge moyen de 44

ans, entre 40 ans pour l'Aube et 47 ans pour la Haute-Marne, en passant par les 42 ans pour les Ardennes et le 41 ans pour la Marne. Le Parc du Grand Est s'avère être l'un des plus vieux de la France métropolitaine, disposant elle d'une moyenne de 40 ans, derrière l'Île-de-France et les Hauts-de-France. Ces trois régions concentrent 50% du parc hexagonal de logements sociaux. 53,5% des logements sociaux régionaux datent d'avant 1976 et 21,2% d'après 2000.

Etant un des plus vieux, le parc régional de logements sociaux est aussi l'un des plus énergivores, c'est-à-dire celui qui comptabilise les indices de DPE, Diagnostic de Performance Énergétique, les plus faibles, soit E,F et G. On parle dans ce cas de passoires thermiques. Le Grand Est cumule 22% de logements sociaux énergivores contre 17% en moyenne métropolitaine. Il occupe le 2° rang national, derrière les Hauts-de-France (24%) et devant la Bourgogne-Franche-Comté (21%).

Parmi les départements de la région, le podium énergivore est occupé par la Marne (28% de son parc social), le Haut-Rhin (26%) et l'Aube (25%).

## 4<sup>E</sup> RÉGION MÉTROPOLITAINE ET DANS LA MOYENNE NATIONALE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, le Grand Est, avec 779 logements sociaux pour 10 000 habitants, figure au 4<sup>e</sup> rang des régions métropolitaines, derrière l'Île-de-France (1 122), les Hauts-de-France (996), et la Normandie (934). La moyenne métropolitaine étant de 784 logements sociaux. Dans le Grand Est, les quatre départements champardennais dominent ce palmarès du nombre de logements sociaux pour 10 000 habitants : la Marne (1 289), l'Aube (1 031), la Haute-Marne (916) et les Ardennes (909).

GÉRARD DELENCLOS

Sources : Insee, Banque des Territoires

La loi SRU, Solidarité et Renouvellement Urbain, impose depuis l'année 2000 aux communes de plus de 3 500 habitants

un quota de 20% de leur parc habitat réservé aux logements sociaux. Un amendement de 2014 fixe, dans certains cas et notamment dans les

**Budget.** La communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère est contrainte de réduire ses dépenses, comme la plupart des collectivités territoriales, confrontées aux difficultés budgétaires du pays.

# Chauny-Tergnier-La Fère privilégie son développement économique malgré la réduction des aides

Les élus ont décidé de ne pas sacrifier le développement économique de l'agglomération, gage d'avenir. Pour preuve, l'installation toute récente de l'entreprise LPAC.

Créée par Lucas Plé l'an dernier, elle est spécialisée dans la fabrication de cuves à hydrocarbure utilisées pour le nettoyage et la dépollution des parkings, stations de lavage et autres. Elle a étendu sa production à des décanteurs de farine et séparateurs de graisse. Elle s'est très vite trouvée confrontée au manque d'espace pour développer son activité qui demande de la place pour la confection de ces gros contenants.

À ce moment-là, s'est mis en branle un dispositif qui permet à la communauté d'Agglo de repérer et de répondre aux entreprises en

quête d'un nouvel établissement. Dans ce but, elle a conclu un partenariat avec l'agence Ancoris, spécialisée dans l'assistance aux collectivités territoriales. Un fois identifiée, la demande de l'entreprise a été traitée par le Pôle Implantation Entreprises, en liaison avec le service Développement économique de l'Agglo. Ensuite, tout est allé très vite.

Celui-ci a trouvé comme solution, compte tenu de la jeunesse de l'entreprise et de son potentiel de développement, une « cellule industrielle » de 200 m<sup>2</sup> au sein de la pépinière d'entreprises Innovallis. Placée dans un environnement porteur, prête à recevoir cette nouvelle activité et proposée à un loyer attractif, elle a tout de suite convenu au fondateur de LPAC.

Une seule visite a suffi à le décider. L'installation de son entreprise dans l'enceinte d'Innovallis, rue Georges Pompidou, s'est effectuée le mois dernier et devrait se solder par la création de plusieurs emplois.

## L'AGGLO SOIGNE L'ACCUEIL

La communauté d'agglomération peut se montrer réactive parce qu'elle soigne son offre de locaux à travers ses hôtels, village et pépinières d'entreprises, ainsi que ses zones d'activités commerciale ou industrielle. Si son nouvel établissement s'avérait, ce qu'on lui souhaite, trop limité au regard de son expansion, le patron de LPAC pourrait aisément trouver plus grand dans l'un ou l'autre des 4 « hôtels d'entreprises » bichonnés par l'Agglo, notamment ceux de

L'univers et des Linières à Chauny, qui offrent aussi des « cellules » nettement plus grandes.

L'Agglo Chauny-Tergnier-La Fère a également mis en place une politique d'aide aux entreprises pour les travaux d'installation ou les achats de matériel, à hauteur de 10% des investissements éligibles et un montant de subvention compris entre 1 000 et 3 000 €, les seconds pouvant être doublés s'il s'agit d'une création ou d'une reprise. Des subventions plus abondantes, jusqu'à 100 000 €, sont prévues pour les entreprises qui acquièrent, agrandissent ou construisent un bâtiment. L'Agglo soigne aussi leur environnement. Par exemple, les trajets et les horaires des lignes de bus Lyneo sont définis pour bien desservir les zones d'emploi aux

moments importants de la journée et de la semaine, en particulier grâce au service à la demande Acti'neo.

## DES ÉCONOMIES BIEN CIBLÉES

Comme ses semblables, la communauté d'agglomération subit le coup de frein imposé à tous les financements publics. Elle doit, reconnaît son président, Dominique Ignaszak, faire face à la fois à la réduction des dotations de l'Etat et à celle des aides du département. Les élus ont choisi de préserver autant que possible les investissements et de faire porter les économies davantage sur les dépenses de fonctionnement.

FLORENT LECLERCO

# Opinions

COMMUNIQUÉ DU DÉPARTEMENT DE LA MARNE

## Mobilisation des neuf départements du Grand Est

**L**es 9 présidents des départements du Grand Est unis pour défendre la solidarité territoriale et alerter sur la situation financière de leurs collectivités.

touche directement les citoyens, met en péril la capacité des départements à poursuivre leurs missions essentielles, malgré leur engagement sans faille envers leurs populations.

Solidaires, les 9 départements du Grand Est veulent agir ensemble pour défendre la mise en oeuvre de leurs politiques publiques.

Les 9 présidents des départements du Grand Est se sont réunis à l'Hôtel du Département de Metz, à l'invitation du Président du Département de la Moselle, Patrick Weiten, afin de faire un constat commun sur la situation financière difficile qu'ils traversent. Face à des enjeux de plus en plus pressants, nos départements partagent les mêmes préoccupations concernant la vulnérabilité financière de nos collectivités, exacerbée par le manque de soutien de l'État central.

À l'unanimité, les départements ont choisi de bloquer tout financement décidé par l'État, sans concertation préalable et

Malgré le manque permanent de dialogue avec l'État central, les départements du Grand Est demeurent pleinement engagés pour répondre aux besoins de leurs citoyens. Ils réaffirment leur volonté de continuer à agir au plus près des préoccupations locales, avec un engagement fort et déterminé pour le bien-être de leur population.

**« Tous les départements font face à l'augmentation constante des dépenses sociales, notamment en matière de protection de l'enfance, d'autonomie, de handicap et de RSA. Cette situation, qui touche directement les citoyens, met en péril la capacité des départements à poursuivre leurs missions essentielles, malgré leur engagement sans faille envers leurs populations. »**

Tous les départements font face à l'augmentation constante des dépenses sociales, notamment en matière de protection de l'enfance, d'autonomie, de handicap et de RSA. Cette situation, qui

sans aucune compensation pour les collectivités. Ce message envoyé au Gouvernement affirme notre volonté de préserver nos capacités d'actions et le maintien du niveau de service attendu par nos populations.

retour à une autonomie fiscale, d'un soutien concret et d'un véritable dialogue avec l'État pour garantir l'avenir des services publics de proximité et la solidarité territoriale.

Nos 9 départements rappellent unanimement la nécessité d'un

retour à une autonomie fiscale, d'un soutien concret et d'un véritable dialogue avec l'État pour garantir l'avenir des services publics de proximité et la solidarité territoriale.

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs.

Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou [redaction.pamb@legalnet.org](mailto:redaction.pamb@legalnet.org)



### Répit

Alors que les bourses mondiales ont dévié la semaine dernière après les annonces de Donald Trump de taxer à outrance les produits industriels - acier et aluminium - à 25%, dans l'objectif de protéger l'industrie sidérurgique de son pays (qui voit sa production nationale baisser devant la forte concurrence asiatique notamment), le locataire de la Maison Blanche a surpris en revenant sur ses déclarations initiales. En décrétant une pause de 90 jours pendant lesquels les importations du monde entier - hors Chine - seraient taxées à 10 %, il a redonné des ailes à Wall Street dont les cours se sont envolés dans la foulée. L'Europe, qui avait elle-même répliqué dans cette guerre financière et morale, avec une taxation des produits américains à 25%, a de son côté également annoncé une pause, par la voix de la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen. « Nous souhaitons donner une chance aux négociations », a assuré la cheffe de l'exécutif européen. Un répit bienvenu tant les responsables économiques et financiers retiennent leur souffle. Le business man redoutable qu'est Donald Trump ne peut ignorer l'impact de ses déclarations incendiaires sur la place mondiale. Habitué aux négociations sans pitié, il n'oublie pas qu'en face de lui aussi, d'autres pays et décideurs financiers de poids, jouent leur survie économique. Si Ursula von der Leyen assure garder « toutes les options sur la table », les marchés retiennent leur souffle. Quant à la Chine, ses produits sont désormais soumis à un taux prohibitif de 145 % entraînant une riposte de Pékin, qui a appliqué à son tour des droits de douane de 125 % sur toutes les importations américaines. Aujourd'hui, seules face à face dans ce bras de fer, les deux plus grandes économies mondiales promettent de « se battre jusqu'au bout ». L'occasion pour l'Europe de se frayer un chemin ?

NASTASIA DESANTI

### le regard de Faro.

**LES AVOCATS DE MBAPPÉ FONT SAISIR 55 MILLIONS SUR LES COMPTES DU PSG**



**EMPLACEMENT  
DISPONIBLE**

Contactez

**Christine SERAINE**

**03 26 08 38 30**

OU

**06 24 99 12 36**

[regiepublicitaire.pamb@legalnet.org](mailto:regiepublicitaire.pamb@legalnet.org)



# L'agenda juridique et fiscal

**Avril.** Les dates essentielles de l'agenda fiscal et social.  
Avec l'aimable autorisation des Éditions Francis Lefebvre.

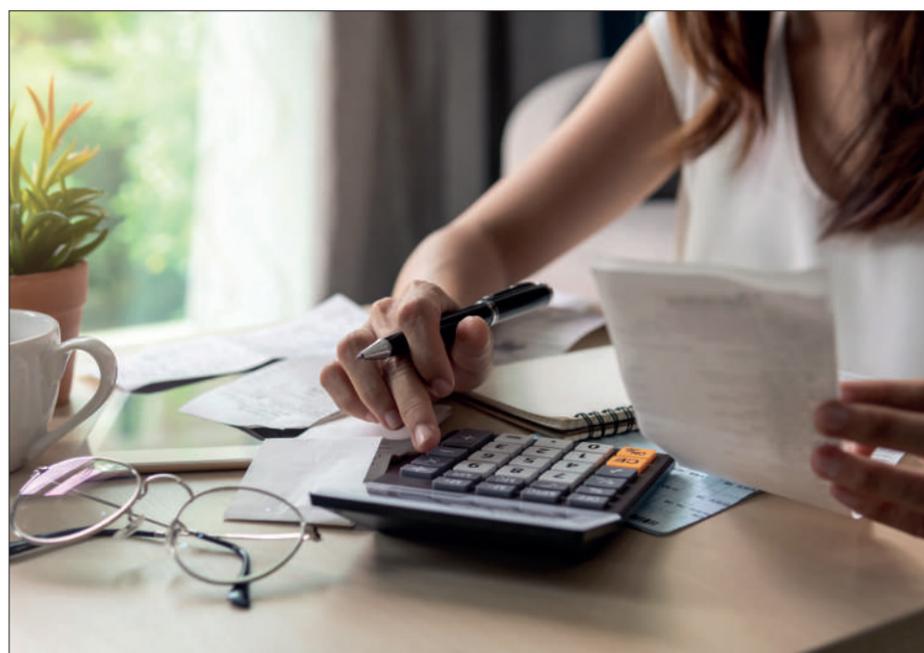
## 15 avril

### DIVERS

- Personnes ayant versé au cours du premier trimestre à des bénéficiaires domiciliés ou établis hors de France soit certains revenus non salariaux (honoraires, redevances diverses, etc.), soit des salaires, pensions ou rentes viagères : déclaration n° 2494 et versement au service des impôts de la retenue à la source applicable le cas échéant (sous réserve des conventions internationales) (MF n° 4580, 4625 et 4640).

Remarque :

L'administration autorise les exploitants agricoles employant des travailleurs saisonniers domiciliés hors de France à verser au plus tard le 10 mai la retenue à la source afférente aux salaires versés à ces travailleurs au cours du premier trimestre.



### EMPLOYEURS ASSUJETTIS À LA TAXE SUR LES SALAIRES

- Téléversement de la taxe afférente aux salaires payés en mars ou au cours du premier trimestre, à l'aide du relevé n° 2501-SD, lorsque l'employeur relève du paiement mensuel ou trimestriel (MF n° 73540).

### EMPLOYEURS OCCUPANT AU MOINS 50 SALARIÉS

- DSN : souscription par les employeurs d'au moins 50 salariés réglant les salaires de mars en avril (MS n° 24015 et MF n° 22200).

Versement à la CNBF des cotisations de retraite dues pour les avocats salariés au titre des salaires de mars payés en avril (MS n° 81870).

Versement à la caisse de mutualité sociale agricole des cotisations et contributions sociales dues au titre des salaires de mars payés en avril (G-II-3650 s.).

Versement à l'Urssaf des cotisations et contributions sociales dues au titre des salaires de mars payés en avril (MS n° 23880 s.) et, pour les employeurs d'au moins 250 salariés, de la CSA (contribution supplémentaire à l'apprentissage) due au titre de 2024 (MS n° 39015 s.).

Sur la DSN souscrite en avril, il convient, en cas de modification en défaveur du salarié, de rectifier la déclaration des expositions aux facteurs de risques professionnels pour l'année 2024 (MS n° 71350).

### EMPLOYEURS OCCUPANT MOINS DE 50 SALARIÉS

- DSN : souscription par tous les employeurs de moins de 50 salariés (MS n° 24015 et MF n° 22200).

Téléversement à la DGFIP de l'impôt sur le revenu prélevé sur les salaires de mars (cas général) ou sur les salaires de janvier, février et mars (employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le versement trimestriel) (MF n° 3845).

Versement à la CNBF des cotisations de retraite dues pour les avocats salariés au titre des salaires de mars payés en mars ou avril (cas général) ou au titre des salaires de janvier, février et mars (employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le paiement trimestriel) (MS n° 81870).

Versement à la caisse de mutualité sociale agricole des cotisations et contributions sociales dues au titre des salaires de mars payés en mars ou avril (cas général) ou au titre des salaires de janvier, février et mars (employeurs de moins de 11 salariés ayant opté pour le paiement trimestriel) (G-II-3650 s.).

Sur la DSN souscrite en avril, il convient, en cas de modification en défaveur du salarié, de rectifier la déclaration des expositions aux facteurs de risques professionnels pour l'année 2024 (MS n° 71350).

Versement à l'Urssaf des cotisations et contributions sociales dues au titre des salaires de mars payés en mars ou avril (cas général) ou au titre des salaires de janvier, février et mars (employeurs de moins

de 11 salariés ayant opté pour le paiement trimestriel) (MS n° 23880 s.).

### ÉTABLISSEMENTS PAYEURS DE REVENUS MOBILIERS ET INTERMÉDIAIRES FINANCIERS

- Personnes ou établissements établis en France ayant payé en mars des produits de placements à revenu fixe (revenus d'obligations, intérêts de créances, dépôts, cautionnements, bons de caisse, etc.) ou des dividendes et revenus assimilés soumis à prélèvement forfaitaire ou des revenus de capitaux mobiliers donnant lieu à retenue à la source (produits d'actions ou parts sociales distribués à des non-résidents) ou encore ayant procédé, en mars, à des paiements ou à des inscriptions en compte soumis aux prélèvements sociaux : souscription par voie électronique d'une déclaration n° 2777 et versement des prélèvements correspondants par téléversement (MF n° 24590, 24865 et 25385).

Établissements établis hors de France dans un pays de l'Espace économique européen ayant payé ou inscrit en compte en mars des produits de placements à revenu fixe (ou des produits de contrats de capitalisation et d'assurance-vie de source européenne) soumis à prélèvement forfaitaire et sociétés françaises ayant distribué à des non-résidents des revenus soumis à retenue à la source : sous réserve qu'ils aient été mandatés par leur client ou l'établissement payeur français, souscription d'une déclaration n° 2778 (prélèvements sur produits de placements à revenu fixe et sur produits de contrats de capitalisation et d'assurance-vie de source européenne), n° 2778-DIV (prélèvements sur dividendes) ou n° 2779 (retenue

à la source) et paiement des prélèvements ou retenues correspondants à la recette des non-résidents (10, rue du Centre - TSA 50014 - 93465 Noisy-le-Grand Cedex) ; à défaut de mandat, la déclaration et le paiement sont effectués par le contribuable lui-même auprès du service des impôts de son domicile (MF n° 24595, 24865 et 25390).

Lorsque l'établissement payeur est établi hors de l'Espace économique européen, les déclarations n° 2778 et 2778-DIV sont à souscrire et le prélèvement à acquitter par le contribuable lui-même auprès du service des impôts des entreprises (SIE) de son domicile.

Personnes ou établissements ayant payé en mars, à des personnes morales ou des non-résidents, des produits d'obligations et autres titres d'emprunts négociables émis avant le 1-1-1987 : souscription d'une déclaration n° 2753 et versement de la retenue à la source correspondante (MF n° 25610).

### ORGANISMES D'ASSURANCES

- Téléversement de la taxe sur les conventions d'assurances et taxes additionnelles dues au titre des primes émises ou des sommes échues en mars ainsi que du prélèvement sur les capitaux décès versés aux bénéficiaires en mars et souscription par voie électronique de la déclaration n° 2787 (MF n° 76000 et 68236, précision g).

### SOCIÉTÉS ET AUTRES PERSONNES MORALES (OBLIGATIONS PARTICULIÈRES)

- Personnes morales relevant du régime des sociétés de personnes clôturant leur exercice le 30 avril 2025 : versement au comptable chargé du recouvrement, au vu du formulaire n° 2581, de l'acompte sur la contribution sur les revenus locatifs afférente audit exercice, si au moins un de leurs associés est soumis à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun (MF n° 74870).

## 19 avril

### REDEVABLES DE LA TVA

- Entreprises étrangères établies dans l'Union européenne ou dans un État tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France souscrivant leurs déclarations de TVA auprès du service des impôts des entreprises étrangères : déclaration CA 3 et paiement des taxes afférentes aux opérations de mars (MF n° 50 640, c).

**Juridique.** Une nouvelle procédure de saisie des rémunérations sera mise en place à partir de juillet 2025.

# Nouvelle procédure de saisie sur salaires

La saisie des rémunérations suit une nouvelle procédure à compter de juillet 2025.

La procédure est confiée aux commissaires de justice (ex-huissiers de justice), sans intervention du juge. Le salarié peut cependant, à tout moment de la procédure, contester la saisie devant le juge de l'exécution.

La procédure s'effectue par voie électronique, le salarié ou l'employeur devant expressément y consentir.

Un commandement à payer est signifié au salarié. Il mentionne le décompte des sommes réclamées et précise que le salarié dispose d'un délai d'un mois pour payer ou s'accorder avec le créancier, faute de quoi il pourra y être contraint par la saisie de ses rémunérations.

Un procès-verbal de saisie est notifié à l'employeur dans les trois mois du commandement de payer au salarié. Il enjoint l'employeur de verser tous les mois une somme égale à la fraction saisissable du salaire.

Les sommes doivent être versées au commissaire de justice répartiteur,



chargé de les reverser au créancier et de les répartir en cas de pluralité de créanciers.

L'employeur dispose de 15 jours pour déclarer au commissaire de justice des renseignements sur la nature du contrat de travail (CDD, CDI...) et le montant de la rémunération du salarié.

Le cas échéant, il doit indiquer les saisies, saisies administratives à tiers détenteur, cessions volontaires de rémunérations à un tiers ou paiements directs de créances d'aliments.

Code des procédures civiles d'exécution, articles L 212-1 nouveaux et suivants.

**Juridique.** La saisie sur rémunération permet à un créancier de demander directement à l'employeur de prélever une part du salaire du débiteur afin de lui verser chaque mois.

## Barème des saisies des rémunérations 2025

Une fraction de la rémunération est absolument insaisissable. Elle est égale au revenu dont disposerait le salarié s'il ne percevait que le revenu de solidarité active (RSA), soit 646,52 euros pour une personne seule depuis le 1er avril 2025. Le solde bancaire insaisissable (SBI) est du même montant, quelle que soit la situation familiale.

La fraction saisissable au profit de tout créancier se calcule selon un barème appliqué à chaque tranche de rémunération nette (déduction faite des cotisations sociales et du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu).

Barème des saisies 2025 (en euros)				
Tranche de rémunération nette mensuelle	Fraction saisissable	Maximum saisissable		
		Par tranche	Cumul par mois	Cumul par an
Jusqu'à 370	1/20	18,50	18,50	222,00
Au-delà de 370 et jusqu'à 721,67	1/10	35,17	53,67	644,04
Au-delà de 721,67 et jusqu'à 1 074,17	1/5	70,50	124,17	1 490,04
Au-delà de 1 074,17 et jusqu'à 1 424,17	1/4	87,50	211,67	2 540,04
Au-delà de 1 424,17 et jusqu'à 1 775	1/3	116,94	328,61	3 943,32
Au-delà de 1 775 et jusqu'à 2 133,33	2/3	238,89	567,50	6 810,00
Au-delà de 2 133,33	Totalité	Totalité	567,50 + fraction > 2 133,33	6 810,00 + fraction > 25 599,96

Le barème des saisies applicable aux rémunérations de 2025 est le suivant. Chaque tranche est majorée

de 143,33 euros par personne à charge.

La saisie peut aussi concerner les pensions de

retraite, les allocations de chômage ou les indemnités journalières de maladie et de maternité.

## Fiscal

### Taux d'intérêt au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 : 4,92 %



Le taux maximum de rémunération des comptes courants d'associés s'établit à 4,92 % au 1<sup>er</sup> trimestre 2025 (contre 5,37 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2024 et 5,75 % pour l'ensemble de l'année 2024).

Pour les sociétés arrêtant un exercice de douze mois au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2025, le taux annuel peut déjà être fixé :

Clôture de l'exercice	Taux
Du 31 mars au 29 avril	5,49 %
Du 30 avril au 30 mai	5,41 %
Du 31 mai au 29 juin	5,32 %

Tant qu'ils n'excèdent pas le taux maximum, les intérêts des comptes courants sont déductibles du résultat fiscal de la société.

Dans les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, les intérêts versés aux associés ou actionnaires constituent des revenus de capitaux mobiliers, qu'ils soient ou non déductibles.

Si la société versante relève de l'impôt sur le revenu, les intérêts déductibles constituent des revenus mobiliers mais les intérêts non déductibles, réintégrés dans le bénéfice, sont imposés comme des revenus professionnels.

Pour les associés, les revenus de capitaux mobiliers sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 30 % (12,80 % + 17,20 % de prélèvements sociaux).

Les contribuables peuvent cependant opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu (option valable pour l'ensemble de leurs revenus soumis au PFU). Ils bénéficient alors de la déduction de 6,8 points de CSG. Si la société est soumise à l'impôt sur les sociétés, les intérêts non déductibles sont traités comme des dividendes et bénéficient de l'abattement de 40 %.

**En bref**



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

**matot-braine.fr**



## INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur [actulegales.fr](http://actulegales.fr)

### Offres de reprise



**SELARL V&V**  
Maître Stéphane VERMUE  
Administrateur Judiciaire Associé

#### RECHERCHE PARTENAIRES / REPRENEURS

##### LES TRANSPORTS DE PERSONNES JACQUESON AUTOCARS

Implantation : Ardennes (08) et REIMS (51)  
Chiffre d'affaires HT au 30 juin 2024 (12 mois) : 3 630 K€  
Effectif : 37 personnes

##### COMMENTAIRES :

- Cette société assure, depuis plus de 70 ans, les transports routiers réguliers de voyageurs, à savoir :
- les transports scolaires et périscolaires sur le département des Ardennes,
  - les transports occasionnels au départ de la Marne et des Ardennes,
  - les transports touristiques avec prestations haut de gamme. La flotte automobile est composée de 22 véhicules.

Date du redressement judiciaire : 11 janvier 2024  
La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au : **Lundi 12 mai 2025 à 16 heures**

CONTACT : Maître Stéphane VERMUE,  
1 Rue de Lorraine 08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél : 03.23.05.64.44 - e-mail : [ardennes@reajir.fr](mailto:ardennes@reajir.fr)

M2504044



**SELARL V&V**  
Maître Stéphane VERMUE  
Administrateur Judiciaire Associé

#### RECHERCHE PARTENAIRES / REPRENEURS

##### LES TRANSPORTS DE PERSONNES CARS MEUNIER

Implantation : Ardennes (08)  
Chiffre d'affaires HT au 30 juin 2024 (12 mois) : 3 852 K€  
Effectif : 46 personnes

##### COMMENTAIRES :

- Cette société assure, depuis plus de 70 ans, les transports routiers réguliers de voyageurs, à savoir :
- Les transports scolaires sur le département des Ardennes,
  - Les transports réguliers de voyageurs (lignes TER, voyages périscolaires, excursions...),
  - Les transports touristiques et occasionnels sur la France et l'Europe. La flotte automobile est composée de 37 véhicules.

Date du redressement judiciaire : 11 janvier 2024  
La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au : **Lundi 12 mai 2025 à 16 heures**

CONTACT : Maître Stéphane VERMUE, 1 Rue de Lorraine 08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél : 03.23.05.64.44 - e-mail : [ardennes@reajir.fr](mailto:ardennes@reajir.fr)

M2504045

### Adjudication

**SCP SOLVEL - BARRUÉ**  
Avocat

33 boulevard du Préfet Frain à CHARLEVILLE MEZIERES 08000

#### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé à la mise en vente aux enchères publiques de l'immeuble suivant :

##### COMMUNE DE NOUZONVILLE (ARDENNES)

- Une maison à usage d'habitation sise à NOUZONVILLE (ARDENNES), 47 rue d'Alsace, comprenant :
- au rez de chaussée : une pièce ;
  - au premier étage : trois pièces ;
  - grenier, cave.
- L'ensemble cadastré section AL N° 147 pour une contenance de 72 centiares.

#### SUR LA MISE A PRIX DE 30.000 EUROS (TRENTE MILLE EUROS)

Le jeudi 22 mai 2025 à 10h30  
au Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (08000)  
site Sévigné, 12 rue Madame de Sévigné

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau des Ardennes, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de la vente a été déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, le 28 juin 2022 ou tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet de l'Avocat poursuivant la vente.

Les visites auront lieu par le ministère de la SELARL DAUTREMAY Commissaire de Justice à RETHEL (Tél. : 03.24.38.41.35).

Pour tous renseignements, s'adresser à :

- LA SCP SOLVEL BARRUÉ, Avocat sus nommé. Tél. : 03.24.57.35.07 ;
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, Site Sévigné, 12 rue madame de Sévigné - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. 03.24.56.34.13.

M2503604

Signé : Emmanuelle SOLVEL.

# Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE  
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777  
Société du groupe ForumEco  
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS  
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99  
Site internet : [www.matot-braine.fr](http://www.matot-braine.fr)

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres  
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Annances légales

## Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

## Procédures adaptées

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS

## Avis d'appel public à la concurrence

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS (entité adjudicatrice) Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE. Représentée par : Cyril LAURENT.

MODE DE PASSATION : Marché de maîtrise d'oeuvre passé selon la procédure adaptée, conformément à l'article R.2121-1, 1° du code de la commande publique.

OBJET DE LA CONSULTATION : Maîtrise d'oeuvre pour le renouvellement de canalisations d'eau potable.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉ : Voir les documents de la consultation

UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITÉ : Euros.

LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://www.xmarches.fr>

MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.xmarches.fr>

Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE.

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : Le vendredi 2 mai 2025 à 12h00.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours.

JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

CRITÈRES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : Se reporter au règlement de la consultation.

MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, financement sur le budget propre de la collectivité.

Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

PROCÉDURES DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX. E-mail : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél : 03.26.66.86.87 Fax : 03.26.21.01.87

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX. E-mail : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél : 03.26.66.86.87 Fax : 03.26.21.01.87

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS Promenade de l'Aube 51260 ANGLURE. Tél : 03.26.42.75.18 - [karsenty.r@ccssom.fr](mailto:karsenty.r@ccssom.fr)

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Lundi 7 avril 2025.

M2504170

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE SEZANNE-SUD OUEST MARNAIS

## Avis d'appel public à la concurrence

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS (entité adjudicatrice), Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE. Représentée par : Cyril LAURENT.

MODE DE PASSATION : Marché de maîtrise d'oeuvre passé selon la procédure adaptée, conformément à l'article R.2121-1, 1° du code de la commande publique.

OBJET DE LA CONSULTATION : Mise en place d'un traitement des nitrates au captage de Villiers-aux-Corneilles.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉ : Voir les documents de la consultation.

UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITÉ : Euros.

LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER :

Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://www.xmarches.fr>.

MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES :

La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.xmarches.fr>.

Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE.

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : Le vendredi 23 mai 2025 à 17h00.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours.

JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

CRITÈRES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : Se reporter au règlement de la consultation.

MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :

Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, financement sur le budget propre de la collectivité.

Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

PROCÉDURES DE RECOURS :

- Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex. E-mail : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél : 03.26.66.86.87. Fax : 03.26.21.01.87.

- Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex. E-mail : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél : 03.26.66.86.87. Fax : 03.26.21.01.87.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE. Tél : 03.26.42.75.18. [karsenty.r@ccssom.fr](mailto:karsenty.r@ccssom.fr).

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Lundi 7 avril 2025.

M2504173

## Commune de Poliset

## Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITÉ LANCANT LA CONSULTATION : Commune de Poliset Mairie 10110 POLISOT.

OBJET DE LA CONSULTATION : Maîtrise d'oeuvre pour la restauration de l'église Saint Denis

Les variantes ne sont pas exigées.

MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION : Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur le profil d'acheteur <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence MO2025.

L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le lundi 19 mai 2025 à 10h00.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le vendredi 4 avril 2025.

M2504165

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS

## Avis d'appel public à la concurrence

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITÉ PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS (entité adjudicatrice), Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE, représentée par : Cyril LAURENT.

MODE DE PASSATION : Marché de maîtrise d'oeuvre passé selon la procédure adaptée, conformément à l'article R.2121-1, 1° du Code de la commande publique.

OBJET DE LA CONSULTATION : Travaux de voirie et de VRD à SARON SUR AUBE et BROYES.

Lot 1 : Rues Lévêque et Sarondet à SARON SUR AUBE.

Lot 2 : Rue du Val Dieu à BROYES.

L'avis implique la passation d'un marché public.

Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉ : Voir les documents de la consultation.

UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITÉ : Euros.

LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://www.xmarches.fr>

MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.xmarches.fr>

Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE.

DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : Le mardi 6 mai 2025 à 12h00.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 180 jours.

JUSTIFICATIFS ET PIÈCES À FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

CRITÈRES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : Se reporter au règlement de la consultation.

MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, financement sur le budget propre de la collectivité.

Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

PROCÉDURES DE RECOURS :

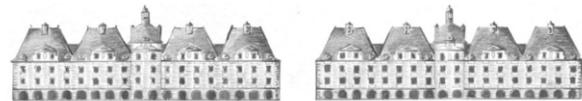
- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - E-mail : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.

- Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - E-mail : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr) - Tél : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE - Tél : 03.26.42.75.18 - [karsenty.r@ccssom.fr](mailto:karsenty.r@ccssom.fr)

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Mardi 8 avril 2025.

M2504242

Vente aux enchères  
judiciaires mobilières

## MARTIAL BOURNIER

Commissaire de Justice

(Ancien Commissaire-Priseur Judiciaire)

ARDENNES ENCHERES

(Société de vente volontaire de meubles aux enchères publiques - N° d'agrément 2002-205)

Tél : 03.24.57.42.66 - Fax : 03.24.36.97.45

E-mail : [contact@ardennes-encheres.fr](mailto:contact@ardennes-encheres.fr)

SAMEDI 12 AVRIL A 13H30

SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE, SAISIE, TUTELLE ET  
SUCCESSION  
VENTE AUX ENCHERES A L'HOTEL DES VENTES DE  
BAZEILLES

4B rue des Pommerues (Zone Industrielle Ste UNILIN)

MATERIEL CENTRE SOCIAL : Mobilier de bureau, configurations informatiques de marque ACER, HP, DELL, imprimante 3D, casque de réalité virtuelle, presse à transfert PROMATTEX, modules WESCO, arcades de jeux vidéo «ARCADE», jeux de société pour enfants, réfrigérateur VALBERG, fours VALBERG, petits électroménagers,...

MATERIEL DE RESTAURATION ET DE BOULANGERIE : Mobilier de restauration, plonges, chocolatière CASSELIN, armoire à boisson, gaufrier ROYAL CATERING, distributeurs doubles BARTSCHER, tour réfrigéré, échelles de boulanger, batteur VMI, pétrin MIXER, four PAVALLER, four TIMLETI, tables inox, lami noir, chambres de pousse, diviseuse, façonneuse GECOMA, repose pâton GECOMA,...

(x1) LICENCE IV sur la commune de RETHEL

(x6) VEHICULES VP :

(x1) VP NISSAN MICRA de 2018 - 66264 kms

(x1) VP CITROEN C3 de 2015 - 25142 kms

(x1) VP PEUGEOT EXPERT de 2013 (8 places) - 73826 kms

(x1) VP RENAULT TRAFIC de 2011 (8 places) - 66752 kms

(x1) VP PEUGEOT PARTNER de 2007 (5 places) - 113208 kms

(x1) VP OPEL ZAFIRA de 2002

Exposition : Le matin de la vente de 11h à 12h et sur rendez-vous

Photos et catalogue sur [www.interencheres.com/08001](http://www.interencheres.com/08001)

M2504149



# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

### VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

#### SARL TROIZIER LE VAILLANT / SARL DES EGLISOTTES

#### Avis de cession d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé signé le 31 mars 2025, enregistré à REIMS (Marne) le 3 avril 2025, dossier 2025 00015029, référence 5104P04 2025 A 00873 ;

La SARL TROIZIER LE VAILLANT, société à responsabilité limitée au capital social de 8.000 €, dont le siège social est fixé Chemin du Pré Noël - 51150 TOURS SUR MARNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 438 678 40, a cédé, à la SARL DES EGLISOTTES, société à responsabilité limitée au capital social de 2.000 €, dont le siège social est fixé 3 rue du 11 Novembre - 51150 CONDE SUR MARNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 480 400 944 ;

Un fonds de commerce de travaux d'entreprise agricole dont il a la propriété qu'il exploite Chemin du Pré Noël - 51150 TOURS SUR MARNE évalué à la somme de 1.088.410, 92 €.

La société est propriétaire du fonds à compter du 31 mars 2025.

Le présent avis fera l'objet d'une publication au Bulletin Officiel des annonces civiles et commerciales, à compter de laquelle commencera à courir le délai de dix jours impartis aux créanciers du cédant pour déclarer leur créance au siège social de l'ACQUEREUR, 3 rue du 11 Novembre - 51150 CONDE SUR MARNE.

Pour unique insertion,  
Le gérant.

M2503693

### Octav Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

#### EURL GARAGE KLATA / SAS ACCT AUTO

#### Cession de fonds de commerce

ACTE : S.S.P électronique en date du 31/03/2025, enregistré le 01/04/2025 au SPFE de la Marne, dossier 2025 00014428 référence 5104P04 2025 A 00837.

CESSIONNAIRE : ENTREPRISE UNIPERSONNELLE A RESPONSABILITE LIMITEE GARAGE KLATA, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, dont le siège social est 12 rue du Docteur Roux - 51350 CORMONTREUIL, identifiée sous le n° 410 581 169 R.C.S. REIMS.

CESSIONNAIRE : La société ACCT AUTO, société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, dont le siège social est 12 rue du Docteur Roux - 51350 CORMONTREUIL, identifiée sous le n° 940 475 577 R.C.S. REIMS.

OBJET : Fonds artisanal de garage, réparation de véhicules automobiles et vente de véhicules automobiles neufs et d'occasion exploité au 12 rue du Docteur Roux - 51350 CORMONTREUIL sous le nom commercial «GARAGE KLATA».

PRIX : 204.530,35 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 119.545,35 € et aux éléments corporels pour 84.985 €, stocks en sus.

ENTREE EN JOUISSANCE : 01/04/2025.

OPPOSITION : Dans les dix jours de la dernière en date des insertions au siège du fonds cédé : 12 rue du Docteur Roux - 51350 CORMONTREUIL.

Pour avis.

M2504241

### LORETTE et ASSOCIES

34 rue des Moulins - 51100 REIMS

#### EMPIRE AUTO 2000

#### Cession d'une branche complète et autonome d'activité

ACTE : S.S.P électronique en date à REIMS (Marne) du 31 mars 2025, enregistré à REIMS 01er avril 2025, Dossier 2025 00014526 Référence 5104P04 2025 A 00844.

CESSIONNAIRE : La société « SARL EMPIRE AUTO 2000 », société à responsabilité limitée au capital de 46 238,28 € dont le siège social est à REIMS (Marne), 42 Avenue Nationale, La Neuville, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n°902 133 982.

OBJET : La branche complète et autonome d'activité cédée correspond à l'activité de vente de véhicules neufs ou d'occasion à des particuliers, dépôt vente de véhicules, et entretien réparation de véhicules, et exploitée sous l'enseigne « EMPIRE AUTO 2000 », au 42 Avenue Nationale, La Neuville 51100 REIMS.

PRIX : 440.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 436.800 € et aux éléments corporels pour 3.200 €.

ENTREE EN JOUISSANCE : 31 mars 2025.

OPPOSITIONS : Les oppositions seront reçues au siège du fonds cédé pour la validité et, pour toutes correspondances, au Cabinet LORETTE et Associés, 34 rue des Moulins 51100 REIMS, où domicile a été élu, dans les dix jours suivant la publication de ladite vente au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour insertion.

M2504328

#### SCP Florent ROBERT, Romain REMIOT

Notaires associés  
RILLY LA MONTAGNE (51500)  
Place de la République

#### ART FLORAL VOISIN

#### Cession de fonds de commerce

ACTE : Maître Florent ROBERT, Notaire associé à RILLY LA MONTAGNE (Marne), le 1er avril 2025, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la Marne le 3 avril 2025 Dossier 2025 14988 Référence 5104P04 2025 N 1036.

CESSIONNAIRE : Madame Anne Ghislaine Renée BRIMONT, fleuriste, épouse de Monsieur Benoît Jean CIARLANTI, demeurant à CHIGNY LES ROSES (51500), 3 rue Georges Legros. Née à REIMS (51100) le 25 mai 1985.

CESSIONNAIRE : La société dénommée FLORELLE, société à responsabilité limitée au capital de 2.000,00 €, dont le siège est à AY CHAMPAGNE (51160), 2 rue des Mayeurs, identifiée au SIREN sous le numéro 818 659 583 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

FONDS : Un fonds de commerce de fleuriste, sis à CORMONTREUIL (51350), 1G rue Roger Salengro, connu sous l'enseigne ART FLORAL VOISIN, et pour lequel le cédant est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, sous le numéro 517 458 121.

PRIX : Cent quinze mille cinq cents Euros (115.500,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 103.500,00 € et au matériel pour 12.000,00 €.

OPPOSITIONS : Dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales, en l'étude de Maîtres Florent ROBERT et Romain REMIOT, Notaires associés à RILLY LA MONTAGNE (51500), Place de la République, domicile élu.

Pour avis : Maître Florent ROBERT.  
M2504335

### CONSTITUTION DE SOCIETE

#### BLB

12 rue de Fontaine Denis  
51120 BARBONNE FAYEL

Aux termes d'un ASSP en date du 04/04/2025, il a été constitué une SCEV ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BLB  
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime, notamment par l'exploitation et la gestion de biens viticoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par elle-même.

Siège social : 12 rue de Fontaine Denis 51120 BARBONNE FAYEL

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. VERLET David demeurant 12 rue de Fontaine Denis 51120 BARBONNE FAYEL

M2503218

#### GIE DE LA FONTAINE POISSON

Groupement d'intérêt Economique  
au capital de 150 Euros  
Siège social :  
3 rue Caye - 51270 BAYE  
R.C.S. Reims

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAYE du 31 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Groupement d'intérêt économique.

DÉNOMINATION SOCIALE : GIE DE LA FONTAINE POISSON.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue Caye - 51270 BAYE.

OBJET SOCIAL : L'achat et la mise en commun de matériel de vignes ; La mise en commun de main d'œuvre pour réaliser diverses prestations viticoles ; La mise en commun de moyens se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 150 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2503706

#### SARL FOURNAISE ET FILS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/03/2025, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur ainsi que par les statuts.

DÉNOMINATION SOCIALE : SARL FOURNAISE ET FILS.

CAPITAL : 10.000 € divisés en 1.000 parts sociales de 10 € chacune entièrement souscrites et intégralement libérées.

SIÈGE SOCIAL : 6 rue Bocquillon - 51170 CRUGNY.

OBJET : La société a pour objet : - une activité de négociant distributeur en Vin de Champagne,

- la réalisation de prestations viticoles auprès des tiers,

- la prise de participation directe ou indirecte dans toutes opérations viticoles ou agricoles ou commerciales quelconques, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, prises en gestion, association en participation ou autrement.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de REIMS (Marne).

GÉRANT : Monsieur Jérôme FOURNAISE demeurant 6 rue Bocquillon - 51170 CRUGNY.

IMMATRICULATION : RCS de REIMS (Marne).

Pour avis : Le gérant.

M2503994



AVOCATS  
ASSOCIÉS

#### HATICE

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 13/03/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HATICE

Objet social : l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, ne participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

- la réalisation, à titre purement interne au groupe, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers ; - l'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de tous sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; - et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, notamment commerciales ou financières, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement, en ce compris la possibilité de consentir toutes garanties sur son ou ses immeubles ou actifs. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Siège social : 16 B rue d'Auménacourt, 51110 SAINT ETIENNE SUR SUIPPE

Capital : 391 400 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. YUKSEK Irfan 16 B rue d'Auménacourt 51110 SAINT ETIENNE SUR SUIPPE

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

M2504026



AVOCATS  
ASSOCIÉS

#### SELARL DOCTEUR FAUCONIER MARION

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 03/04/2025, il a été constitué une SELARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SELARL DOCTEUR FAUCONIER MARION

Objet social : La Société a pour objet l'exercice à titre exclusif de la profession de médecin, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, et plus précisément l'exercice de médecin spécialiste qualifié en rhumatologie. Elle ne peut accomplir les actes relatifs à l'objet susvisé, que par l'intermédiaire d'un de ses membres ayant qualité pour l'exercer. Et généralement, toutes opérations civiles, mobilières, financières ou immobilières, pouvant serattacher directement ou indirectement à l'objet visé ci-dessus, ou en faciliter l'accomplissement.

Siège social : 72 rue Ponsardin , 51100 REIMS

Capital : 2 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M<sup>me</sup> FAUCONIER Marion 81, rue de sébastopol 51100 REIMS

M2504102



AVOCATS  
ASSOCIÉS

#### SCI CAROLINE FROISSART

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 31/03/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI CAROLINE FROISSART

Objet social : L'acquisition, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la Société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;

- L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, aumoyen de vente, d'échange ou d'apport en Société. Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la Société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques outoutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet. Plus généralement, elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Siège social : 3, rue de Mailly , 51360 VERZENAY

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M<sup>me</sup> FROISSART Caroline 5, rue de Mailly 51360 VERZENAY

M2504135

#### ANGS PARTNERS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 Euros  
Siège social : 14 Rue des Telliers  
51100 - REIMS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 1 Avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : ANGS PARTNERS

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée,

SIÈGE SOCIAL : 14 Rue des Telliers - 51100 - REIMS

OBJET SOCIAL :

L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toute société ou tout groupement et de tout droit portant sur ces valeurs et titres

L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique

La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe ainsi formé

La réalisation à titre purement interne au groupe, des services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers

L'acquisition et la propriété en direct de tout immeuble

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 100 euros

GÉRANCE : Madame Anaïs, Mallaury, Mathilde MALETTE demeurant 1 rue Tiers 51100 REIMS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance

M2504139

#### GSTV PARTNERS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 Euros  
Siège social : 72 Rue Ponsardin  
51100 - REIMS

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 1 Avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : GSTV PARTNERS

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée,

SIÈGE SOCIAL : 72 Rue Ponsardin - 51100 - REIMS

OBJET SOCIAL :

L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toute société ou tout groupement et de tout droit portant sur ces valeurs et titres

L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique

La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe ainsi formé

La réalisation à titre purement interne au groupe, des services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers

L'acquisition et la propriété en direct de tout immeuble

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 100 euros,

GÉRANCE : Madame Apolline, Jacqueline, Danièle CHAUDRÉ demeurant 72 rue Ponsardin 51100 - REIMS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance

M2504140

#### BARNEY

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 15/03/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BARNEY

Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger :- La vente en boutique et à distance de tous accessoires et produits alimentaires et non alimentaires pour animaux de compagnie :- Tous services de lavage et toilettage animalier ; - Toutes activités de conseil, d'événementiel et de conciergerie en lien avec le monde animalier ; - La conception, la création, l'acquisition, l'exploitation, la gestion, le développement de toute marque, enseigne et autres signes distinctifs ; - L'activité de conseil en communication, influence et production ; - L'activité de formation en école supérieure dans le domaine de la communication, l'influence et production ; - L'acquisition par tous moyens (y compris par voie de construction), l'administration et l'exploitation (et exceptionnellement la vente) d'un ou de plusieurs immeubles en vue de l'accueil d'animaux de compagnie. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Siège social : 1 RUE DE L'ÉCU , 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M<sup>me</sup> WILMOTTE MANON 14 RUE CHAVALLIAUD 51100 REIMS

MANON WILMOTTE

M2504207

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



## BikeEnergy Immobilier

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière.  
Dénomination : SCI BikeEnergy Immobilier

Siège : 5 rue de la Brigole, 51140 TRIGNY  
Capital : 5.000 € représentant des apports en numéraire.

Objet :  
La Société a pour objet :  
- la propriété, l'acquisition, l'administration et la gestion par bail ou autrement, de biens immobiliers et/ou de parts de sociétés civiles immobilières qui seront apportés au cours de la vie sociale ou acquis par elle ;  
- l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes ;  
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou de des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.  
Durée : 99 années.

Gérance : Monsieur Simon ROGIER demeurant 5 rue de la Brigole, 51140 TRIGNY

Clauses relatives aux cessions de parts :

Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision des associés prise à l'unanimité et ce, même si les cessions sont consenties au conjoint ou à des ascendants ou descendants du cédant.  
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour insertion : Le Gérant

M2504327



## CD INVEST

## Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 04/04/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CD INVEST  
Objet social : L'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ; La gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ; Marchand de bien immobilier ;

Siège social : 34 RUE DE LA PLANCHETTE, 51140 TRESLON  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS  
Gérance : M. DELAUNAY Cédric  
34 RUE DE LA PLANCHETTE 51140 TRESLON

M2504142

## ECOCE INGENIERIE

SAS au capital de 5 000 €  
Siège social : 4 rue Henri Lottier  
51370 CHAMPIGNY  
RCS REIMS

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L250005832 dans l'édition du 14/04/2025 en page 1. Il fallait lire :  
Président : AED INVEST, SAS au capital de 50 185 euros, ayant son siège social 4 rue Henri Lottier 51 370 Champigny, RCS REIMS n°899340418 Benjamin Lagneaux.

M2504334

## ATEA

## Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ATEA  
FORME : Société civile immobilière  
CAPITAL : 100 euros  
SIEGE SOCIAL : 7 RUE BAUDELLOT, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

DUREE : 99 années  
GERANCE : Monsieur ANTHONY CHARPENTIER, demeurant 7 RUE BAUDELLOT, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

APPORTS EN NUMERAIRE : 100 euros  
CESSION DE PARTS : toutes les cessions de parts font l'objet d'un agrément

Pour avis,

M2504361

## JORDAN CHANOINE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Siège social :  
7 rue de Tahure  
51600 SOUAIN PERTHES LES HURLUS

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51) le 05/04/2025, il a été constituée une Société par actions simplifiée à associé unique dénommée JORDAN CHANOINE présentant les caractéristiques suivantes :

Siège : 7, rue de Tahure - 51600 SOUAIN PERTHES LES HURLUS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
Capital : 1 000 euros

Objet : L'achat et la vente de cartes de jeux à collectionner, de produits scellés, en lot ou à l'unité, neuf ou d'occasion, Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre  
Président : Monsieur Jordan CHANOINE, demeurant 7, rue de Tahure - 51600 SOUAIN PERTHES LES HURLUS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Siège du tribunal de commerce ou RCS dont dépend la SAS.

Pour avis Le Président

M2504166



## SOFIWIT

Par acte SSP du 08/04/2025 il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SOFIWIT  
OBJET SOCIAL : La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit, la gestion et l'acquisition desdites participations.

La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la Société. L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres. La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. L'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société

SIÈGE SOCIAL : 16 rue du Moulin Florent - ZA WITRY-CAUREL, 51420 WITRY-LES-REIMS

CAPITAL : 10 000 euros  
DURÉE : 99 ans  
PRÉSIDENT : «SO FI BAZ», SARL au capital de 3.000 €, dont le siège social est sis à RETHEL (08300) - 7 rue de Montesquieu, identifiée au RCS de SEDAN sous le n° 813 073 392

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à 1 voix.  
CLAUSES D'AGREMENT : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, toute cession ou transmission, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés réunissant au moins 50 % des droits de vote plus une voix (50 % + 1).

Immatriculation au RCS de REIMS

M2504356



## SCOD IMMO

## Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Anne-Flore HERBELET-VIGOURT, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 2 avril 2025, a été constituée une société civile immobilière pour 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE, au capital de 21.600 € constitué d'apports en numéraires.

DENOMINATION : SCOD IMMO.

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

SIÈGE SOCIAL EST FIXÉ À : CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 84 avenue de Sainte Menehould.

Les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable des associés.  
CO-GÉRANTS : Monsieur Stéphane CHARLES et Madame Ophélie DOCC, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 84 avenue de Sainte-Menehould.

Pour avis : Le Notaire.

M2504237

## JORDAN CHANOINE

Suite à l'annonce n° M2504166 parue le 08/04/2025, il convenait de lire : «La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE».

Pour avis : La gérance.

M2504267

## HOLDING LAUREYS

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros  
Siège social : 40 rue de Neufchâtel  
51100 REIMS

Aux termes d'un acte SSP en date à Reims du 02/04/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SASU  
Dénomination : HOLDING LAUREYS  
Siège : 40 rue de Neufchâtel, 51100 REIMS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 2 000 euros  
Objet : la prise de participations, en France et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés qu'elle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apports ou autrement.

Président : Stéphane LAUREYS demeurant 40 rue de Neufchâtel 51100 REIMS

La Société sera immatriculée au RCS de Reims.

Pour avis Le Président

M2504340

## ARAFA

Aux termes d'un ASSP en date du 10/04/2025, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ARAFA  
Objet social : Vente et réparation de téléphones et d'accessoires de téléphones, intermédiaire de transfert d'argent

Siège social : 11 AVENUE DE LAON, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. RAHMAN AZIZUR 5 RUE MICHEL LAVAL 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Pour avis : Le président

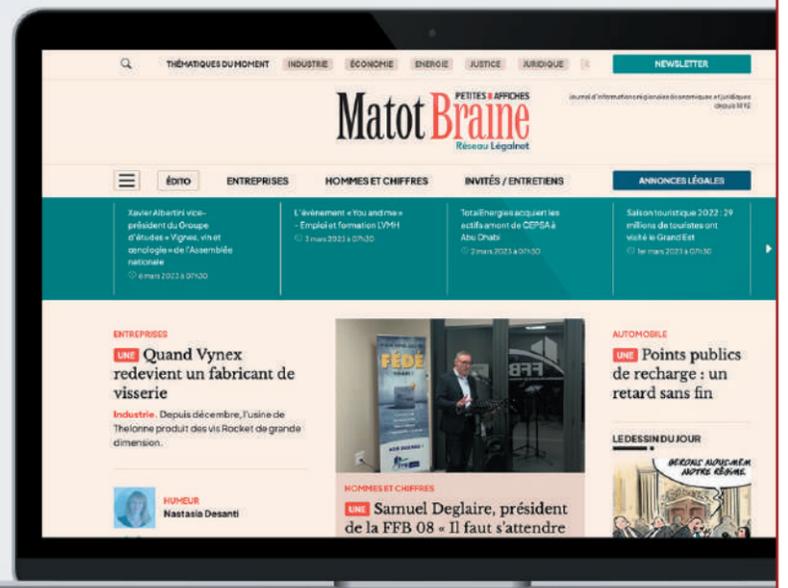
M2504380

Retrouvez l'intégralité de votre journal

sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles





## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



## FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15  
51201 EPERNAY CEDEX  
Tél. : 03.26.54.14.44

## SV2B

SCEA au capital de 32 656 000 €  
165 rue des Capucins - 51100 REIMS  
RCS REIMS 799 076 229

## Avis de modification

La collectivité des associés de la SCEA «SV2B» réunis en assemblée générale extraordinaire le 29 janvier 2025, a décidé :

- De nommer en qualité de co-gérants pour une durée illimitée à compter de ce jour : M<sup>me</sup> Camille HEIDSIECK, demeurant : 165 rue des Capucins - 51100 REIMS, M. Maximilien VARENARD de BILLY, demeurant : 37 rue Thiercelin Parrichault - 51200 ÉPERNAY et M. Mathieu COLLARD, demeurant : 6 avenue de Torcy - 92370 CHAVILLE et de modifier en conséquence l'article 16 des statuts ;  
- De transférer le siège social du 165 rue des Capucins - 51100 REIMS au 37 rue Thiercelin Parrichault - 51200 ÉPERNAY et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

Pour avis : La gérance.

M2501201



## FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

## DU MOUTIER

Société civile de moyens  
au capital de 990 Euros  
Siège social : 22 rue du Moutier  
51390 GUEUX  
893 152 702 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 17 mars 2025, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 22 rue du Moutier - 51390 GUEUX au 22 B rue du Moutier - 51390 GUEUX à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2503180



## MRC

Société par actions simplifiée  
au capital de 20 000 euros  
Siège social : 29-31 RUE DE L'ETAPE  
18 PASSAGE SUBE, 51100 REIMS  
893 928 879 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 25 MARS 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée MRC a décidé de transférer le siège social du 29-31 RUE DE L'ETAPE 18 PASSAGE SUBE, 51100 REIMS au 9bis rue Saint Martin 51200 EPERNAY à compter du 25 mars 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Elle a décidé d'étendre l'objet social aux activités de Vente de bougie et accessoires s'y rapportant et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS La Présidente

M2503629



## FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

## LA MAISON DU CHAUFFAGE

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1.500 Euros  
Siège social : 1 rue du Commerce  
51350 CORMONTREUIL  
810 620 922 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 1 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL au 9 rue du Loup - 51420 CERNAY LES REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président.

M2503833



## FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

## SARL SKORA

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2.000 Euros  
Siège social : 21 rue Branly  
51100 REIMS  
914 634 019 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 28 mars 2025, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Sacha KORALEWSKI de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Valérie BULFON-KORALEWSKI, demeurant 31 rue Branly à REIMS (51100), pour une durée illimitée à compter du 31 décembre 2024.

Pour avis : La Gérance.

M2503712



## FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

## NININ AGRICULTURE

Société par actions simplifiée  
au capital de 22.200 Euros  
Siège social :  
Route de Yoncq  
Lieu dit «Sous les Fosses»  
08210 MOUZON  
327 619 672 RCS Sedan

Aux termes d'une décision de l'Associé Unique en date du 31 mars 2025, la Société par actions simplifiée «FITECO», Cabinet d'Expertise Comptable situé Parc Technopôle, Rue Albert Einstein à CHANGE (53810), a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2030.

Pour avis : Le président.

M2503758

## TISCOM

Société à responsabilité limitée  
transformée en société par actions  
simplifiée  
Au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 4 rue Bernard Palissy  
51500 TAISSY  
480 125 509 R.C.S. Reims

## Avis de transformation et de transfert de siège

Aux termes d'une délibération en date du 3 Avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau ainsi que le transfert de son siège social et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Jean-Marc LORIN gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par un président et un directeur général.

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société GNIT, société par actions simplifiée au capital de 40.000 €, ayant son siège social 4 route de Neufchâteau - 51220 COURCY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 939 916 888. Représentée par Frédéric NEY.

Par la même décision en date du 3 Avril 2025, il a été décidé de transférer le siège social au 10 rue de la croix chaudron - 51500 SAINT LÉONARD.

Pour avis : Le Président.

M2503799

## SVMG

Société à responsabilité limitée  
Ancien capital : 20.000,00 Euros  
Nouveau capital : 19.000,00 Euros  
Siège social : 1 allée Maxenu  
Les Prés de Saint Julien  
51530 PIERRY  
R.C.S. Reims 533 989 463

## Avis de modification

Aux termes d'un procès-verbal de la gérance en date du 13 mars 2025, suivant délégation de l'AGE en date du 15 janvier 2025, il a été constaté une réduction de capital de 1.000,00 € pour le ramener à 19.000,00 € par voie de rachat et d'annulation de 5 parts sociales. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2503151



## SYMBOISE INGENIERIE

SAS au capital de 6 000 €  
8, allée des Monts de Champagne à  
REIMS (51100)  
R.C.S. REIMS : 854 037 686

En conséquence des résolutions unanimes des associés du 03/02/2025, le Président a constaté le 26/03/2025 la réalisation de la réduction du capital social de 1 500 € par voie de rachat de 15 actions de 100 € chacune, au prix unitaire de 3 666,66 €, en le portant de 6 000 € à 4 500 €  
Article 7 des statuts modifié en conséquence  
M2504023



## LERF

SARL au capital de 2 000 €  
Siège social : 6 PLACE DE LA MAIRIE  
74140 YVOIRE  
RCS de THONON-LES-BAINS  
n°940 824 105

## Transfert de siège

En date du 03/04/2025, l'associé unique a décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à YVOIRE (74140), 6 PLACE DE LA MAIRIE, il sera à compter du 03/04/2025, fixé à REIMS (51100), 39 RUE DE CHATIVESLE.

- Gérant : M. FELIX Edwin 39 RUE DE CHATIVESLE 51100 REIMS  
Radiation du RCS de THONON-LES-BAINS et immatriculation au RCS de REIMS.

M2504004



## HORIZON LAURENT

Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 euros  
porté à 348.000 euros  
Siège social : 1 IMPASSE BERTAUX,  
51500 VILLERS AUX NOEUDS  
938 855 301 RCS REIMS

Il résulte de l'acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés en date du 30 mars 2025 que le capital social a été augmenté de 347.900 euros par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent euros (100 euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trois cent quarante huit mille euros (348.000 euros)

Pour avis : La gérance.

M2504100



## ANTIVOL

SAS au capital de 240 000 €  
Siège social :  
17 boulevard Saint-Marceaux  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°520 387 572

## Avis de modification

L'AGE du 31/03/2025 a décidé à compter du 31/03/2025 de nommer en qualité de président M. ECREPONT Lucas, demeurant 81 rue de Strasbourg 51100 REIMS en remplacement de M. LALLEMENT Emmanuel, président, pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.  
M2504055



## AREM 3

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros  
porté à 24.250.000 euros  
Siège social : 9 rue Burette 51100 REIMS  
942 013 327 RCS REIMS

Il résulte du procès-verbal des décisions unanimes en date du 31 mars 2025 que :

- le capital social a été augmenté de 4.000 euros par voie d'apport en numéraire.

- le capital social a été augmenté de 24.245.900 euros par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent euros (100 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt-quatre millions deux cent cinquante mille euros (24.250.000 euros).

Pour avis : Le président.

M2504099



## CLES

Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 euros  
porté à 348.000 euros  
Siège social : 2 RUE DU CENTRE,  
51370 ORMES  
938 849 437 RCS REIMS

Il résulte de l'acte sous seing privé constatant les décisions unanimes des associés en date du 30 mars 2025 que le capital social a été augmenté de 347.900 euros par voie d'apport en nature.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent euros (100 euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trois cent quarante-huit mille euros (348.000 euros)

Pour avis : La gérance.

M2504103



## ARAUCARIA

SCI au capital de 500 €  
Siège social : 138 rue Léon Faucher  
51450 BETHENY  
RCS de REIMS n°831 604 913

## Transfert de siège

L'AGE du 01/04/2025 a décidé le transfert du siège social au 62 avenue Jean Jaurès, 51100 REIMS à compter du 01/04/2025.

Mention : RCS de REIMS  
M2504079

## SELARL CAILTEAUX NOTAIRES

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée  
transformée en société d'exercice libéral par actions simplifiée de notaire au capital de 517.445,99 Euros  
Siège social : 2 avenue de Rethel  
51420 WITRY LES REIMS  
410 306 682 R.C.S. Reims

## Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31 mars 2025, l'assemblée générale a décidé la transformation de la société en société d'exercice libéral par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

Aux termes de la même assemblée générale, il a été décidé de modifier la dénomination sociale en CAILTEAUX NOTAIRES.

L'objet de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 517.445,99 €.

Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable des deux tiers des associés exerçant leur profession au sein de la société.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par maître Clarisse BRICE - CAILTEAUX et Valentin CAILTEAUX.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Clarisse BRICE - CAILTEAUX  
Demeurant 8 rue de Louvois - 51150 - BOUZY

Née le 28 Février 1982  
DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ : Valentin CAILTEAUX  
Demeurant 19 avenue de Reims - 51420 - WITRY LES REIMS.  
Né le 21 Août 1986.

Pour avis : La présidence.

M2503783



## CAMILLE

SCI au capital de 500 €  
Siège social : 138 rue Léon Faucher  
51450 BETHENY  
RCS de REIMS n°790 695 357

## Transfert de siège

L'AGE du 01/04/2025 a décidé le transfert du siège social au 62 avenue Jean Jaurès, 51100 REIMS à compter du 01/04/2025.

Mention : RCS de REIMS  
M2504097

## SCI L AVENIR IMMOBILIER

SCI au capital de 76.224,50 Euros  
Siège social :  
4 rue Voltaire - 51100 REIMS  
RCS Reims 334 558 822

L'AGE du 22/03/2025 a décidé à compter du 22/03/2025 de nommer en qualité de gérant Monsieur PARIS Frédéric, demeurant 12 allée du parc - 71000 SANCE en remplacement de Monsieur PARIS Roger, pour cause de démission.

Modification au RCS REIMS.  
Frédéric PARIS.  
M2504114

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne



**GN**  
AVOCATS ASSOCIÉS

### NG INVEST

SAS au capital de 600 €  
Siège social : 138 rue Léon Faucher  
51450 BETHENY  
RCS de REIMS n°814 107 959

### Transfert de siège

L'AGE du 01/04/2025 a décidé le transfert du siège social au 62 avenue Jean Jaurès, 51100 REIMS à compter du 01/04/2025.

Mention : RCS de REIMS  
M2504098



**GN**  
AVOCATS ASSOCIÉS

### SAME SAME

SCI au capital de 500 €  
Siège social : 138 rue Léon Faucher  
51450 BETHENY  
RCS de REIMS n°984 523 654

### Transfert de siège

L'AGE du 01/04/2025 a décidé le transfert du siège social au 62 avenue Jean Jaurès, 51100 REIMS à compter du 01/04/2025.

Mention : RCS de REIMS  
M2504101

### MC DU TOUQUET

Rectificatif à l'annonce publiée dans matot-braine.fr du 03/04/2025 concernant MC DU TOUQUET. Il fallait lire : ANCIENNE MENTION : GÉRANTS : Monsieur Martin PARISOT et Madame Claire PARISOT, 47 rue des Hauts, Coligny - 51130 VAL DES MARAIS. NOUVELLE MENTION : PRÉSIDENT : Monsieur Martin PARISOT, demeurant 47 rue des Hauts, Coligny - 51130 VAL DES MARAIS.  
M2504105



### DEMALVOISINE-BOURBON

SCEA au capital de 206 150 €  
Siège social : 17 Rue haute des meuliers  
51210 CORFELIX  
RCS de REIMS n°440 146 959

### Avis de modification

L'AGE du 31/12/2024 a décidé à compter du 31/12/2024 de rendre effective la démission de M<sup>me</sup> BOURBON-DEMALVOISINE Jacqueline aux fonctions de co-gérante.  
Modification au RCS de REIMS.

M2504107

### SARL CORDOIN DIDIERLAURENT

SARL au capital de 54 500 €uros  
Siège social : 37 avenue Paul Doumer  
51700 MAREUIL le PORT  
RCS de Reims n°477 953 335

### Avis de modification

L'AGE du 31/12/2024 a décidé à compter du 01/01/2025 de rendre effective la démission de M<sup>me</sup> CORDOIN FABIENNE aux fonctions de co-gérante.

Modification au RCS de REIMS.  
Le gérant

M2504104

### SCI REIMS COURCELLES II

SCI au capital de 114.336 €uros  
Siège social :  
4 rue Voltaire - 51100 REIMS  
RCS Reims 418 893 111

L'AGE du 22/03/2025 a décidé à compter du 22/04/2025 de nommer en qualité de gérant Monsieur PARIS Frédéric, demeurant 12 allée du parc - 71000 SANCE en remplacement de Monsieur PARIS ROGER, pour cause de démission.

Modification au RCS REIMS.  
PARIS Frédéric.

M2504113

### SCI P.R.L. PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS

SCI au capital de 3.048,98 €uros  
Siège social :  
4 rue Voltaire - 51100 REIMS  
RCS Reims 390 928 117

L'AGE du 22/03/2025 a décidé à compter du 22/03/2025 de nommer en qualité de gérant Monsieur PARIS Frédéric, demeurant 12 allée du parc - 71000 SANCE en remplacement de Monsieur PARIS ROGER, pour cause de démission.

Modification au RCS REIMS.  
Frédéric PARIS.

M2504115

### SAS DU CHEMIN DE LA BRIQUERIE

SAS au capital de 5.000 €uros  
Siège social :  
10 rue de la Saint Pierre  
51300 NORROIS  
RCS Châlons en Champagne  
853 066 934

L'AGE du 21/10/2022 a décidé à compter du 21/10/2022 de nommer en qualité de président Monsieur VIGNEAU Pierre, demeurant 1 Grande Rue - 51300 BIGNICOURT SUR MARNE en remplacement de SC NOVIVEST, Société civile au capital de 290.100 €, pour cause de démission.

Modification au RCS CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pierre VIGNEAU.

M2504116

### SASU A 2 PAS

Au capital de 3.000,00 €uros  
4 Place Roosevelt  
51370 SAINT BRICE COURCELLES  
R C S Reims Siret 851 804 260 00012

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 3 Avril 2025, il a été pris acte de la nomination de Madame LAHDIMI Khadija ép. Manassi demeurant au 4 Place Roosevelt - 51370 SAINT BRICE COURCELLES, en qualité de nouvelle Gérante, à compter du 3 Avril 2025 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur MANASSI M'hamed, Gérant démissionnaire.

Les statuts de la société ont été modifiés, en conséquence.  
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

M2504117



### COURLANCY SANTE

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 35.085.900 €

Siège social : Polyclinique Reims-Bezannes  
109 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES  
337 180 160 RCS REIMS

I - Suivant délibérations du 03/04/2025 de l'AGOA, il a été pris acte de l'arrivée à terme :

- Des mandats des membres du Conseil de surveillance dont tous ont été renouvelés à l'exception de Monsieur Henri-Georges VRILLAUD, remplacé par Monsieur Karim MADI, tous pour une durée de 6 exercices prenant fin à l'issue de l'AGOA qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030

- Du mandat du Co-Commissaire aux comptes titulaire AUDIMIS GRAND EST qui a été renouvelé pour une durée de 6 exercices prenant fin à l'issue de l'AGOA qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030

II - Suivant délibérations en date du 03/04/2025 du Conseil de surveillance nouvellement désigné :

- Monsieur Jérôme DELCOURT est nommé Président du Conseil de Surveillance

- Madame Marie Laurence ALFANDARI est renouvelée Vice-Présidente du Conseil de Surveillance

- Les mandats des membres du Directoire arrivés à terme sont tous renouvelés pour une durée de six exercices prenant fin à l'issue de l'AGOA qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2030

- Monsieur Bruno LERAY est renouvelé Président du Directoire

CONSEIL DE SURVEILLANCE  
Anciennes mentions :

- Monsieur Henri-Georges VRILLAUD, Président

- Madame Marie-Laurence ALFANDARI, Vice-Présidente

- Monsieur Éric BRECHET

- Madame Paule LERAY,

- Monsieur Christophe ALFANDARI,

- Monsieur Jérôme DELCOURT.

Nouvelles mentions :

- Monsieur Jérôme DELCOURT, Président,

- Madame Marie-Laurence ALFANDARI, Vice-Présidente

- Monsieur Éric BRECHET

- Madame Paule LERAY,

- Monsieur Christophe ALFANDARI,

- Monsieur Karim MADI, DIRECTOIRE - inchangé/renouvelé

- Monsieur Bruno LERAY, Président du Directoire,

- Monsieur Laurent FAUCHEUX,

- Monsieur Olivier CHATAIGNER,

- Monsieur Xavier PETY,

CO-COMMISSAIRE AUX COMPTES

- inchangé/renouvelé :

Co-titulaire : AUDIMIS GRAND EST

L'inscription modificative de la Société sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.

Le Président du Directoire

M2504127

### I.L.B.I.

Société civile immobilière  
au capital de 1.500 €uros  
Siège social : 11 rue Thiers  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
449 495 704 R.C.S. Chalons En Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 01 avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 11 rue Thiers - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 10 rue de l'Écluse - 51360 VAL DE VESLE à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2504168



15 rue Clovis - 51100 REIMS  
Tél. 03 26 87 71 71  
etudeclovis@notaires.fr  
www.etude-clovis.notaires.fr

### SCI MEDICALE BOULINGRIN REPUBLIQUE

Société civile au capital de 3.000 €uros  
Siège social :

2 Bis, boulevard Jules César  
51100 REIMS  
539 217 893 RCS Reims

Suivant acte reçu par Me David MENNETRET, notaire à REIMS le 3 avril 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Gueric MASSE de ses fonctions de cogérant et a décidé de nommer en remplacement aux fonctions de cogérants à compter du même jour :

M<sup>me</sup> Aurélie THENOT, demeurant à REIMS (51100) 47 bis rue des Telliers

M. Nicolas GILLIER, demeurant à ROUCY (02160) 26 rue du Pavé.

M. Eric BARRE est maintenu cogérant.

L'inscription modificative de la société sera demandée au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

M2504118

### EARL « COUR LA DAME »

Capital social : 10.000 €uros  
Siège social :  
30 rue Principale  
51400 LES GRANDES LOGES  
RCS Châlons en Champagne  
917 825 937

### Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2025 a décidé de transformer l'EARL «COUR LA DAME» en société civile d'exploitation agricole (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.

DÉNOMINATION : «COUR LA DAME».

DURÉE : 99 années, terme fixé au 05/03/2105.

SIÈGE SOCIAL : 30 rue Principale - 51400 LES GRANDES LOGES.

OBJET : La société a pour objet :

- l'exploitation et la gestion de biens agricoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

- l'activité de chambres d'hôtes ayant pour support l'exploitation agricole.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Christophe JANSON, demeurant 31 rue Principale - 51400 LES GRANDES LOGES.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 2/3 des voix exprimées

Pour avis : La Gérance.

M2504124

### BESSI RENOV

Société par actions simplifiée  
au capital de 2 000 €uros  
Siège social : 2 Chemin de la Billotière  
51110 POMACLE  
928 422 716 RCS Reims

L'AGO en date du 15/03/2025, a décidé de nommer M. Besmir QERIMAJ, demeurant 2 chemin de la Billotière à Pomacle 51110 en qualité de Président à compter de ce même jour, en remplacement de M. Blerim HOXHA. M. Besmir QERIMAJ, qui devient Président démissionne de ses fonctions de Directeur Général à compter de ce même jour.

Pour avis : Le président

M2504171



51 Rue Ampère - 75017 PARIS  
109 Rue Edmond Rostand  
51100 REIMS  
7 Av Christian Doppler  
77700 SERRIS

### LA PANINOTECA

Société par actions simplifiée  
au capital de 2 000 €uros  
Siège social : 36 Rue du Jard  
51100 REIMS  
890 494 610 RCS REIMS

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associé Unique en date du 31 mars 2025, il résulte que Monsieur Pasquale RAVAIOLI, demeurant 70 Rue de Chigny 51500 RILLY LA MONTAGNE, a été nommé en qualité de Président en remplacement de Madame Julie SCIASCIA.

Pour avis - Le Président

M2504134

### SCI « PAMME »

Capital social : 1 000 €uros  
Siège social : 2 rue de la Chaussée  
51210 MONTMIRAIL  
RCS Reims 843 656 323

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2025, les associés ont décidé des points suivants :

- Transfert du siège au 14 rue de la Guinotterie - 51210 MONTMIRAIL

- Retrait de Madame Agathe BOCCADIFUOCO de la gérance.

Pour avis : La gérance.

M2504136

### BRITANNIA

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 18 rue Gérard Philippe  
51100 REIMS  
897 609 111 R.C.S. REIMS

Suivant décisions de l'Assemblée Générale du 03/03/2025, le siège social a été transféré, à compter du même jour au 73-75 rue de la Gare, 51140 MUIZON. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de REIMS.  
M2504281

### I.L.B.I.

Société civile immobilière  
au capital de 1.500 €uros  
Siège social : 11 rue Thiers  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
449 495 704 R.C.S. Chalons En Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 01 avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 11 rue Thiers - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 10 rue de l'Écluse - 51360 VAL DE VESLE à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 449 495 704 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

La société SCI I.L.B.I., société civile immobilière, au capital de 1.500 € (composé uniquement d'apports en numéraire), constituée pour 99 années à compter du 31 juillet 2003, a pour objet social l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêts, et participations dans toutes sociétés.

Gérance et associé : Monsieur Frédéric CHARLIER, gérant associé demeurant 10 rue de l'Écluse - 51360 VAL DE VESLE.

Pour avis : La Gérance.

M2504169



SARL au capital de 12345 €  
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

### SCI LES GENETS

Société civile au capital de 1 000 €  
Siège social : Immeuble le Parvis -  
Bâtiment A - 6 rue Henri Moissan  
51430 BEZANNES  
RCS de REIMS n°449 723 469

### Modifications multiples

En date du 10/03/2025, l'associée unique (i) a constaté et pris acte de la démission de M. Jonathan PAYELLE de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement, et (ii) a décidé à compter de ce jour de transférer le siège social au 36 boulevard Malesherbes, 75008 PARIS.

Radiation du RCS de REIMS et immatriculation au RCS de PARIS

M2504174



18 rue de l'Arquebuse  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

### « GFA SAINT EPHREM »

Suivant acte reçu par Maître Nathalie JACQUET-MAZARGUIL, Notaire Associé de la Société à Responsabilité Limitée «Arquebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, le 28 février 2025, dont une expédition est en cours de publication au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la Marne, il a été constaté l'augmentation de capital social décidée à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 28 février 2025, de la société dénommée «GFA SAINT EPHREM», Groupement foncier agricole au capital de 178.000,00 €, dont le siège est à JALONS (51150), 69 rue Nationale, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE, sous le numéro 830 548 905, afin de porter le capital initialement fixé à cent soixante-dix-huit mille euros (178.000,00 €) à sept cent quarante-trois mille sept cent cinquante euros (793.750,00 €), en suite des apports à titre pur et simple effectués par Monsieur Bernard COLLARD, de la pleine propriété de biens immobiliers sis à JALONS cadastrés section ZI numéros 9, 10 section ZK numéro 67, section ZP numéro 54, à AIGNY cadastrés section ZE numéro 33, à CHERVILLE cadastrés section ZE numéros 2, 3, 4 et section ZK numéro 14, à TOURS SUR MARNE cadastrés section ZV numéros 8, 11 et 12 ; de ceux effectués en totalité en pleine propriété par les Consorts COLLARD (Monsieur Bernard COLLARD à concurrence de 20/32<sup>èmes</sup> en pleine propriété et de 12/32<sup>èmes</sup> en usufruit et Messieurs Pascal, Olivier et Xavier COLLARD ainsi que Madame Clotilde GRILLOT née COLLARD à concurrence de 3/32<sup>èmes</sup> en nue-propriété chacun) de biens et droits immobiliers sis à CONDE -SUR-MARNE cadastrés section ZK numéros 6, à JALONS des 4.505,41 / 34.241<sup>èmes</sup> de la parcelle cadastrée section ZH numéro 19, des biens immobiliers également sis à JALONS cadastrés section ZI numéros 6, 8 et 35, à CHERVILLE cadastrés section ZE numéro 5, à ISSE cadastrés section ZD numéros 29, 30, section ZM numéro 27, section ZI numéro 30, pour une valeur totale des biens et droits immobiliers apportés de six cent quinze mille sept cent cinquante euros (615.750,00 €), à compter du 28 février 2025.

M2504183

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

## « S.C.I. J.L.C. »

Société Civile Immobilière  
au capital de 152.45 Euros  
Siège social : GUISE (Aisne)  
Rue de la Gare  
RCS Saint Quentin : 421.252.396

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mars 2025, il résulte que le siège social a été transféré à BETHENY (Marne), Chemin de Cernay à compter du 3 mars 2025.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-QUENTIN sous le numéro 837.799.337 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des Sociétés de REIMS.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Personne ayant pouvoir d'engager la Société envers les tiers : Monsieur Jean-Luc GOREZ Gérant 9 Route de la Neuville 51450 BETHENY

Pour insertion

M2504185

## SCI MAGES

Rectificatif à l'annonce publiée dans matot-braine.fr du 02/04/2025 concernant SCI MAGES, Il fallait lire : «Aux termes de l'AGE en date du 31/03/2025 l'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social au 84 GRANDE RUE 51520 SARRY, à compter du 31/03/2025».

M2504190



15 rue Clovis - 51100 REIMS  
Tél. 03 26 87 71 71  
etudeclovis@notaires.fr  
www.etude-clovis.notaires.fr

## DFMR 51/02

Société Civile Immobilière  
au capital social de 1.000 Euros  
Siège social :  
4/6 rue Alexandre Fichet  
51460 COURTISOLS  
909 509 978  
RCS Châlons en Champagne

Suivant acte reçu par Me David Mennetret, notaire à REIMS (51100) le 7 avril 2025, la collectivité des associés a décidé de nommer en qualité de cogérant et ce, pour une durée illimitée : M<sup>me</sup> Dominique TALARICO, demeurant à COURTISOLS (51460) 4 rue Alexandre Fichet.

M. Frédéric DUVERGER est maintenu cogérant.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2504191

## SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE REMOISE DE LA PORTE DE PARIS

Société civile  
au capital de 45.734,70 Euros  
Siège social (transféré)  
45 rue du Colonel Fabien  
51100 REIMS  
R.C.S. : Reims 409 435 021

## Transfert du siège social et prorogation de la durée de la société

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 18 janvier 2025, enregistré au SPFE des ARDENNES en date du 31 mars 2025, sous les références 0804P01 2025N 00258, les associés ont transféré le siège social au 3 rue du Pont Vert - 08130 TOURTERON, chez Mr et M<sup>me</sup> Jean-Luc PILLIAIRE-LENOBLE dans le ressort du R.C.S. de SEDAN.

Les associés ont prorogé la durée de la société jusqu'au 30 novembre 2025.

Pour avis : La gérance.

M2504195

## AUTOMATISMES CONCEPT SOLUTIONS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.000 Euros  
porté à 17.000 Euros

Siège social :  
28 rue Hannah Arendt - 51100 REIMS  
901 388 967 RCS Reims

Par décision du 4 avril 2025, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 15.000 € par apports en numéraire, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.  
NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 16.000 €.

Pour avis : La gérance.

M2504206

## RCI

Société à responsabilité limitée unipersonnelle  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
46 rue Bruyant - 51100 REIMS  
978 146 850 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 4 avril 2025, l'Associé Unique a décidé : de transférer le siège social du 46 rue Bruyant - 51100 REIMS au 6 rue Linguet, 51100 REIMS à compter du 4 avril 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2504220

## DE WARMO

Société civile immobilière en cours de transformation en société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros

Siège social :  
8 rue Bertrand Vogue - 51100 REIMS  
922 054 259 R.C.S. Reims

Suivant les décisions de l'associé unique en date du 12/03/2025, il a été décidé la transformation de la société en société à responsabilité limitée à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La durée de la société demeure inchangée. La dénomination a été modifiée par CS TRANSPORTS, l'objet social devient transport de marchandises et bétons, location de véhicules utilitaires avec ou sans chauffeur. Le siège social a été transféré au 21 bis rue des Compagnons - 51350 CORMONTREUIL. Le capital a été augmenté de 14.000 € pour le passer de 1.000 € à 15.000 €. Le gérant est Monsieur Christophe SEGUY, 47 rue de Sébastopol - 51100 REIMS. Les articles 2, 3, 4, 6 et 7 seront modifiés en conséquence. Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2504244

## Maîtres Xavier BOUFFIN, Laetitia MARCHAND

Notaires associés  
4 Mail des Acacias  
51120 SEZANNE

## PETIT FILS

Suivant acte reçu par Maître Xavier BOUFFIN, notaire associé à SEZANNE, Marne, le 20 décembre 2024, les associés de la société dénommée PETIT FILS, société civile immobilière au capital de 1.000,00 €, ayant son siège social à CHICHEY (51120) Route de Saudoy, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS et identifiée sous le numéro SIREN 500 876 552, ont :

- Constaté la démission de Monsieur Pascal PETIT et de Monsieur Eric PETIT, de leur fonction de gérant,  
- Nommé Monsieur Guendous DEROUICHE, demeurant à MITYRY MORY (77290), 52 Avenue des Lilas, né à MONTFERMEIL (93370), le 24 août 1981, de nationalité Française, gérant.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour insertion :

Me Xavier BOUFFIN, notaire.

M2504257

## FINANCIERE CAS

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
porté à 1.501.000 Euros  
Siège social : 3 rue Alfred Boelle  
51110 BOURGOGNE FRESNE  
987 835 626 R.C.S. Reims

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 15/03/2025 que le capital social a été augmenté de 1.500.000 € par voie d'apport en nature.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille € (1.000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à un million cinq cent un mille € (1.501.000 €).

Pour avis : Le Président.

M2504188



Société d'Avocats  
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

## PHARMAHIEU

Société de participations financières de professions libérales de Pharmaciens d'officine par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros

Siège social :  
29 route de Witry - 51100 REIMS  
913 237 939 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 01/04/2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 29 route de Witry - 51100 REIMS au 18 rue du 11 Novembre - 51400 SEPT SAULX et de modifier en conséquence les statuts.

Pour avis.

M2504286



Corinne MANFAIT  
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes  
109 avenue Jean Monnet  
51430 BEZANNES

## QUAI 11

Société à responsabilité limitée au capital de 1.797.400 Euros  
Siège social :  
11 quai de l'Île Belon  
51200 EPERNAY  
833 784 499 RCS Reims

Suivant délibérations en date du 27 mars 2025, l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer pour une durée de six exercices sociaux :

- la société «LAVAYSSIÈRE LOILLIER ASSOCIÉS», ayant son siège social à REIMS (Marne), 8 rue Camille Lenoir, en qualité de nouveau commissaire aux comptes titulaire,  
- Madame Alexandra LOILLIER-LAVAYSSIÈRE, domiciliée à REIMS (Marne), 8 rue Camille Lenoir, en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2504292

## LE CLUB HOUSE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
79 Boulevard du Général Leclerc  
51100 REIMS  
794 971 952 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2025, l'Associé Unique a décidé :  
- de transférer le siège social du 79 Boulevard du Général Leclerc - 51100 REIMS au 12 place Aristide Briand - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

- d'étendre l'objet social aux activités suivantes : «La prise de participations, en France et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés qu'elle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apports ou autrement» et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2504299

## SERPADEX

SCI au capital de 300 €  
Siège social : 04 AVENUE DE LA GARE, PORT A BINSON  
51700 MAREUIL LE PORT  
RCS de REIMS n°444 650 287

## Transfert de siège

L'AGE du 25/03/2025 a décidé le transfert du siège social au 12 IMPASSE DE L'ARQUEBUSE, VERTUS, 51130 BLANCS COTEAUX à compter du 26/03/2025.

Mention : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Nathalie JAKOB-SERANT, Gérante  
M2504294

## APRILE VALENTIN

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros  
Siège social : 1 rue de Tinqueux  
51100 REIMS  
922 212 220 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 31/03/2025, l'Associé Unique a décidé :  
- de modifier l'objet social et de remplacer les activités initiales par «la prise de participations, en France et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés qu'elle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apports ou autrement », et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts ;  
- de transférer le siège social 1 rue de Tinqueux - 51100 REIMS au 12 place Aristide Briand - 51100 REIMS à compter du 31/03/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président.

M2504297

## FINANCIERE BERGE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 2 000 euros Siège social : 18 rue Gérard Philippe 51100 REIMS 451 683 775 R.C.S. REIMS

Suivant décisions de l'Assemblée Générale du 03/03/2025, le siège social a été transféré, à compter du même jour au 73-75 rue de la Gare, 51140 MUIZON. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de REIMS.

M2504274

## COMPAGNIE IMMOB.DU LOUVRE

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 Euros  
Siège social :  
35 rue du Commerce  
51350 COMONTREUIL  
448 214 999 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 19/03/2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 2/10 rue de l'Etape - 51100 REIMS au 35 rue du Commerce - 51350 CORMONTREUIL, à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2504311



Société d'Avocats  
10 boulevard Lundy - B.P. 2105  
51074 REIMS CEDEX

## ISULELLA

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 11 rue du Colonel Charbonneaux  
51100 REIMS  
789 247 798 R.C.S. Reims

En date du 27/08/2024, les associés ont pris acte du décès du gérant de la société M. Eric ANDRAUD survenu le 19/12/2023, et ont décidé de nommer à compter de cette même date M. Hugo ANDRAUD, demeurant à PORTICCIO (20166) - Résidence U Sogna, La Rocade, en qualité de nouveau gérant.

Mention au R.C.S. de REIMS.

M2504318

## MIGNEAUX ET ASSOCIES

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS  
903 987 097 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 09/04/2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société MIGNEAUX ET ASSOCIES a décidé de transférer le siège social du 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS au 39 rue du Général Sarrail - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2504323

## « AUTO-ECOLE ABEL »

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros  
Siège social : TAISSEY (Marne)  
12 rue de Sillery  
R.C.S. Reims : 821.926.490

## Avis d'augmentation de capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés en date du 1<sup>er</sup> avril 2025 a décidé d'augmenter le capital social de 225.000 € pour le porter à 230.000 € par voie d'incorporation de réserves.

Cette augmentation a été réalisée par l'émission de 2.250 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 100 € chacune, entièrement libérées, attribuées aux associés en proportion de leurs droits.

En conséquence de la résolution ci-dessus, les associés ont décidé de modifier l'article 7 « capital social », relatif au capital social.

ANCIENNE MENTION : 5.000 €, divisé en 50 parts sociales de 100 € de valeur nominale.

NOUVELLE MENTION : 230.000 €, divisé en 2.300 parts sociales de 100 € de valeur nominale.

Pour avis : La Gérance.

M2504336

## A4 IMMOBILIER

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS  
897 518 064 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 09/04/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société A4 IMMOBILIER a décidé de transférer le siège social du 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS au 39 rue du Général Sarrail - 51100 REIMS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2504360

## EARL

## « M. JESSON »

Capital social : 75 000 Euros  
Siège social : 1 rue Chanteraine  
51520 RECY  
R.C.S. Chalons En Champagne  
323 375 519

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2024, Monsieur Michel JESSON a démissionné de ses fonctions de cogérant.

Pour avis : La gérance.

M2504368

## CODINGPAIR

SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 35 Rue de la république  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°953 527 926

## Transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 31/03/2025, il a été décidé à compter du 07/04/2025 de transférer le siège social au 1A Rue de la république, 08410 BOULZICOURT.

Radiation du RCS de REIMS et immatriculation au RCS de SEDAN

Quantin SCHNEIDER

M2504381

## SCI DU MONT GABRIEL

Société civile immobilière  
Capital social : 1.000 Euros  
Siège social :  
4 rue de Vertus  
51130 BERGERES LES VERTUS  
519 811 988  
R.C.S. Châlons en Champagne

## Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 05 mars 2025, il a été décidé de transférer le siège social de BERGERES LES VERTUS (51130), 4 rue de Vertus à BLANCS COTEAUX (51130), 18 boulevard Paul Goerg, Vertus et ce, à compter du 05 mars 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2504387

## CIBOLA

Société civile  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 18 rue Gérard Philippe  
51100 REIMS  
927 705 681 RCS REIMS

Suivant décisions de l'Assemblée Générale du 03/03/2025, le siège social a été transféré, à compter du même jour au 73-75 rue de la Gare, 51140 MUIZON. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de REIMS.

M2504332

## POURSUITE D'ACTIVITE

## ILG CONSTRUCTIONS

Société à responsabilité limitée au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
183 Avenue de Metz  
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE  
852 999 556  
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 11 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance.

M2504295



18 rue René Cassin  
51430 BEZANNES

## A QUI LE TOUR PRODUCTION

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 Euros  
Siège social :  
9 rue André Pingat - 51100 REIMS  
530 241 835 RCS Reims

Par délibération du 31/01/2024, l'AGE, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance.

M2504333

## RÉDACTION

**BUSSON Benjamin**  
**03.26.08.38.31**

**DESANTI Nastasia**  
**03.26.08.38.32**

redaction.pamb@legabnet.org

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne

### DISSOLUTION DE SOCIETE

#### S.A.S. METHARDENOIS

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
60 rue de Tincourt  
51700 VILLERS SOUS CHATILLON  
900 469 818 R.C.S. Reims

#### Avis de dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/24, la collectivité des associés de la SAS METHARDENOIS a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/24 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur M Stéphane SCHOUMACHER demeurant 60 rue de Tincourt - 51700 CŒUR DE LA VALLEE, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à M. Stéphane SCHOUMACHER, liquidateur demeurant 60 rue de Tincourt - 51700 CŒUR DE LA VALLEE.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2502967

#### SCI DES SACRES

Société Civile  
au capital social de 5.000 Euros  
Siège social :  
3 rue Pierre Reverdy  
51350 CORMONTREUIL  
827 865 668 R.C.S. Reims

#### Avis de dissolution

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2024, les associés de la S.C.I. DES SACRES ont décidé, à l'unanimité, la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2024, et sa mise en liquidation amiable.

Les associés ont nommé en qualité de liquidateur M<sup>me</sup> Myriam LAINE, demeurant 3 rue Pierre Reverdy - 51350 CORMONTREUIL, et lui ont confié les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à M<sup>me</sup> Myriam LAINE, liquidateur, à son domicile ci-dessus.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS (Marne).

Pour avis : Le liquidateur.

M2503156

### CARRIE CONSEIL FORMATION

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 5.000 Euros  
Siège : 6 avenue Pierre Dubois  
51160 AVENAY VAL D'OR  
Siège de liquidation : 6 avenue Pierre Dubois  
51160 AVENAY VAL D'OR  
R.C.S. Reims 794 202 093

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mars 2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Laurent CARRIE, demeurant 6 avenue Pierre Dubois - 51160 AVENAY VAL D'OR, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 6 avenue Pierre Dubois - 51160 AVENAY VAL D'OR. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS 794 202 093, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2503813

### PEINTURE BROWARNYJ

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 66.000 Euros  
Siège social et siège de liquidation :  
21 Allée de la Palière  
51450 BETHENY  
814 844 387 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 21 mars 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce même jour et sa mise en liquidation amiable. M. Thierry BROWARNYJ, demeurant 21 Allée de la Palière - 51450 BETHENY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2504182

### CLOTURE DE LIQUIDATION

#### SCI DES SACRES

Société Civile  
au capital social de 5.000 Euros  
Siège social :  
3 rue Pierre Reverdy  
51350 CORMONTREUIL  
827 865 668 R.C.S. Reims

#### Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une AGE du 31/12/2024, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus pour sa gestion et déchargé de son mandat de liquidateur M<sup>me</sup> Myriam LAINE, demeurant 3 rue Pierre Reverdy - 51350 CORMONTREUIL.

Les associés ont également procédé à la clôture de liquidation de la société avec effet au 31 décembre 2024.

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation est effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2503157



FCN Reims Moissons  
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018  
51686 REIMS CEDEX 2

### HERITAGE DE TELMONT

Société à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 15.622 Euros  
Siège social : 1 avenue de Champagne  
DAMERY (51480)  
Siège de liquidation :  
73 Boulevard du Général Leclerc  
REIMS (51100)  
413 060 559 R.C.S. Reims

L'Assemblée Générale réunie le 14/02/2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bertrand LHOPITAL, demeurant 73 Boulevard du Général Leclerc - REIMS (51100), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2504307



FCN Reims Farman  
7 rue Gabriel Voisin  
B.P. 318  
51688 REIMS CEDEX 2  
Tél. : 03.26.09.24.66

### SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES AMARYLLIS

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 500 Euros  
Siège social :  
181 rue du Barbâtre et 1 rue Brulard  
51100 REIMS  
Siège de liquidation :  
23 Rue Saint-Jean Césarée  
51100 REIMS  
801 918 681 RCS Reims

#### Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 23 février 2025 au 23 rue Saint-Jean Césarée à REIMS (51100) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Agathe IEHL, demeurant 23 rue Saint-Jean Césarée à REIMS (51100), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31 décembre 2024.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2503405

### SCI DU CABINET MEDICALE DE L'AVENUE D'EPERNAY

SCI au capital de 4 573,46 €  
Siège social : 19 B avenue d'Epervay  
51100 REIMS  
RCS de REIMS n°325 230 548

#### Avis de liquidation

L'assemblée générale extraordinaire du 21/03/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M<sup>me</sup> MORELLE Françoise de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

M2503512

### SAFER

#### SAFER Grand Est

#### Appel de candidatures

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/04/2025 (date de réception en nos locaux) auprès du Service départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY - LES-REIMS - Tél : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse smarciaux@safergrandest.fr

Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la SAFER Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

SAINT-REMY-SUR-BUSSY : 2 ha 07 a 39 ca de terre ZS-0055 partie - Zonage : NC.

Biens libres à l'enlèvement de la récolte 2025.

PRIORITE AUX AMENAGEMENTS AGRO-INDUSTRIELS DU TERRITOIRE.

M2504123

### AVIS DIVERS

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

#### PLURIAL NOVILIA

Montmirail maison T5 de 97 m² env. cpt entrée, cellier, salon séjour, cuisine, wc, à l'étage sdb, 3 chambres, le tout sur une parcelle de 234 m². Travaux à prévoir. Taxe foncière 843 €. Prix 91 000 €.

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires\* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres\* : Par mail.

Offre et prix soumis à condition de ressources\*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

M2504194

### Commune de BRIMONT

#### Vente de parcelles forestières

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente.

A BRIMONT (51220), six (6) parcelles de taillis cadastrées :

Section - N° - Lieudit - Surface  
B - 148 - LES GRANDS VALS - 00 ha 04 a 37 ca ;

B - 155 - LES GRANDS VALS - 00 ha 16 a 23 ca ;

B - 16 - AU DESSUS DES BUDEAUX - 00 ha 11 a 52 ca ;

B - 33 - AU DESSUS DES BUDEAUX - 00 ha 13 a 40 ca ;

B - 64 - LES GRANDS VALS - 00 ha 05 a 70 ca ;

Z - 443 - LA FOSSE BUTTEAUX - 00 ha 15 a 40 ca.

La vente doit avoir lieu moyennant le prix de quatre mille Euros (4.000,00 €) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë à l'un des biens à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie, soit à compter du 9 avril 2025, pour faire connaître à Maître Anaïs OLIVIER, Notaire à REIMS (51100), 133 avenue de Laon, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.

M2504326

M2504326



### Mme Jeanne Marie Elise COURTOIS

#### Envoi en possession En l'absence d'héritiers réservataires Article 1378-1 du code de procédure civile

Par testament olographe du 9 septembre 2019, Madame Jeanne Marie Elise COURTOIS, née à BOGNY SUR MEUSE, le 24 septembre 1931, demeurant à FISMES (51170), 45 rue Jean Hubert, veuve de Monsieur Raymond Henri ROSSIGNOL, décédée à FISMES, le 09 février 2025, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Laurent LUTUN, suivant procès-verbal en date du 8 avril 2025 dont une copie authentique a été envoyée au tribunal judiciaire de REIMS (Marne).

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Laurent LUTUN, notaire à FISMES (51170), 5 rue des Challeaux, notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis :

Maître Laurent LUTUN, notaire.  
M2504337

Retrouvez l'intégralité de votre journal  
sur  
**matot-braine.fr**

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Marne / Ardennes

**Maitre**  
**Sophie POTISEK-BENARD**  
Notaire à TOURS SUR MARNE (Marne)  
37 avenue de Champagne

**M<sup>me</sup> Corine REMY**

**Envoi en possession  
en l'absence d'héritiers  
réservataires - Article  
1378-1 du Code  
de Procédure Civile**

Par testament olographe en date à BOUZY (51150) du 31 octobre 2022, Mademoiselle Corine Reine-Marie REMY, née à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 19 janvier 1962, en son vivant viticultrice, Célibataire, demeurant à BOUZY (51150) 18, Rue de Louvois, décédée à REIMS (51100) le 06 janvier 2025, a institué plusieurs légataires à titre universel et des légataires à titre particulier.

Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Sophie POTISEK-BENARD, Notaire à TOURS SUR MARNE (Marne), suivant procès-verbal en date du 19 février 2025 dont une copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS, le 24 mars 2025.

Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Sophie POTISEK-BENARD, Notaire à TOURS SUR MARNE (51150) 37 Avenue de Champagne.

Pour avis.

M2504232

## SUCCESSION VACANTE

### SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHALONS-EN-CHAMPAGNE en date du 14/02/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M<sup>me</sup> GAILLET Michele décédée le 12/02/2024. Réf. 0808144727. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2504209

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MROCKZOWSKI Gervais décédé le 26/11/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808117638.

M2504210

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. DARTOIS Francois décédé le 13/12/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808135529.

M2504211

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> DESUMEUR Marie -France décédée le 08/12/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808136864.

M2504213

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> DESUMEUR Marie -France décédée le 08/12/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808136864.

M2504213

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> LEMAIRE Danielle décédée le 08/12/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808069232. M2504214

### SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M<sup>me</sup> LEMAIRE Danielle décédée le 08/12/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808134743. M2504217

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



### EPOUX RABATE

Suivant acte reçu par Maître Valentin CAILTEAUX, Notaire associé à WITRY -LES-REIMS, 2, avenue de Rethel, CRPCEN 51057, le 9 avril 2025, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial de :

Monsieur Olivier RABATE, technico-commercial, et Madame Véronique LARTILLIER, conseillère clientèle, demeurant ensemble à WITRY-LES-REIMS (51420) 4 rue de la Commelle. Monsieur est né à REIMS (51100) le 3 janvier 1980, Madame est née à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) le 27 mai 1974.

Mariés à la mairie de WITRY-LES-REIMS (51420) le 15 juin 2019 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Contenant l'adoption d'une clause d'apport en communauté d'un bien propre sis à WITRY-LES-REIMS (51420) 4 rue de la Commelle.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire

M2504342



### ÉPOUX ÖZTÜRK / ILGAR

Suivant acte reçu par Maître David MENNRET, Notaire à Reims (51100) 15 rue Clovis, le 10 avril 2025, Monsieur Muhammed ÖZTÜRK, né à REIMS (51100) le 23 octobre 1988 et Madame Ayse ILGAR, née à EPERNAY (51200) le 11 octobre 1992, demeurant ensemble à REIMS (51100), 8 promenade des Sakura, mariés à la mairie de REIMS (51100) le 10 janvier 2015 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage, ont convenu de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la séparation de biens.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître David MENNRET, Notaire à Reims (Marne) 15 rue Clovis.

Pour avis et mention :

Me David MENNRET, Notaire. M2504382

## CONVOCATION

### SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE VINICOLE « SAINT VINCENT » DE VERNEUIL

36 rue de la Tour  
51700 VERNEUIL  
Agrément : 14666  
780444303 R.C.S. Reims

Les associés sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour le

**25 avril 2025, à 15h00**

au siège social, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 avril 2024 ;
- Rapport du Conseil d'administration aux associés sur l'exercice clos au 31 octobre 2024 ;
- Rapports du Commissaire aux comptes ;
- Examen et approbation des conventions réglementées ;
- Approbation des comptes ;
- Répartition et affectation du résultat ;
- Approbation du budget de formations des administrateurs ;
- Quitus au conseil d'administration ;
- Renouvellement d'administrateurs ;
- Ratification de prise de participation ;
- Fixation de l'indemnité allouée au conseil d'administration ;
- Constatation de la variation du capital social ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs pour formalités.

Les associés pourront prendre connaissance au siège social, à partir du 15<sup>ème</sup> jour précédent l'AGO, des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées, du document relatif à la détermination du prix du raisin.

Le conseil d'administration.

M2503831

### SOCIETE COOPERATIVE VINICOLE DE GERMIGNY - JANVRY - ROSNAY

Société coopérative agricole à capital variable  
Siège social : Route de Germigny  
51390 JANVRY  
N° d'Agrément : 14.246  
780.392.700 R.C.S. Reims

Les associés sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

**le VENDREDI 25 AVRIL  
2025 à 17 heures**

dans les locaux de la Coopérative pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport aux associés établi par le Conseil d'Administration ;
- Rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ;
- Document relatif aux prix des apports prévu à l'article 47 des statuts ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Approbation des conventions réglementées ;
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration ;
- Fixation du budget « formation des Administrateurs » ;
- Allocation globale pour indemnité compensatrice ;
- Constatation de la variation du montant du capital social ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités ;
- Questions diverses.

Dès le quinzième jour précédant l'Assemblée, les associés coopérateurs pourront prendre connaissance, au siège social de la coopérative, des rapports du Conseil d'Administration aux associés, des rapports du Commissaire aux Comptes, du document relatif aux prix prévu à l'article 47 des statuts, ainsi que des comptes annuels dudit exercice.

Le conseil d'administration.

M2504067

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

### Jugement du 08 avril 2025

**SARL AU TEMPS DES CERISES**, 10 Place du Forum, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 481 313 344. Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01/08/2018, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

M2504254

**SAS WE COOKIES**, 2 Place du Forum, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 851 648 584. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selas Vermue (Me Stéphane Vermue).

M2504252

**SAS MAISON SCHOSSELER TRAITEUR**, 1 Rue Clément Ader, 51500 Taissy, RCS Greffe de Reims 309 020 550. Services des traiteurs. Jugement convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 08/04/2025 et désignant administrateur Selarl A.J.C. (Me Nicolas Torrano) 31-33, rue de Talleyrand - 51100 Reims avec les pouvoirs d'assister le débiteur pour tous les actes de gestion.

M2504253

**SAS Institut de Formations aux Textiles du Monde**, 2 Rue Du Commerce, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 903 540 748. Formation continue d'adultes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANO 34, rue des Moulins - 51100 Reims avec poursuite d'activité jusqu'au 30/06/2025 et maintient Me Jérôme CABOOTER en qualité d'administrateur judiciaire.

M2504255

Par Jugement du 08 AVRIL 2025 le Tribunal de Commerce de REIMS a Désigné la SELARL A.J.C. (Me Nicolas TORRANO) 31-33 rue de Talleyrand - 51100 REIMS, en qualité d'administrateur judiciaire dans la procédure collective de la

**société MOSTRA (SARL)** 42 rue de l'Aiguillerie - 34000 MONTPELLIER. RCS : 452 155 815. Activité : négoce de produits alimentaires. Mandataire judiciaire : Maître Isabelle TIRMANO - 34, rue des Moulins - 51100 REIMS.

M2504258

## LIQUIDATION JUDICIAIRE

### Jugement du 08 avril 2025

**SAS CHOPIN**, lieu-dit le Château Départemental D-424, 51480 Champlatt-et-Boujaourt, RCS Greffe de Reims 451 721 260. Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons. CHOPIN Didier, 424 lieudit le Chateau, 51480 Champlatt et Boujaourt. Jugement d'extension d'une procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de la société Chopin (sas) - Lieu -Dit le Château Départemental D-424 - 51480 Champlatt-et-Boujaourt, date de cessation des paiements le 23 Juillet 2023 et confirmant la désignation du liquidateur Sop Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay et désignant administrateur Selas Vermue (Me Stéphane Vermue) 4, rue Thiers - 51100 Reims avec les pouvoirs d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

M2504256

## TRIBUNAUX DE COMMERCE EXTÉRIEUR

Référence :  
**RD P OPTIC**

9 avenue de la République - 80200 PÉRONNE, R.C.S. AMIENS : 817 422 348. Etablissement(s) secondaire(s) : 2 - 16 route de Cernay-Centre Commercial Carrefour - 51100 REIMS, R.C.S. REIMS : 2016 B 71.

Par ordonnance en date du 07/04/2025, le président du tribunal de commerce d'AMIENS a désigné en qualité de commissaire à l'exécution du plan : SELARL EVOLUTION, 54 rue Victor Hugo - 80000 AMIENS en remplacement du mandataire judiciaire précédemment désigné.

M2504276

Référence :  
**OSB 2 RESTAURATION**  
177, Rue du Château - 75014 PARIS 14<sup>e</sup> Arrondissement. RCS PARIS : 909 884 173. Etablissement(s) secondaire(s) : 2, Rue de Mars 51100 Reims RCS Reims : 2022 B 548.

Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris en date du 09/04/2025, arrêtant le plan de redressement, désigne M. Serge Lacombe, comme tenu d'exécuter le plan, durée du plan 9 ans, comme commissaire à l'exécution du plan SELARL P2G en la personne de Me Céline Pelzer 48 rue La Fayette 75009 Paris, met fin à la mission de SELARL P2G en la personne de Me Céline Pelzer, 48 rue La Fayette 75009 Paris. Administrateur, maintient SELARL MONTRAVERS YANG-TING en la personne de Me Marie-Hélène Montravers, 9 rue du Mont Thabor 75001 Paris, Mandataire judiciaire, M2504351

## REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Référence :  
**S3G SA**

Stade de France Zac du Cornillon Nord - 93216 LA PLAINE ST DENIS CEDEX, RCS BOBIGNY : 417 729 779. Etablissement(s) secondaire(s) : 10 rue Roger Salengro - 51100 REIMS. RCS REIMS : 2023 B 318.

Jugement du tribunal de commerce de BOBIGNY, prononce en date du 3 avril 2025, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2025J00744, date de cessation des paiements le 15 février 2025 désigne Administrateur SELARL AJ associées prise en la personne de Maître Nicolas Deshayes 46 Avenue Jean Rostand 93000 BOBIGNY avec pour mission : assistance, Mandataire judiciaire Me Legras De Grandcourt Patrick 99 Rue Pierre Sémard 93000 BOBIGNY, et ouvre une période d'observation expirant le 3 octobre 2025 Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 15 mois à compter de la publication au BODACC du jugement d'ouverture. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC.

M2504197

Référence :  
**CASA FRANCE**

18 avenue Winston Churchill, Immeuble Le Chanzy - 94220 CHARENTON LE PONT. 613 650 373. R.C.S. CRETEIL : 613 650 373.

Etablissement(s) secondaire(s) : rue des Joncs C.C.E.Leclerc - 51530 PIERRY. R.C.S. REIMS : 96 B 545.

Par jugement en date du 02 avril 2025, le tribunal de commerce de Bobigny ouvre une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31/01/2025 et fixe la fin de la période d'observation au 02/10/2025. Désigné administrateurs judiciaires : SELARL EL BAZE CHARPENTIER prise en la personne de Me Jonathan El Baze, 41 rue du Four - 75006 PARIS et la SELARL AJAssociés prise en la personne de Me Nicolas Deshayes, 46 promenade Jean Rostand - 93000 BOBIGNY, avec la mission d'assister le débiteur ; mandataires judiciaires : Me Alain François Souchon, 1 rue des Mazières - 91050 EVRY cedex, et la SELARL ASTEREN prise en la personne de Me Axel Chuine, 14/16 rue de Lorraine - 93000 BOBIGNY. Les déclarations de créances sont à déposer auprès des mandataires judiciaires dans les 2 mois suivant la parution au BODACC.

M2504362

## CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Référence :  
**CHAUFFAGE THOMAS**  
2 rue Nouvelle - 88510 ÉLOYES. RCS EPINAL : 832 013 833. Etablissement(s) secondaire(s) : 20 rue de Chalons - 51210 MONTMIRAIL. RCS REIMS : 2021 B 926.

Jugement du tribunal de commerce d'EPINAL en date du 1<sup>er</sup> Avril 2025 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2504196

## Ardennes

## CONSTITUTION DE SOCIETE



15 rue du Président Kennedy  
08000 CHARLEVILLE MEZIERES  
Tél. : 03.24.59.70.41

### SCI Pier Immo

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 137 Boulevard Gambetta  
08000 Charleville-Mézières

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Charleville-Mézières du 28 mars 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière  
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI Pier Immo

SIÈGE SOCIAL : 137 Boulevard Gambetta, 08000 Charleville-Mézières  
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la Société, par tous moyens ;

La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location en gérance ;

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

GÉRANCE : Madame Christine Pierret, demeurant 41 rue Gabrielle, 94220 Charenton Le Pont,

Monsieur Christophe Pierret, demeurant ensemble 137 Boulevard Gambetta, 08000 Charleville-Mézières

Madame Leïla Pierret, demeurant ensemble 137 Boulevard Gambetta, 08000 Charleville-Mézières

Monsieur Théo Pierret, demeurant 137 Boulevard Gambetta, 08000 Charleville -Mézières.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sedan.

Pour avis : La gérance

M2504154



## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes



**Corinne MANFAIT**  
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes  
109 avenue Jean Monnet  
51430 BEZANNES

## ARES MOTORS

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
9 Grande Rue - 52110 NULLY  
927 725 929 RCS Chaumont

Suivant délibérations en date du 10 avril 2025, l'assemblée générale a décidé :

- de transférer le siège social de NULLY (52110), 9 Grande Rue, à RETHEL (08300), 1 chemin de la Comtesse, à compter de la même date,
- d'adopter à l'objet social des activités accessoires (exploitation d'ateliers de réparations automobiles),
- de modifier les statuts sociaux en conséquence.

La société, immatriculée au RCS de CHAUMONT (927 725 929), dont le président est M. Loïc BOUSSEL, domicilié à SAULT LES RETHEL (08300), 339 rue de Perthes, et ayant reçu des apports en numéraire (1.000 €), fera donc l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SEDAN.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :

SIÈGE SOCIAL :  
ANCIENNE MENTION : 9 Grande Rue - 52110 NULLY.  
NOUVELLE MENTION : 1 chemin de la Comtesse - 08300 RETHEL.

Pour avis.  
M2504365

## POURSUITE D'ACTIVITE



1 rue du Val de Vence - BP 10015  
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14  
08800 MONTHERME  
30 rue Contamine - 08600 GIVET

## BATI BAST

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
79 Grand Rue - 08800 DEVILLE  
837 509 868 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 1<sup>er</sup> juillet 2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.  
M2412666

## SASU

## « SAINT MEEN »

Société par actions simplifiée  
unipersonnelle  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
6 bis rue des Fontaines  
08250 CONDE LES AUTRY  
RCS Sedan 881 452 684

Suivant PVAGE en date du 03/04/2025, l'actionnaire statuant dans le cadre de l'article L225-248 du code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.  
Pour avis : Le président.  
M2504065

## COMPTABILITÉ

## DEPIERREUX Carole

03.26.08.38.27

compta.pamb@legalnet.org

## CLOTURE

## DE LIQUIDATION

## EARL « DERRIERE LE TERME »

au capital social de 149 704,93 Euros  
Société en liquidation  
332 909 639 RCS SEDAN  
Derrrière le Terme  
08390 SAUVILLE

## Avis de clôture de liquidation

Par AGE du 04/03/2025, les associés de l'EARL DERRIERE LE TERME ont approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à effet rétroactif du 31/12/2024. Quitus a été délivré au liquidateur, Monsieur Xavier CONREUR. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN (08).  
Pour avis : Le liquidateur  
M2504151

## SCEA GERVAIS MORTIER

Société civile d'exploitation agricole en liquidation  
au capital de 443.000 Euros  
Siège social :  
3 rue de la fontaine  
08370 SIGNY MONTLIBERT  
791 640 295 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mars 2025 au 3 rue de la Fontaine - 08370 SIGNY MONTLIBERT, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Anne LÉVESQUE, demeurant 6 impasse des croches - 02810 LICY CLIGNON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 28 février 2025.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.  
Pour avis : Le liquidateur.  
M2504279

## AVIS DIVERS

## SCP Stéphane ROSTOWSKY

Notaire  
1 et 3 avenue Leclerc - 08200 SEDAN

M<sup>me</sup> HINS Antoinette

## Avis de dépôt de testament

«Par testament olographe en date à FLOING (08200) du 16 janvier 2019, Madame HINS Antoinette, née à FLOING (08200), le 30 octobre 1933, demeurant à FLOING (08200), 32 rue du Rossignol, veuve de Monsieur PHILIPPE Louis Michel, décédée à DONCHERY (08350), le 9 février 2025, a institué des légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Stéphane ROSTOWSKY, suivant procès-verbal en date du 10 mars 2025 dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE-MEZIERES.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Stéphane ROSTOWSKY, notaire à SEDAN, notaire chargé du règlement de la succession.»  
M2504339

## SUCCESSION

## VACANTE

## SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 21/03/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. AMIR Ali décédé le 22/09/2013. Réf. 0808144551. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.  
M2504208

## SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. CANIARD Frederic décédé le 26/08/2024 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808143092.  
M2504215

## SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. MESNIL Guy décédé le 15/02/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808136792.  
M2504216

## PROJET D'APPORT

## PARTIEL D'ACTIFS

## ETS BOURGEOIS

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
324 rue des Panses Brûlées  
ZA Lieudit les Aulnes  
08330 VRIGNE AUX BOIS  
939 147 831 R.C.S. Sedan

## ETS BOURGEOIS FRERES

Société par actions simplifiée  
au capital de 108.000 Euros  
Siège social :  
324 rue des Panses Brûlées  
ZA Lieudit les Aulnes  
08330 VRIGNE AUX BOIS  
780 264 487 R.C.S. Sedan

1. Par acte du 31/03/2025, la société Ets Bourgeois Frères et la société Ets Bourgeois ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime simplifié d'apport partiel d'actif prévu à l'article L. 236-28 du Code de commerce, aux termes duquel la société Ets Bourgeois Frères faisait apport à la société Ets Bourgeois de sa branche complète et autonome d'activité relative à la fabrication de toutes pièces de ferronnerie et quincaillerie, de toutes pièces et ensembles mécaniques, de toutes pièces estampées, forgées ou soudées, d'usinage, comprenant un actif de 1.370.902,44 € et un passif de 340.837,44 €, soit un apport net de 1.030.065,00 € ;

2. Cet apport partiel d'actif a été approuvé par l'associée unique de la société Ets Bourgeois le 02/04/2025. En rémunération de cet apport, l'associée unique de la société Ets Bourgeois a procédé à une augmentation de capital de 1.030.065 €, pour le porter de 1.000 € à 1.031.065 €, au moyen de la création de 1.030.065 actions nouvelles de 1 € de nominal, entièrement libérées, et attribuées en totalité à la société Ets Bourgeois Frères ;

3. En conséquence, l'associée unique de la société Ets Bourgeois a modifié les articles 6 et 7 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :  
ARTICLE 6 - FORMATION DU CAPITAL  
ANCIENNE MENTION : Apport en numéraire de 1.000 €.  
NOUVELLE MENTION : Apport en numéraire de 1.000 €.

Apport par la société Ets Bourgeois Frères de sa branche complète et autonome d'activité relative à la fabrication de toutes pièces de ferronnerie et quincaillerie, de toutes pièces et ensembles mécaniques, de toutes pièces estampées, forgées ou soudées, d'usinage, pour une valeur nette de 1.030.065 €, lequel apport a été rémunéré par la création de 1.030.065 actions nouvelles de 1 € de nominal attribuées en totalité à la société Ets Bourgeois Frères, à titre d'une augmentation de capital de 1.030.065 €.  
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL  
ANCIENNE MENTION : 1.000 €.  
NOUVELLE MENTION : 1.031.065 €.  
Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.  
Pour avis : Le président.  
M2504233

## TRIBUNAL DE

## COMMERCE DE SEDAN

## Jugement du 03 avril 2025

**LECAT (nom d'usage LECAT (Ei))**  
**Grégory Laurent Albert**, 17 place de la Mairie, 08430 Poix Terron, RCS Sedan 812 177 897. Boulangerie pâtisserie confiserie. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans, nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres.  
M2504108

**WOLFS (nom d'usage WOLFS (Ei))**  
**Tony**, 65 route de Charleville, 08300 Novy Chevieres, RCS Sedan 847 551 355. Travaux de menuiserie bois et Pvc. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex.  
M2504109

## LIQUIDATION

## JUDICIAIRE

## Jugement du 03 avril 2025

**SAS L'ANATOLIE**, 183 avenue Carnot, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 840 844 658. Restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2504111

**SAS LE QG**, 1 rue des Pivoines, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 907 711 246. Restauration de types rapide, salon de thé et café (service sur place ou à emporter). Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2504157

**SAS FOOD SERVICE**, 36 rue Victor Hugo, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 850 498 130. Grossiste alimentaire, vente de tous biens consommables et non consommables. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2504159

**SARL AUX CONTES D'ANNA**, 3 place Turenne, 08200 Sedan, RCS Sedan 949 349 450. Librairie, vente de livres, jeux, jouets, Carterie, papeterie, bimbeloterie & souvenirs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2504161

**SARL DELLOUE JEAN-PIERRE**, 1 rue sur le Sable, 08200 Givonne, RCS Sedan 398 122 556. Travaux de bâtiment maçonnerie travaux de plâtrerie et enduits extérieurs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2504162

**HOANG (nom d'usage PHAM (Ei)) Thi Kim Loan**, rue Bourbon, 71 Gauche, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 440 518 363. Restauration rapide, plats à emporter, boissons, vente objets de décoration, vaisselles. Spécialités asiatiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2504158

## REDRESSEMENT

## JUDICIAIRE

## Jugement du 03 avril 2025

**BRICHOT (nom d'usage (Ei)) Samuel Maurice**, le Raily, 08230 Taillette, RCS Sedan 482 676 517. Menuiserie extérieure et intérieure, aménagement, pose de cuisine, parquets, vente de bois. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 21 mars 2025, désignant : administrateur SCP Pascale Chanel Elodie Bayle, prise en la personne de Maître Pascale Chanel 1 Place du Pont à Seille Centre d'Affaires 57000 Metz, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
M2504110

Rubrique spéciale  
IMMOBILIER

**OPTIMISEZ L'IMPACT**  
de vos **ANNONCES IMMOBILIÈRES**  
auprès des décideurs régionaux !

☑ Visibilité parfaite

☑ Dégressif multiparutions

Contactez **Christine SERAINE**

**03 26 08 38 30**

ou **06 24 99 12 36**

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org

PETITES AFFICHES  
**Matot Braine**

# Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Ardennes / Aube

**SARL CADS**, 51 cours Briand, 08000 Charleville-Mezieres, RCS Sedan 819 359 480. Débit de boissons, de petite restauration et d'exploitation d'appareils de jeux automatiques. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 27 mars 2025, désignant : administrateur Selas Vermue, prise en la personne de Maître Vermue 35 rue Victor Basch 02100 saint Quentin, mandataire judiciaire Selar Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2504112

**LINGLET (nom d'usage LINGLET (E)) Adrien**, 18 place de l'Eglise, 08600 Chooz, RCS Sedan 881 171 102. Un fonds artisanal de boulangerie, pâtisserie, épicerie, vente de boissons, sandwichs (petite restauration). Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 14 mars 2025, désignant : administrateur SCP Pascale Chanel Elodie Bayle, prise en la personne de Maître Pascale Chanel 1 Place du Pont à Seille Centre d'Affaires 57000 Metz, avec pour mission : d'assister, mandataire judiciaire Selar Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2504160

## Aube

**VENTE CESSION**  
**ATTRIBUTION D'APPORTS**

  
**ifac avocats**  
e bon conseil  
28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

### JBD CONSEIL / ADN SYSTEMES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/03/2025 enregistré au SPFE de Troyes, le 14/03/2025 dossier 2025 00006786 réf. 1004P01 2025 A 00627

La société JBD CONSEIL, SARL au capital de 5.000 €, ayant son siège social 25 ter rue Jean Moulin, ZA du Coulmet (10450) BREVIANDES, immatriculée 793 620 048 RCS TROYES

A vendu à :  
La société ADN SYSTEMES, SARL au capital de 120.000 €, ayant son siège social 25 ter rue Jean Moulin, ZA du Coulmet (10450) BREVIANDES, immatriculée 750 248 312 RCS TROYES

Le fonds de commerce de création de sites internet, d'hébergement de sites, de boutiques en ligne sis et exploité 25 ter rue Jean Moulin, ZA du Coulmet (10450) BREVIANDES, sous l'enseigne « JBD CONSEIL », pour lequel le VENDEUR est immatriculé au RCS de TROYES sous le numéro 793 620 048 00058,

L'entrée en jouissance a été fixée au 07/03/2025.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de 2.000 € s'appliquant pour 2.000 € aux éléments incorporels et 0 € aux éléments corporels cédés.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales pour la validité et pour la correspondance chez Me Myriam BROUILLARD DE VREESE, SELAR IFAC, 28 boulevard du 14 juillet (10000) TROYES.

Pour insertion.

M2504153

### CONSTITUTION DE SOCIETE

#### GT Locations

Par acte sous seing privé en date du 7 avril 2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION : GT Locations.

OBJET : L'activité de sous-location professionnelle et notamment, la mise à disposition, par location ou sous-location ou autres moyens d'appartements et de maisons, meublés ou non, de tourisme ou non, sans caractère ou avec caractère hôtelier ou para hôtelier ; La prise à bail d'immeubles bâtis ou non, La gestion de tous biens immobiliers ainsi que l'acquisition de meubles, équipements, et aménagements destinés à équiper ces biens immobiliers. Les activités de service de conciergerie privée et d'intendance de propriétés immobilières et notamment le service de conciergerie dans le domaine du nettoyage et préparation du bien, du transport, gastronomie, organisation des événements privés, l'accueil des voyageurs, l'entretien du bien, la location de linge, la gestion opérationnelle ou encore la promotion et gestion des réservations pour le compte du propriétaire ou locataire.

CAPITAL : 3.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue de l'Orme - 10220 DOSCHES.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. Thomas VORIERES, demeurant 1 rue de l'Orme - 10220 DOSCHES ; M.Grégory POVEDA, demeurant 8 rue Edmé Marot - 10300 SAINTE SAVINE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion, la gérance.

M2504272

#### GA CARROSSERIE

Société par actions simplifiée au capital de 7.000 euros

Siège social : 40 rue Georges Furier 10260 ST PARRÉS LES VAUDES

#### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT PARRÉS LES VAUDES du 07 avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : GA CARROSSERIE.

SIÈGE : 40 rue Georges Furier - 10260 ST PARRÉS LES VAUDES.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 7.000 €.

OBJET : Carrosserie poids lourds et engins de travaux publics.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Gabriel ANDRE, demeurant 19 Hameau de Villiers - 10110 MAGNANT.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de siège du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le Président.

M2504312

### FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats  
Parc d'Affaires Reims-Champigny  
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002  
51886 REIMS

#### CIRCUS-HOTEL

Société par Actions Simplifiée au capital de 400.000 €  
Siège social 2 rue de la Vallée du Landion - 10200 DOLANCOURT

#### Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 03/04/2025, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CIRCUS-HOTEL.

Objet social : L'exploitation de tout hôtel, restaurant, bar, meublé de tourisme et gîte d'étape, Toutes activités de restauration et de vente au détail de repas composés de préparations alimentaires directement consommables, L'acquisition, la construction, l'élaboration, l'exploitation, la prise à bail ou en gérance, l'échange, l'aménagement et l'installation de tous biens mobiliers et immobiliers et/ou fonds de commerce nécessaires à l'objet ci-dessus, l'acquisition de tous brevets, licences et de toutes marques destinées à l'exploitation ou à la réalisation de cet objet, La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Siège social : 2 rue de la Vallée du Landion, 10200 DOLANCOURT  
Capital : 400 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Président : M. LESOURD Maverick 11 rue de la Vallée du Landion 10200 DOLANCOURT

Directeur général : M<sup>me</sup> GELIS LESOURD Valentine 11 rue de la Vallée du Landion 10200 DOLANCOURT  
Directeur général délégué : M. Patrice GELIS 11 rue de la Vallée du Landion 10200 DOLANCOURT

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

Pour avis

M2504137

#### MODIFICATION

#### DE STATUTS

  
**baillot & associés**  
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE  
155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

#### SCI LA PARISIENNE

SCI au capital de 82 322,47 €  
Siège social : 3 Ruelle Coquelet  
10190 VAUCHASSIS  
RCS de TROYES n°421 896 630

L'AGM du 31/03/2025 a décidé à compter du 31/03/2025 de :

- de nommer en qualité de co-gérant M. DENISSET Julien, demeurant 34 Rue Victor Hugo 10440 LA RIVIERE DE CORPS.

- diminuer le capital social de 41 161,23 € par rachat et annulation des parts en le portant de 82 322,47 € à 41 161,24 €. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de TROYES.

M2503406

  
**sofrac**  
experts comptables  
commissaires aux comptes  
reims@sofrac.fr / 03.26.866.866  
CORMONTREUIL

#### CHAMPAGNE GREMILLET

Société par actions simplifiée au capital de 4.140 Euros  
Siège social :  
1 Envers de Valeines  
10110 BALNOT SUR LAIGNES  
503 879 348 RCS Troyes

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 31 décembre 2024, il résulte que la Société SOFRAC TROYES, société par actions simplifiée au capital de 40.000 €, dont le siège social est fixé au 7 Boulevard du 1<sup>er</sup> RAM, 10000 TROYES, identifiée sous le numéro 479 224 412 RCS TROYES, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, à compter des comptes clos le 31 décembre 2024, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

Pour avis : Le Président.

M2503961

#### SCI St André

Forme : SCI au capital de 1.000 euros  
Siège social :  
9 avenue Charles de Refuge  
10120 St Andre les Vergers  
911 802 908 R.C.S. de Troyes

Aux termes d'une décision en date du 6 mars 2025, les associés ont décidé à compter du 6 mars 2025 d'étendre l'objet social aux activités de : Toutes acquisitions, locations d'immeubles à usage d'habitation, de bureaux, de commerce, la gestion de ces immeubles, construction, toutes opérations immobilières, gestion desdits immeubles, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société ;

- L'acquisition, la détention, la gestion et le transfert de valeurs mobilières, actions, parts sociales, parts d'intérêts émises par toute société, quel que soit son objet, et, exceptionnellement, l'aliénation de ces biens devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ;

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ;

- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ;

- Toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de la réalisation de l'objet social de la société, et ce, notamment par voie de caution hypothécaire ;

- Et généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois de ne pas modifier le caractère civil de la société.

Mention sera portée au R.C.S. de TROYES.

M2504018

#### SCI CHARLOTTE

au capital de 500,00 euros  
Siège social :  
VILLEMOYENNE (10260)  
Hameau du Haut Villeneuve  
R.C.S. Troyes 451 156 293

Aux termes d'un procès verbal d'AGO en date du 1<sup>er</sup> avril 2025, les associés ont pris acte du décès de Monsieur Hervé CASAUON, gérant, survenu le 30 janvier 2025 et de son remplacement par Madame Valérie AMICHAUD, veuve CASAUON, née à TROYES (10000) le 24 février 1969, demeurant VILLEMOYENNE (10260), Hameau du Haut Villeneuve, en qualité de nouveau gérant.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis :  
Maître Julien LAPIERRE.

M2504121

  
**argos**  
EXPERTISE COMPTABLE

#### GAEC DE HOURIE

Au capital : 87 856 Euros  
Siège social :  
4 Grande Rue  
10500 MATHAUX  
RCS TROYES 327 324 000

#### Avis de modification

L'assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire des associés du 25 février 2025 a décidé de :

- transformer le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun, en Société civile d'exploitation agricole,  
- modifier la dénomination de la Société initialement GAEC DE HOURIE, en SCEA DE LA HOURIE  
- transférer le siège social  
- modifier la gérance

Ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :

Forme :  
Ancienne mention : GAEC  
Nouvelle mention : SCEA  
Dénomination :  
Ancienne mention : GAEC DE HOURIE

Nouvelle mention : SCEA DE LA HOURIE

Siège social :  
Ancienne mention : 4 Grande Rue 10500 MATHAUX  
Nouvelle mention : 1 bis rue de l'Ecole 10500 MATHAUX  
Gérance :

Il a été pris acte de la démission de Monsieur Dominique MICHON de ses fonctions de gérant.

A été nommé en remplacement aux fonctions de gérant, Monsieur Romain MICHON, demeurant 1 bis rue de l'Ecole 10500 MATHAUX

L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de TROYES.

La gérance

M2504203

  
**FIDAL  
AVOCATS**

12 rue Aristide Briand  
10000 TROYES

#### CABINET GRILOT

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros  
Siège social :  
12 impasse le Cortin  
10410 RUVIGNY  
503 574 402 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 07/04/2025, il a été pris acte :

- De la cession des parts par Monsieur Frédéric GRILOT et Madame Michelle GRILOT au profit de la société BONIN SAS, rendant désormais la société à responsabilité limitée unipersonnelle ;

- De la nomination de Madame Béatrice BONIN, demeurant 7 bis rue de la Grève - 10410 RUVIGNY, aux fonctions de gérante de la société en remplacement de Monsieur Frédéric GRILOT ;

- De la modification de la dénomination sociale qui sera désormais « CABINET GRILOT BONIN » ;

- Du transfert de l'adresse du siège social de la société qui sera désormais au 7 bis rue de la Grève - 10410 RUVIGNY, à compter du même jour ;

- De la modification de l'option fiscale de la société qui sera désormais soumise à l'impôt sur les sociétés.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le gérant.

M2504248

  
**SF CONSEIL  
et associés**  
Nos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

#### GDJ RESTAURATION

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros  
Siège social : 3 place du Chatel  
77160 PROVINS  
987 630 605 R.C.S. Melun

Monsieur David BEAU, demeurant 7 rue du Petit Couvent - 10400 SAINT AUBIN, Président de la société.

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président du 01/04/2025, il a été décidé :

- de transférer le siège social de la société au 16 rue du Petit Couvent - 10400 SAINT AUBIN à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025.

En conséquence, la société qui est immatriculée au R.C.S. de MELUN sous le numéro 987 630 605 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de TROYES.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis.

M2504315

  
**ifac avocats**  
e bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

#### OBS PLOMBERIE

SASU au capital de 37.000 Euros  
Siège social :  
ZA Coulmet - 10450 BREVIANDES  
490 873 908 RCS Troyes

Le 31/03/2025 l'associée unique a nommé la société OBS ADMINISTRATIF, SAS au capital de 60.000 € ayant son siège social à BREVIANDES (10450) 12 impasse Alexandre Yersin, immatriculée 934 399 700 RCS TROYES, en qualité de Présidente de la société, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 à 0 H 00, en remplacement de la société OBS FINANCES.

M2504143

  
**ifac avocats**  
e bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

#### ETANCHEITE SERVICE

Société par actions simplifiée au capital de 7.306,96 Euros  
Siège social :  
Zone Artisanale Coulmet  
10450 BREVIANDES  
528 543 267 RCS Troyes

Le 31/03/2025 l'associée unique a nommé la société OBS ADMINISTRATIF, SAS au capital de 60.000 € ayant son siège social à BREVIANDES (10450) 12 impasse Alexandre Yersin, immatriculée 934 399 700 RCS TROYES, en qualité de Présidente de la société, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 à 0 H 00, en remplacement de la société OBS FINANCES.

M2504144

## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube



28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

## DYBIEC-OBS

SASU au capital de 50.000 Euros  
Siège social :  
ZA Coulmet - 10450 BREVIANDES  
343 076 121 RCS Troyes

Le 31/03/2025 l'associée unique a nommé la société OBS ADMINISTRATIF, SAS au capital de 60.000 € ayant son siège social à BREVIANDES (10450) 12 impasse Alexandre Yersin, immatriculée 934 399 700 RCS TROYES, en qualité de Présidente de la société, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 à 0 H 00, en remplacement de la société OBS FINANCES.  
M2504145



28 boulevard du 14 Juillet  
10000 TROYES

## AMIANTE DEPOSE SERVICE

SAS au capital de 100.000 Euros  
Siège social :  
Impasse Alexandre Yersin  
ZA du Coulmet - 10450 BREVIANDES  
RCS Troyes 807 712 484

Le 31/03/2025 l'associée unique a nommé la société OBS ADMINISTRATIF, SAS au capital de 60.000 € ayant son siège social à BREVIANDES (10450) 12 impasse Alexandre Yersin, immatriculée 934 399 700 RCS TROYES, en qualité de Présidente de la société, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2025 à 0 H 00, en remplacement de la société OBS FINANCES.  
M2504146

## SCA DE LA MALADIERE

Capital social : 76.300,00 Euros  
Siège social :  
8 rue des Tilleuls - 10110 MAGNANT  
RCS Troyes 328 476 346

## Avis de modifications

Par AGE du 02/04/2025, les associés ont augmenté le capital social de la société par apport en numéraire d'un montant de 107.800,00 € et transféré le siège social.

ANCIENNES MENTIONS :  
CAPITAL SOCIAL : 76.300,00 €. SIÈGE SOCIAL : 8 rue des Tilleuls - 10110 MAGNANT.  
NOUVELLES MENTIONS :  
CAPITAL SOCIAL : 107.100,00 €. SIÈGE SOCIAL : 31 rue du Maréchal Leclerc - 10110 MAGNANT.  
Pour avis : La gérance.

M2504163

## SONIL

SCI au capital de 4.300 Euros  
Siège social : 6 route de St Florentin, Bertulviers  
10160 BERULLE  
R.C.S. de Troyes n°429 009 731

## Transfert de siège

L'AGE du 01/04/2025 a décidé le transfert du siège social au 9 rue Jean de la Fontaine - 10300 SAINTE SAVINE à compter du 01/04/2025.  
Mention : R.C.S. de TROYES.  
ANNIE DUMINL

M2504177

## Maison des délices

SASU Société par actions simplifiée à associé unique  
au capital de 500 Euros  
Siège social :  
2 bis avenue Marechal Leclerc  
10450 BRÉVIANDES  
939 298 451 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal du 03/04/2025, l'associé unique a décidé :  
- de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : 7 Grande Rue - 41600 YVOY LE MARRON à compter du 03/04/2025.  
Les statuts sont modifiés en conséquence.  
Mention au R.C.S. de BLOIS.  
M2504180

## NMVA-1

Société civile immobilière  
Au capital de 20.000 Euros  
Siège social : 20 rue de la Gare  
10110 LANDREVILLE  
953 013 695 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 18 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 20 rue de la Gare - 10110 LANDREVILLE au 4 rue de la Marsanne - 34150 ANIANE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence les statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
Pour avis.

M2504259

## SCEA

## Château de la Resle

Société civile d'exploitation agricole  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
8 rue de la Foire aux Chevaux  
10160 SAINT MARDS EN OTHE  
927 806 174 R.C.S. Troyes

Des décisions de l'assemblée générale en date du 5 avril 2025, il résulte que le siège social de la société sis 8 rue de la Foire aux Chevaux - 10160 SAINT MARDS EN OTHE, a été transféré à compter de la même date au Lieudit «La Resle» - 89230 MONTIGNY LA RESLE et que les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera radiée au R.C.S. de TROYES et immatriculée au R.C.S. d'AUXERRE.  
Pour avis.

M2504271

## Société du Château de la Resle

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
8 rue de la Foire aux Chevaux  
10160 SAINT MARDS EN OTHE  
843 938 994 R.C.S. Troyes

Des décisions de l'associée unique date du 5 avril 2025, il résulte que le siège social de la société sis 8 rue de la Foire aux Chevaux - 10160 SAINT MARDS EN OTHE, a été transféré à compter de la même date au Lieudit «La Resle» - 89230 MONTIGNY LA RESLE et que les statuts ont été modifiés en conséquence. La société sera radiée au R.C.S. de TROYES et immatriculée au R.C.S. d'AUXERRE.  
Pour avis.

M2504273



## SCI DES GREVES

Société civile immobilière  
au capital de 1.525 Euros  
Siège social : 28 route de Liours  
10400 BARBUISE  
433 221 231 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 3 avril 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 28 route de Liours - COURTAVANT - 10400 BARBUISE, au 4 rue de l'Eglise - 10400 PERIGNY LA ROSE à compter du 03/04/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Modification sera faite au greffe du TROYES.  
Pour avis : La Gérance.

M2503967

## LA VUE POUR TOUS

SARL au capital de 7 622,45 €  
Siège social : 40 rue Urbain IV  
10000 TROYES  
RCS de TROYES n°343 145 769

## Avis de transformation

L'AGE du 31/01/2025 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 31/01/2025 et a nommé en qualité de président M. MILCENT Cyrille, demeurant 13 rue des Noes 10300 SAINTE SAVINE.  
Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.

Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales.  
Transmission des actions : Cession d'actions : soumise à agrément.  
Mention : RCS de TROYES.  
M2504193

## POURSUITE D'ACTIVITE

## FINANCIERE CEDO

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
7 rue du moulin  
10130 MONTIGNY LES MONTS  
921 942 199 R.C.S. Troyes

## Avis de non dissolution

Aux termes d'une décision en date du 19/08/2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.  
Pour avis : Le président.

M2504141

## ATELIER DE BRODERIE IMPRESSION ET DECORATION ABIDECO

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 30 000 Euros  
Siège Social : 8 Rue des Saules  
Z.A. des Sources  
10150 CRENEY PRES TROYES  
413 953 084 RCS Troyes

L'AGE du 31/03/2022 a décidé, conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
M2504178

## SARL LE 15

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1.500 Euros  
Siège social :  
15 rue Paillot de Montabert  
10000 TROYES  
845 126 150 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 04/04/2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.  
Pour avis : La gérance.

M2504246

## SAS « ETV Lucas VESSELLE »

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 5.000 Euros  
Siège social :  
4 rue des 4 Fusillés Résistance  
10110 LOCHES SUR OURCE  
RCS : 920 748 605 Troyes

Suivant décision de l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> mars 2025, il a été décidé, dans le cadre des dispositions de l'article L 225-248 du Code de Commerce, de ne pas dissoudre la société.  
Mention sera faite au RCS de TROYES.  
Pour avis.

M2504263



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

## SAS NGONG IMMO

Société par actions simplifiée  
au capital de 1.000 Euros  
Siège social :  
4 rue Aristide Briand - 10000 TROYES  
R.C.S. Troyes 981 662 877

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30/10/2024, il a été décidé, conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la société.  
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.  
Pour avis.

M2504322

## HMO

HMO Société à responsabilité limitée  
au capital de 15.000 € Siège social : 27 Rue Marc Verdier 10150 PONT STE MARIE 899 482 137 RCS TROYES  
Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2022, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.  
Pour avis : La gérance.

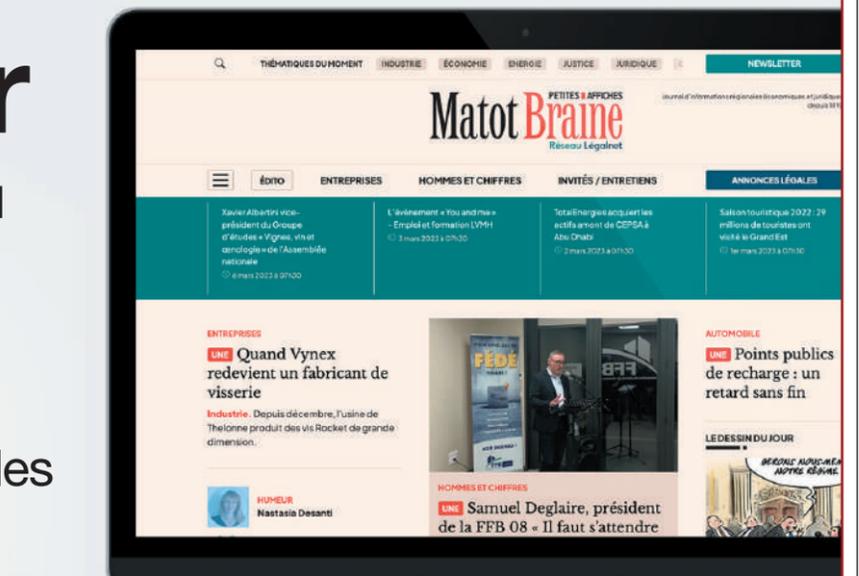
M2504338

Retrouvez l'intégralité de votre journal

sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



## Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

## Aube / Aisne

**SF CONSEIL**  
et associés  
Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES  
Tél. : 03.25.71.46.30

**MEDIC-ASSISTANCE**

Société à responsabilité limitée  
au capital de 51.260 Euros  
Siège social :  
41 Grande Rue  
VILLEMAUR-SUR-VANNE  
10190 AIX VILLEMAUR PALIS  
794 260 125 RCS TROYES

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'assemblée unique du 30/01/2025, l'associée unique statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS : TROYES.  
Pour avis.

M2504148

**DISSOLUTION  
DE SOCIETE**

**baillot**  
& ASSOCIÉS  
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

**ARNAUD BUFFET  
CONSEIL**

SASU au capital de 3 000 €  
Siège social : 25 Rue Neuve de la  
République  
10300 SAINTE SAVINE  
RCS de TROYES n°909 327 140

**Avis de dissolution**

En date du 31/03/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BUFFET Arnaud, demeurant 25 Rue Neuve de la République 10300 SAINTE SAVINE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
M2503669

**FIDAL  
AVOCATS**

12 rue Aristide Briand  
10000 TROYES

**HVH MANAGEMENT**

Société à responsabilité limitée  
unipersonnelle  
au capital de 2.000 Euros  
Siège social :  
2 rue Georges Sand  
10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES  
834 595 837 R.C.S. Troyes

Suite aux décisions de l'associé unique du 07/04/2025 :

- Il a été décidé la dissolution de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation ;

- Il a été mis fin aux fonctions de gérant de M. Christophe HECKMANN à compter du même jour ;

- M. Christophe HECKMANN, demeurant 2 rue Georges Sand - 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES a été nommé en qualité de liquidateur et il a été décidé de fixer le siège de la liquidation au siège social de la société. La correspondance ainsi que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés et envoyés à l'adresse du liquidateur, 2 rue Georges Sand - 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation de la société sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.  
M2504275

**CLOTURE****DE LIQUIDATION**

**baillot**  
& ASSOCIÉS  
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly  
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS  
Tél. : 03.25.45.10.69

**ARNAUD BUFFET  
CONSEIL**

SASU au capital de 3 000 €  
Siège social : 25 Rue Neuve de la  
République  
10300 SAINTE SAVINE  
RCS de TROYES n°909 327 140

En date du 31/03/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BUFFET Arnaud de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.  
M2503670

**Groupe Prieur**  
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

**DU 14 JUILLET**

Société civile de construction vente en liquidation

Au capital de 1.000 Euros  
Siège social : TROYES  
10000 6 rue Grégoire Pierre Herliuison  
Siège de liquidation : 6 rue Grégoire Pierre Herliuison  
10000 TROYES  
880 296 009 R.C.S. Troyes

**Avis  
de clôture de liquidation**

L'Assemblée Générale réunie le 30 novembre 2024 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Dominique BEGUINOT, demeurant, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.  
M2503905

**FIDAL  
AVOCATS**

12 rue Aristide Briand  
10000 TROYES

**HVH  
MANAGEMENT**

Société à responsabilité limitée  
unipersonnelle  
Au capital de 2.000 Euros  
Siège social : 2 rue Georges Sand  
10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES  
834 595 837 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions de l'associé unique du 07.04.2024, et après avoir entendu le rapport du Liquidateur :

- Les comptes de liquidation ont été approuvés ;

- Il a été donné quitus au Liquidateur, M. Christophe HECKMANN demeurant 2 rue Georges Sand 10410 SAINT PARRÉS AUX TERTRES de sa gestion et cette dernière a été déchargée de son mandat ;

- Il a été prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur  
M2504372

**AVIS DIVERS****M<sup>me</sup> Claudette  
PETIPAS****Envoi en possession**

M<sup>me</sup> Claudette PETIPAS, née DOUCHE, veuve de M. Guy PETIPAS, née à TROYES (010) le 4 décembre 1932, demeurant à TROYES (010), 63 boulevard Blanqui, et décédée à TROYES (010) le 11 février 2025 ;

A institué un légataire universel suivant testament olographe en date du 5 avril 1990. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un acte reçu par Me Bertrand SMAGGHE, Notaire associé à TROYES, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été réceptionnées par le greffe le 1<sup>er</sup> avril 2025.

Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Me Bertrand SMAGGHE, 30 bd Gambetta - 10000 TROYES. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
M2504289

**CHANGEMENT****DE REGIME****MATRIMONIAL**

**PAUPE-POUILLOT**  
NOTAIRES ASSOCIÉS

**EPOUX RAHIR****Changement  
de régime matrimonial**

Suivant acte reçu par Maître Benoît PAUPE, Notaire à TROYES (Aube), 4 place du Général Patton, CRPCEN 10010, le 9 avril 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté entre :

Monsieur Jacky Gilbert Marcel Henri RAHIR, né à TROYES (10000) le 22 juillet 1947 et Madame Monique LEGOIX, née à TROYES (10000) le 26 novembre 1947, demeurant ensemble à PONT SAINTE MARIE (10150), 52 rue de la Côte Fleurie.

Oppositions dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu.

Pour insertion, Me PAUPE.  
M2504324

**Aisne****MODIFICATION****DE STATUTS****EXPLOITATION  
AGRICOLE A  
RESPONSABILITE  
LIMITEE  
GRAT'HERBE**

Société civile  
au capital social variable  
de 125.000 Euros  
Siège social :  
10 rue des Noyers  
02190 LA MALMAISON  
509 827 028 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes d'un PV D'AGE du 01/04/25 il est mis fin aux fonctions de gérant de Monsieur Richard DEVRESSE, demeurant 10 rue des Noyers - 02190 LA MALMAISON, à compter du 30/04/25.

Monsieur Xavier DEVRESSE, demeurant 10 rue des Noyers - 02190 LA MALMAISON, est confirmé dans ses fonctions de gérant à compter du 30/04/25 pour une durée indéterminée.

Pour avis : La gérance.  
M2503515

**EURL ETS  
FEVRIER ET CIE**

EURL au capital de 8 000 €  
Siège : 10 rue Emile Morlot  
02400 CHATEAU THIERRY  
717 180 095 RCS SOISSONS

En date du 31/03/2025, l'associé unique a décidé :

- de modifier la dénomination sociale : ETS FEVRIER ET CIE

- et de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 31/03/2025 et a nommé Président M. Hubert FEVRIER, demeurant Route de Verdilly 02400 EPIEDS. Accès aux assemblées et vote : Tout associé peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions. Chaque action donne droit à une voix Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Mention RCS de SOISSONS.  
M2503649

**EARL VILLAIN-  
TROCHAIN**

Exploitation agricole à responsabilité limitée  
au capital de 182.938,82 Euros  
02360 ARCHON  
R.C.S. Laon D 378 239 107

Aux termes d'un PVAGE en date du 01/04/2025, il a été décidé de proroger la durée de vie de la société à 99 ans.  
Pour avis : La gérance.  
M2503873

**SCI PIERRE**  
SCI au capital de 150 €  
Siège social : 17 Chemin de la Petite Montagne  
02870 BESNY ET LOIZY  
RCS de SAINT-QUENTIN  
n°449 106 392

**Transfert de siège**

Par décision de l'AGE en date du 04/04/2025, il a été décidé à compter du 04/04/2025 de transférer le siège social au 17 rue Bellevue, 64160 MORLAAS.

Radiation du RCS de SAINT-QUENTIN et immatriculation au RCS de PAU

Pour avis : La gérance.  
M2504016

**GROUPEMONASSIER**  
Réseau Notarial  
**THIENOT & ASSOCIÉS**  
Notaires  
23 rue Liebergier - 51100 REIMS

**LEVERBE-  
BATTEUX**

Société par actions simplifiée  
au capital de 50.000,00 Euros  
Siège Social :  
37 rue Principale - 02160 PAISSY  
805 032 265 R.C.S. Soissons

Suivant décision unanime en date du 14 février 2025, les associés ont décidé de transférer le siège social à VAILLY SUR AISNE (02), 7 boulevard Prieret, à compter du même jour. Le paragraphe «SIEGE SOCIAL» des statuts a été modifié en conséquence.

SIEGE SOCIAL :  
ANCIENNE MENTION : PAISSY (02160), 37, rue Principale.  
NOUVELLE MENTION : VAILLY SUR AISNE (02370), 7, boulevard Prieret.  
PRESIDENT : M. David LEVERBE, domicilié à PAISSY (02160), 37, rue Principale.  
Mention au R.C.S. de SOISSONS.  
Pour avis.  
M2504128

**NOMODOS**  
Société d'Avocats  
10 Boulevard Lundy - BP 2105  
51074 REIMS CEDEX**Garage Vallée  
de la Serre - GVS**

SARL au capital de 9.000 Euros  
Siège social : 5 Ferme de l'Espérance  
02250 TAVAUX ET PONTSÉRICOURT  
820 101 186 R.C.S. Saint Quentin

En date du 03/04/2025, l'Associé unique a nommé M Alexandre Martel, demeurant à CORROY (51230), 35 rue des Coudriers, en qualité de gérant de la Société en remplacement de M Thibault Carlier, démissionnaire.  
Mention au R.C.S. de SAINT QUENTIN.  
M2504313

**Matot Braine**  
PETITES AFFICHES  
LE BUREAU REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FINANCIER  
CHAMPAGNE-ARDENNE

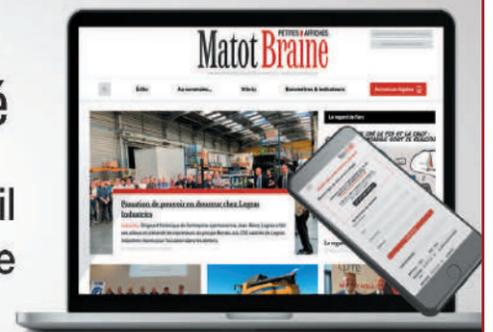
Choisissez l'autonomie en déposant vos annonces en ligne sur :

annonces.matot-braine.fr

Déposez de vos annonces en ligne  
ou bénéficiez de notre suivi personnalisé

Optez pour le suivi personnalisé par mail  
avec une équipe professionnelle à votre disposition :

Envoyez vos annonces à [annoncelegale.pamb@legalnet.org](mailto:annoncelegale.pamb@legalnet.org)



**Nouveauté.** Le célébrissime Combi, décliné en une multitude de versions utilitaires ou tournées vers les loisirs et l'aventure n'a cessé de se renouveler depuis trois quart de siècle.

# 75 bougies pour le Combi VW



Un mythe qui a traversé les décennies en se métamorphosant sans jamais perdre sa pertinence.

Utilitaire le plus vendu de tous les temps en Europe, production dépassant les 12,5 millions d'unités, record absolu de longévité : le Combi et ses descendants sont entrés dans la légende de l'automobile. Un statut unique dans l'univers des utilitaires pour le Bulli, son surnom en allemand, acquis surtout grâce aux versions minibus et camping-cars qui en ont fait un véritable mythe des sixties accompagnant le mouvement hippie de la musique caractéristique de son quatre cylindres à plat refroidi par air, partagé avec la Coccinelle. Son véritable nom générique, Transporter, s'est perpétué jusqu'à aujourd'hui avec le duo Transporter-Caravelle lancé en 2024 aux cotés de l'ID. Buzz électrique sorti en 2022.

Le tout premier Transporter T1 est sorti le 8 mars 1950 de la chaîne de montage de l'usine Volkswagen de Wolfsburg, là où la marque assemblait son seul et unique modèle, la Coccinelle, autre icône sur roues. Ce premier fourgon tôlé de 4,10m accompagnera le miracle économique allemand au sortir de la Deuxième guerre mondiale. Sa modestie n'a d'égale que son efficacité. Son volume de chargement de 4,5 m<sup>3</sup> est apprécié et fait oublier sa vitesse de pointe de seulement 85 km/h. L'arrivée l'année suivante d'un minibus proposant neuf places, rebaptisé Samba Bus, lui offre un autre statut. Peinture bicolore, versions jusqu'à 23 vitres, toit panoramique ouvrant en toile : une star est née. Aujourd'hui, ils s'arrachent pour des sommes

délicieuses : jusqu'à 100 000 €, voire davantage... Il devient aussi l'emblème du « flower power » starifié au Festival de Woodstock en 1969.

Le T2 le remplace en 1967 après 1,8 millions de modèles assemblés à Wolfsburg puis à Hanovre à partir de 1956. Il poursuivra sa longue carrière au Brésil jusqu'en 1975... Héritier direct, le T2 évolue esthétiquement avec son pare-brise panoramique et accentue ses aspects pratiques avec sa porte latérale coulissante. En 1978, le cap des 4,5 millions d'exemplaires est franchi et si sa production en Allemagne s'arrête un an plus tard, le T2 jouera les prolongations au Mexique jusqu'en 1996 et au Brésil jusqu'en 2013. Avec le T3 arrivent le pot catalytique, la transmission intégrale et des déclinaisons iné-



L'ID. Buzz est le lointain héritier du Combi.

dités : Multivan et California, le premier van aménagé directement par le constructeur. Des noms toujours d'actualité. Sa carrière européenne se prolongera pendant plus de 13 ans.

## LA GRANDE FAMILLE TRANSPORTER

A cheval sur deux siècles, VW abordera le 3<sup>e</sup> millénaire avec le T4. Un Transporter quadragénaire fringant qui fait sa révolution technologique passant du tout à l'arrière à la traction avant. Cette mutation technologique va dans le sens de l'histoire et lui permet d'améliorer ses prestations routières et pratiques avec un volume de chargement dégage. Au rythme d'une génération tous les 13/14 ans, le Transporter poursuit sa mue en adoptant de nouvelles motorisations et en diversifiant ses carrosseries pour passer du « Combi pour tous » au « Combi

pour chaque client » selon la formule du constructeur.

Les T5 et T6 poursuivront cette évolution vers toujours plus d'efficacité et d'équipements, notamment de sécurité et de confort pour proposer des prestations proches de celles des berlines de la marque. C'est le cas des Multivan et du van aménagé California, lancés en 2021 et 2024, qui proposent des motorisations hybrides rechargeables et une transmission intégrale. L'an dernier, les nouveaux Transporter, disponibles en de multiples carrosseries et deux empattements et Caravelle, mini bus accueillant jusqu'à neuf personnes, enrichiront l'offre pour proposer au côté de l'ID. Buzz, 100% électrique, la gamme la plus complète de la grande famille Combi, née il y a trois quart de siècle..

DOMINIQUE MAREE

## Toujours moins de voitures produites en France

Jamais on avait assemblé aussi peu de voitures dans notre pays qu'en 2024. Pas de renversement de tendance à espérer à court terme malgré les discours officiels lénifiants.



La Toyota Yaris et sa version Cross, sont les voitures les plus produites en France.

La réindustrialisation dans le secteur automobile a tout l'air d'un mirage. Sur fond de

marché en panne et de sous-traitants contraints à licencier à tour de bras quand ce n'est pas à fermer

boutique. La réalité des chiffres est implacable : l'an dernier, seulement 850 317 ont été assemblées en France, un recul de plus de 10% par rapport à 2023. Pour mesurer l'ampleur du désastre, il suffit de rappeler qu'en 2005, 3,1 millions de véhicules étaient sortis des chaînes d'assemblage des usines de notre pays. Quatre fois plus ! Un véritable désastre industriel.

Sur les 11,1 millions de modèles produits en Europe, la part de ceux issus des usines françaises est si faible qu'elle fait dégringoler la France très loin derrière l'Allemagne, l'Espagne et la République Tchèque pour se situer à un niveau comparable à celui de

la Slovaquie. Pire, c'est en France que le recul est le plus marqué en Europe.

Le Groupe Stellantis est celui qui assemble le plus de véhicules (340 000) avec ses marques Peugeot, Citroën, DS et Opel. Toyota avec un site unique où sont produites les seules Yaris et Yaris Cross suit (280 000) et peut se prévaloir année après année du titre de « modèle le plus produit en France » avec une constance rarement prise en défaut. Renault reste loin derrière avec 230 000 unités, essentiellement la nouvelle génération des 100% électriques. Seuls les utilitaires légers, une spécialité hexagonale, contrecarrent cette

dégringolade. En 2024, plus de 600 000 ont été fabriqués en France, une progression de plus de 11% par rapport à l'année précédente.

Sur les 100 modèles les plus vendus sur notre marché, 84% sont « importés ». C'est le cas du trio de tête, les Renault Clio arrivant de Turquie et de Slovénie, les Peugeot 208 d'Espagne et du Maroc et les Dacia Sandero de Roumanie.

La faute à des coûts salariaux trop élevés ? La réponse porte un nom : Toyota ! Si le premier constructeur mondial réussit à produire des Yaris en France, les marques françaises devraient pouvoir en faire autant...

D.M.

**Sophie Barbier.** Avec Clip & Zip, système permettant de changer une housse de couette en un tournemain, l'Aubérivoise résout un problème du quotidien et facilite la vie de tout un chacun ! L'excellente idée s'est transformée en une entreprise, Elle et Fils, qui ne demande qu'à en faire son lit.

# Zip & Clip et housse de couette



Sophie Barbier porte un regard lucide sur la création d'entreprise : « C'est une idée complexe à réaliser. »

« **C**omme on fait son lit, on se couche. » Pour surprenant qu'il soit de commencer un portrait par un proverbe, celui-là semble le fil rouge idéal pour évoquer le parcours de Sophie Barbier.

En effet, dans son acception la plus littérale, il laisse entendre que l'on risque de passer une mauvaise nuit dans un lit que l'on n'aurait pas soigneusement préparé avant de se coucher. À condition, évidemment, d'être physiquement en mesure de "faire son lit", toute personne éprouvant ou ayant éprouvé cette difficulté comprenant aisément ce qu'il en coûte. Or, justement, au regard de ce cas de figure - et d'une épaule immobilisée à la suite d'une chute de cheval ! - Sophie Barbier a conçu un dispositif d'une grande simplicité pour changer une housse de couette : une fermeture éclair ouvre trois côtés de ladite housse dans laquelle on dépose la couette, maintenant aux coins par des pinces, avant de refermer le tout. Bonne idée, bien sûr... qu'il suffisait d'avoir ! Baptisé Zip & Clic et dûment breveté, le procédé a obtenu une médaille de bronze au Concours Lépine de la Foire de Paris 2024.

Mais, pour en revenir à notre proverbe, son sens figuratif signi-

fié qu'il faut assumer les conséquences de ses actes. Le parcours de Sophie Barbier témoigne également de cette métaphore.

## PROBLÈME, SOLUTION

Native de Reims, Sophie Barbier a grandi à Orainville, dans l'Aisne. Après le lycée, attirée par les métiers du spectacle, elle n'ose franchir le pas et enchaîne des

*« La difficulté, c'est de se faire connaître. Et la conjoncture politico-économique actuelle ne facilite pas les choses... »*

petits boulots avant de devenir technicienne de fabrication chez Boehringer Ingelheim et de découvrir la filière qualité/sécurité/environnement, à laquelle elle se forme. Mais, comme elle s'ennuie lorsqu'elle a fait le tour d'un sujet, elle se dirige vers le diagnostic immobilier, alors en plein essor. Jusqu'à ce que quelques vicissitudes personnelles l'amènent à changer de nouveau d'orientation. Direction Paris, le spectacle vivant - enfin ! - comme chargée de diffusion et de production. Puis retour à Reims et dans le diagnostic immobilier, ver-

sion industrielle cette fois. Jusqu'à l'épidémie de la Covid-19 et son confinement. « Ce fut pour moi l'occasion d'une nouvelle remise en question. J'avais envie d'entreprendre, pour commercialiser un produit susceptible de résoudre un problème du quotidien en facilitant la vie de ses utilisateurs. » Installée à Aubérive, un accident d'équitation - et une épaule momentanément

inutilisable - va l'amener à... toucher du doigt le problème (faire son lit) et à imaginer sa solution (Zip & Clip). Restait à matérialiser le tout.

## UNE IDÉE COMPLEXE À RÉALISER

Rien ne prédisposait Sophie Barbier à créer une entreprise. « Je ne m'arrête pas à la difficulté et je suis mes envies. Vous connaissez la formule "ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait" ; cela a été mon cas, et aujourd'hui encore j'avance au fur et à mesure. » Elle regarde ce qui se fait sur le marché dans le domaine

des housses de couette ; s'aperçoit qu'il existe déjà quelques produits de la même veine que le sien, mais très peu connus ; se convainc qu'il y a une place à prendre lorsqu'elle parle de son projet et enregistre des retours enthousiastes. « Je me suis auto-formée au monde du textile pour en comprendre l'écosystème. » Trouve les bons fournisseurs en tissu et mercerie, et les bons ateliers de confection pour réaliser le produit. Fonde sa société, Elle et Fils (fils, comme le pluriel de fil), pour commercialiser Zip & Clip sous la marque Houz'Bed. Cible les particuliers (« notamment les personnes de plus de 50 ans ou en situation de handicap ») via son site Internet, [www.houzbed.fr](http://www.houzbed.fr), procède à des campagnes d'e-mailings vers les secteurs hôtelier et touristique, participe à de nombreux salons. Cherche des distributeurs et des revendeurs. Porte aussi un regard lucide sur la création d'entreprise : « C'est une idée complexe à réaliser. Malgré les réseaux, malgré un prêt d'honneur obtenu auprès d'Initiative Marne Pays Rémois, on est seul pour faire face aux problèmes rencontrés, et les résoudre... »

## L'HÔTELLERIE EN LIGNE DE MIRE

La marque Houz'Bed va petit à petit faire son chemin, et Sophie Barbier continue de chercher des partenaires financiers. « La difficulté, c'est de se faire connaître. Et la conjoncture politico-économique actuelle ne facilite pas les choses... » Elle et Fils étant encore une start-up (comprendre qu'elle n'a pas atteint son seuil de rentabilité), sa fondatrice s'appuie sur une autre structure, Troobadour, spécialisée dans la conciergerie autour des spectacles vivants, pour faire bouillir la marmite du quotidien.

Le prix reçu au Concours Lépine, l'an dernier, dans la catégorie "Santé et inclusivité" « qui correspond à mes valeurs et à celles de mon entreprise, en permettant notamment aux personnes en difficulté de conserver ou de gagner de l'autonomie », ce prix, donc, lui a valu une certaine notoriété et l'intérêt des médias (télé, radio, presse écrite généraliste et spécialisée), tant régionaux que nationaux. Des coups de projecteurs suivis d'effets : « À chaque fois, j'ai constaté une augmentation des ventes. »

Pour l'heure, Sophie Barbier prospecte des fabricants à même de réaliser des housses de couette à des coûts moins élevés - « la

fabrication française est trop compliquée et revient trop cher ». Elle imagine aussi des produits complémentaires, comme les draps housse et les taies d'oreillers, afin de proposer des parures complètes, en faisant des professionnels de l'hôtellerie son principal objectif de développement.

JACQUES RIVIÈRE

**13 décembre 1974**  
Naissance à Reims.

**Avril 2020**  
Engagée chez Boehringer Ingelheim.

**Juin 2005**  
BTS Gestion de la qualité, sécurité, environnement.

**2003-2009**  
Contrôleur sur pièces à la commission bancaire.

**Juin 2015**  
BAC + 3 Diagnostic immobilier.

**Janvier 2022**  
Création de l'entreprise Elle et Fils.

**Mars 2022**  
Foire de Paris, médaille de bronze du Concours Lépine.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

